

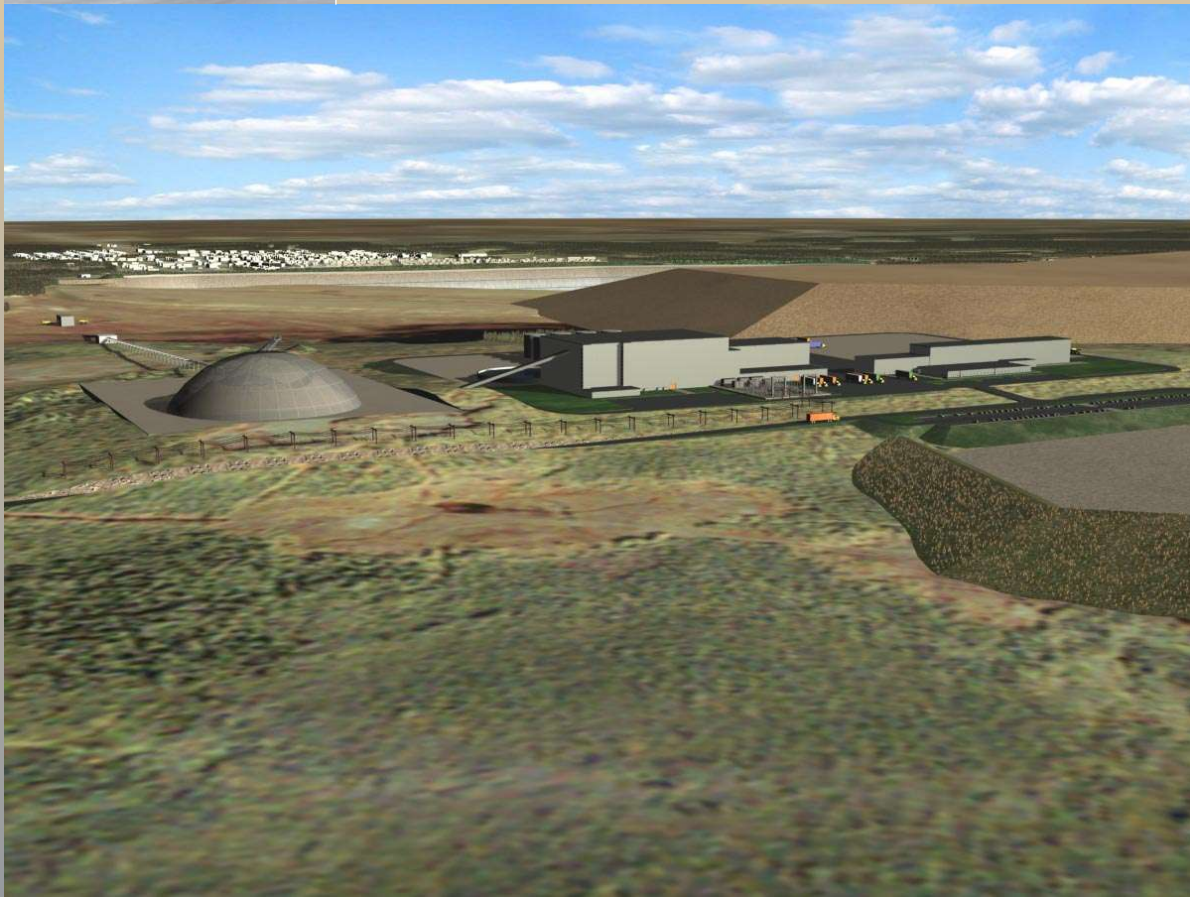


*Projet minier aurifère  
Canadian Malartic*

Étude d'impact sur l'environnement

Rapport sectoriel

*Consultation du milieu*







## **Projet minier aurifère Canadian Malartic**

---

Étude d'impact sur l'environnement

*Rapport sectoriel – Milieu humain*

**Consultation du milieu**

JUIN 2008





---

**Référence à citer :**

GENIVAR. 2008. *Projet minier aurifère Canadian Malartic - Étude d'impact sur l'environnement - Rapport sectoriel – Consultation du milieu*. Rapport préliminaire de GENIVAR Société en commandite à La Corporation minière Osisko. 92 p. et annexes.

## **TABLE DES MATIÈRES**

	<i>Page</i>
1. INTRODUCTION.....	1
2. LOCALISATION DU PROJET .....	3
3. CONSULTATION DES ORGANISMES DU MILIEU .....	7
3.1 Activités de consultation.....	7
3.2 Commentaires, attentes et préoccupations.....	7
3.2.1 Retombées économiques .....	8
3.2.2 Milieu social.....	9
3.2.3 Sécurité des personnes et des biens .....	10
3.2.4 Santé publique .....	11
3.2.5 Paysage .....	11
3.2.6 Équipements récréotouristiques.....	11
3.2.7 Environnement.....	12
4. ENQUÊTES AUPRÈS DES RÉSIDANTS ET DES ENTREPRISES COMMERCIALES DE MALARTIC .....	23
4.1 Objectifs .....	23
4.2 Méthode .....	23
4.2.1 Hypothèses .....	23
4.2.2 Zone d'étude et populations ciblées .....	30
4.2.3 Questionnaires .....	30
4.2.4 Procédures.....	31
4.2.4.1 Pré-test .....	31
4.2.4.2 Envoi postal .....	31
4.2.4.3 Taux de réponse.....	32
4.2.4.4 Contrôle de la qualité.....	33
4.2.5 Limites de l'étude .....	33
4.3 Analyse des écarts avec les données de recensement .....	34
4.3.1 Enquête auprès des résidents de Malartic.....	34
4.3.2 Enquête auprès des entreprises commerciales de Malartic .....	36
4.4 Résultats de l'enquête auprès des résidents de Malartic.....	37
4.4.1 Caractéristiques socioéconomiques des répondants.....	37
4.4.1.1 Ensemble des répondants de Malartic .....	37

4.4.1.2	Caractéristiques des répondants par secteurs de résidence .....	40
4.4.2	Perception du milieu à l'égard du projet.....	44
4.4.2.1	Qualité de vie à Malartic .....	44
4.4.2.2	Satisfaction à l'égard de l'information sur le projet Canadian Malartic.....	46
4.4.2.3	Réactions depuis l'annonce du projet.....	47
4.4.2.4	Impacts anticipés du projet minier .....	53
4.4.2.5	Opinion sur l'acceptabilité du projet minier .....	63
4.5	Résultats de l'enquête auprès des entreprises commerciales.....	65
4.5.1	Caractéristiques économiques des entreprises commerciales.....	65
4.5.2	Réactions depuis l'annonce du projet .....	68
4.5.3	Impacts anticipés du projet minier.....	69
4.5.4	Opinion sur l'acceptabilité du projet minier .....	70
4.6	Analyse des résultats de l'enquête auprès des résidents de Malartic .....	71
4.6.1	Examen des différences d'opinions sur le projet et de caractéristiques sociales entre les secteurs .....	71
4.6.2	Examen des liens entre acceptabilité sociale du projet, impacts anticipés et réactions psychosociales.....	75
4.6.3	Analyse multivariée : impacts du projet, réactions psychosociales et caractéristiques socioéconomiques .....	76
5.	ENQUÊTE AUPRÈS DES RÉSIDANTS DE LAC-FOUILLAC.....	83
5.1	Méthode .....	83
5.2	Caractéristiques socioéconomiques des répondants.....	84
5.3	Le milieu actuel de vie.....	84
5.4	Satisfaction à l'égard de l'information sur le projet Canadian Malartic.....	84
5.5	Effets sur le ménage de l'exploitation de la mine Canadian Malartic.....	85
5.6	Niveau de préoccupation relative au projet.....	87
5.7	Réactions ou actions entreprises depuis l'annonce du projet .....	87
5.8	Les opinions sur le projet .....	89
6.	RÉFÉRENCES.....	91



## ***LISTE DES TABLEAUX***

Tableau 1	Commentaires, attentes et préoccupations formulés lors des entrevues avec les intervenants du milieu .....	13
Tableau 2	Taux de réponse et marge d'erreur selon les secteurs de résidence.....	33
Tableau 3	Écart entre les caractéristiques socioéconomiques des répondants à l'enquête auprès des résidents de Malartic et les données de recensement de Statistiques Canada de 2006 .....	35
Tableau 4	Écart du nombre d'employés dans les entreprises commerciales de Malartic .....	37

## ***LISTE DES FIGURES***

Figure 1	Localisation du projet.....	5
Figure 2	Modèle prédictif des réactions psychosociales .....	25
Figure 3	Catégorie d'âge de l'ensemble des répondants de Malartic.....	38
Figure 4	Nombre d'années de résidence à Malartic pour l'ensemble des répondants .....	38
Figure 5	Niveau de scolarité de l'ensemble des répondants de Malartic .....	39
Figure 6	Revenu du ménage pour l'ensemble des répondants de Malartic.....	40
Figure 7	Proportion des propriétaires et des locataires pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	41
Figure 8	Composition du ménage pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête.....	42

Figure 9	Nombre de personnes par ménage pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	42
Figure 10	Situation de l'emploi pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	43
Figure 11	Revenu du ménage pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	43
Figure 12	Estimation de la qualité de vie à Malartic pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	45
Figure 13	Qualité de vie à Malartic par rapport à celle des autres municipalités du Québec pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête.....	45
Figure 14	Degré de satisfaction à l'égard de l'information diffusée par le Groupe de consultation de la communauté pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête.....	46
Figure 15	Degré de satisfaction des répondants à l'égard de l'information diffusée par Osisko pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête.....	47
Figure 16	Niveau de préoccupation à l'égard du projet pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	48
Figure 17	Recherche d'information sur le projet pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	49
Figure 18	Réaction d'appui ou d'opposition au projet pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	50
Figure 19	Réactions émotives suscitées par le projet pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	50

Figure 20	Proportion des répondants ayant indiqué avoir considéré déménager pour éviter les impacts du projet, secteurs 1, 2 et 3 .....	51
Figure 21	Intention des propriétaires du secteur sud au sujet de la relocalisation en raison du projet minier .....	52
Figure 22	Intention des locataires du secteur sud au sujet de la relocalisation en raison du projet minier .....	53
Figure 23	Niveau de bruit anticipé pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	54
Figure 24	Niveau de poussière anticipé pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête.....	55
Figure 25	Niveau de vibration anticipé pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête.....	55
Figure 26	Impact anticipé du projet sur la qualité du paysage autour du lieu de résidence pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête.....	56
Figure 27	Impact anticipé du projet sur la qualité du paysage à Malartic pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	57
Figure 28	Impact anticipé du projet sur la santé des membres du ménage pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	58
Figure 29	Niveau de stress personnel anticipé pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	58
Figure 30	Niveau de stress anticipé chez les enfants pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	59

Figure 31	Impact anticipé du projet sur la santé des résidants de Malartic pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	60
Figure 32	Impact anticipé du projet sur la valeur des résidences pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	61
Figure 33	Impact anticipé sur la qualité de l'environnement autour de la résidence pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	62
Figure 34	Impact anticipé sur la qualité de vie en général pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	63
Figure 35	Opinion sur l'acceptabilité du projet pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête .....	64
Figure 36	Nombre d'années d'activité des entreprises commerciales de Malartic ayant participé à l'enquête .....	65
Figure 37	Chiffre d'affaires annuel des entreprises commerciales de Malartic ayant participé à l'enquête .....	67
Figure 38	Salaire annuel des employés dans les entreprises commerciales ayant participé à l'enquête .....	67
Figure 39	Recherche d'information sur le projet dans les entreprises commerciales de Malartic .....	68
Figure 40	Planification d'une expansion de l'entreprise commerciale à Malartic .....	69
Figure 41	Opinion des commerçants sur le projet .....	70
Figure 42	Perception des impacts, réactions psychosociales et secteurs de résidence .....	73
Figure 43	Perception des impacts, réactions psychosociales et caractéristiques socioéconomiques.....	78

Figure 44 Secteurs de l'enquête auprès des résidants de Malartic..... 81

### ***LISTE DES ANNEXES***

Annexe 1 Entrevues réalisées dans le cadre de l'étude  
Annexe 2 Guides d'entrevue – Organismes du milieu  
Annexe 3 Questionnaires des enquêtes  
Annexe 4 Résultats des enquêtes



## 1. **INTRODUCTION**

La Corporation minière Osisko (ci-après nommée Osisko) projette d'exploiter un gisement minier aurifère, anciennement propriété de la minière McWatters. Une partie de ce gisement est située à l'intérieur des limites de la ville de Malartic et l'autre au sud de celle-ci. Le projet comprend, entre autres, une fosse d'extraction à ciel ouvert et une usine de traitement du minerai pour concentrer les métaux. La relocalisation de résidences et de bâtiments publics de la portion sud de la ville de Malartic seront nécessaires à la réalisation du projet.

Le rapport sur la consultation du milieu décrit les activités de cette nature réalisées par GENIVAR dans le cadre du volet sur le milieu humain de l'étude d'impact sur l'environnement du projet Canadian Malartic. La consultation du milieu a permis d'informer et de consulter la population et les organismes sur ce projet et ses répercussions sur le milieu d'accueil. Elle a également permis de recueillir les opinions, réactions et principales préoccupations des personnes, des groupes et des organismes publics et parapublics concernés par le projet.

Ce rapport comporte cinq chapitres. La présente introduction et la localisation du projet font l'objet des premier et second chapitres. Le troisième chapitre décrit les activités de consultation réalisées auprès de représentants des organismes du milieu (ministères, municipalité régionale de comté, municipalités et divers autres organismes locaux et régionaux) et rend compte des commentaires, attentes et préoccupations soulevés par les intervenants rencontrés. Les quatrième et cinquième chapitres sont consacrés à la consultation des résidents et commerçants du milieu d'insertion du projet. On présente au chapitre 4 la méthodologie et les résultats commentés des enquêtes réalisées en décembre 2007 auprès des résidents et des entreprises commerciales de Malartic. Le chapitre 5 porte sur l'enquête réalisée auprès des résidents de Lac-Fouillac en mai 2008. Ces enquêtes avaient notamment pour objectifs de connaître les réactions, opinions et préoccupations des participants à l'égard du projet.

Les annexes 1 à 4 regroupent respectivement la liste des entrevues menées auprès de représentants des organismes du milieu, les guides d'entrevues préparés à cette fin, les questionnaires des enquêtes auprès des résidents et entreprises commerciales et les résultats de ces enquêtes.

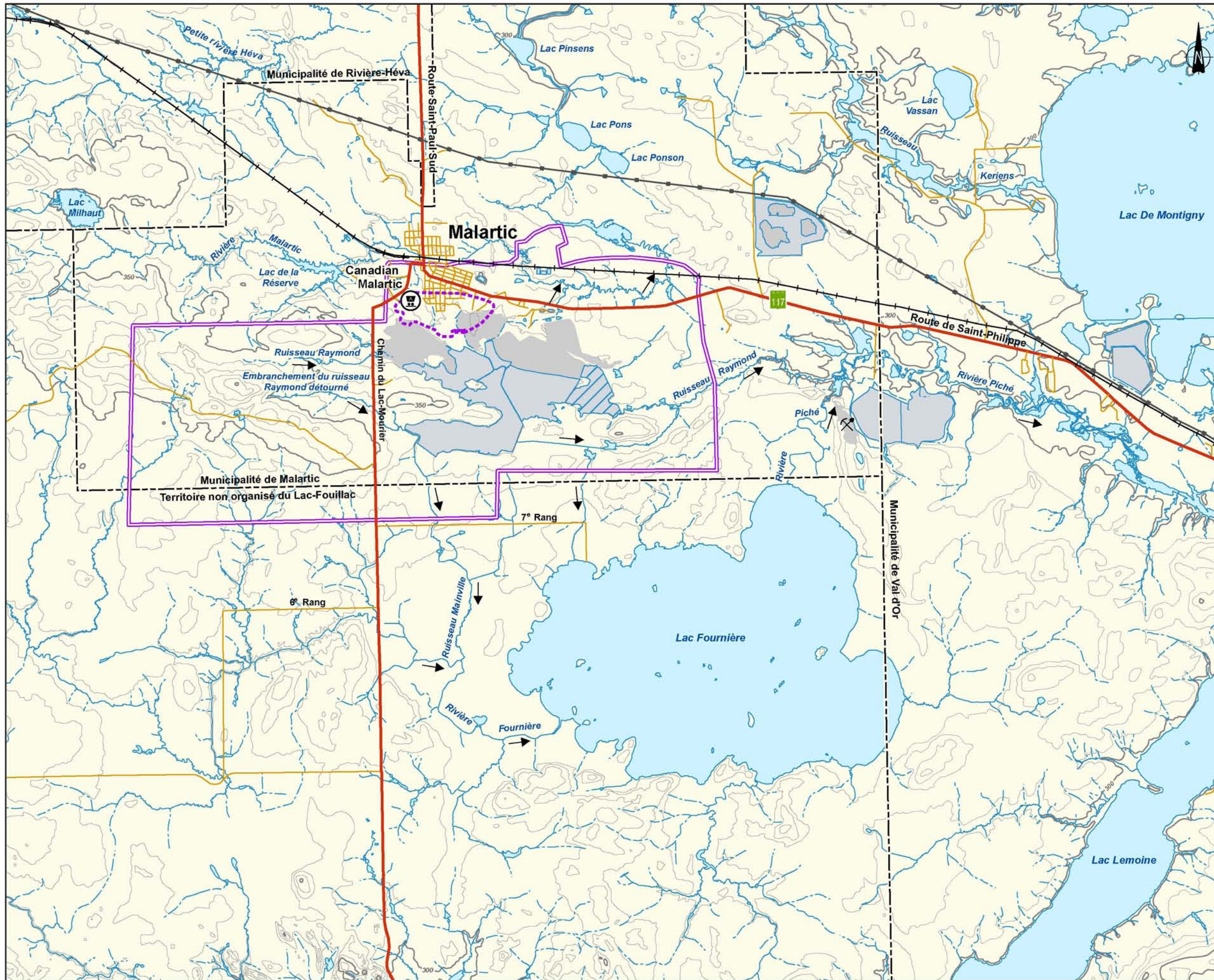




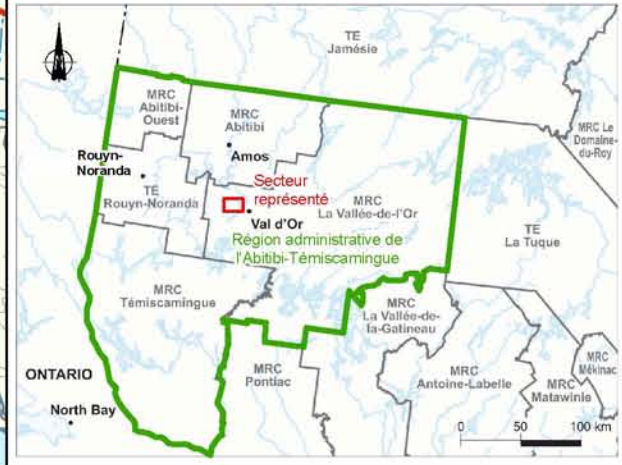
## 2. **LOCALISATION DU PROJET**

Le projet minier aurifère Canadian Malartic, qui comporte plusieurs aménagements, s'insère dans le milieu urbain et périurbain de la ville de Malartic (voir la figure 1). Le projet comprend l'exploitation d'une fosse à ciel ouvert dans le périmètre urbain, au sud. S'ajoutent, plus au sud, une halde à stériles (ancienne halde de la mine East Malartic), un complexe industriel (broyeur et concentrateur) et un parc à résidus. Ces installations seront situées à l'est du chemin du Lac-Mourier, soit à proximité d'une future zone industrielle planifiée par la Ville. D'autres infrastructures sont également prévues dans ce secteur dans le contexte du projet. Il s'agit de routes, de lignes électriques, d'ouvrages d'alimentation en eau potable et d'infrastructures de sécurité. Un nouveau quartier est en construction au nord-est de la ville afin d'accueillir principalement les résidences présentement situées à l'emplacement du site d'activité projeté de la mine.



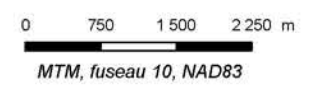


- Limites**
- Municipalité
- Hydrographie**
- Sens de l'écoulement
- Aires désignées**
- ⛏ Carrière
  - ▨ Bassin de polissage
  - Parc à résidus miniers
  - Halde
- Élément minier**
- ▭ Mine projetée
  - ▭ Propriété minière Canadian Malartic (décembre 2007)
- Infrastructures**
- Ⓜ Ancienne mine
  - Route principale
  - Rue ou chemin pavé
  - Rue ou chemin non pavé
  - Voie ferrée
  - Ligne de transport d'énergie



Projet minier aurifère Canadian Malartic  
 Étude d'impact sur l'environnement  
 Rapport sectoriel – Consultation du milieu

Figure 1  
 Localisation du projet



Sources :  
 BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec (32C04-200-0101, 32C04-200-0201, 32D01-200-0102 et 32D01-200-0202)  
 BNDT, 1 : 50 000, RNCan (32C04 et 31D01)

Fichier GENIVAR : AA106790\_CM\_F1\_loc\_080611.mxd



### **3. CONSULTATION DES ORGANISMES DU MILIEU**

#### **3.1 Activités de consultation**

Dans le contexte de l'étude d'impact du projet minier Canadian Malartic, la consultation des organismes du milieu s'est déroulée entre le mois de juin 2007 et le mois de mars 2008. Au total, 35 entrevues ont eu lieu avec des représentants de divers ministères, organismes régionaux et locaux, organismes de récréotourisme et entreprises privées. Toutes les entrevues, sauf une effectuée par téléphone, se sont déroulées en face à face avec les intervenants. La liste des entrevues réalisées dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement est présentée à l'annexe 1.

Les entrevues réalisées avec les organismes du milieu avaient comme objectifs principaux de valider et de mettre à jour les éléments d'inventaire recueillis dans la documentation existante, d'approfondir certaines questions et de recueillir leurs préoccupations, attentes et commentaires relatifs au projet. Au préalable, un guide d'entrevue propre à chaque organisme consulté avait été préparé et transmis aux intervenants pour leur indiquer les thèmes à discuter au cours de l'entrevue. Les guides d'entrevue sont regroupés à l'annexe 2.

#### **3.2 Commentaires, attentes et préoccupations**

Lors des entrevues menées avec divers acteurs régionaux et locaux concernés par le projet, les commentaires, les attentes et les préoccupations sur le projet ont été recueillis; ils sont résumés au tableau 1. Également, ces mêmes éléments ont été abordés au cours des enquêtes conduites auprès de la population et des commerçants de Malartic ainsi qu'auprès des résidents de Lac-Fouillac demeurant à proximité du site projeté de la mine (voir les chapitres 4 et 5).

Les principaux commentaires, attentes et préoccupations qui ont été formulés par les intervenants interviewés et par les répondants aux enquêtes concernent les thèmes suivants :

- les retombées économiques;
- le milieu social;
- la sécurité des personnes et des biens;

- la santé publique;
- le paysage;
- les équipements récréotouristiques;
- l'environnement.

### **3.2.1 Retombées économiques**

D'importantes retombées économiques sont attendues du projet minier aurifère Canadian Malartic. De nombreux intervenants les ont évoquées en entrevues et elles ont fréquemment été mentionnées dans les enquêtes. Les retombées économiques du projet se présentent sous diverses formes. L'implantation d'une nouvelle entreprise minière à Malartic attirerait des travailleurs de l'extérieur, parmi eux de futurs résidants. Il a été mentionné à cet égard que l'aménagement du nouveau quartier au nord-est de la zone urbaine pour la relocalisation des résidants du secteur sud de Malartic rendrait disponible des terrains pour la construction résidentielle pouvant accueillir de nouveaux résidants, palliant ainsi, du moins en partie, à la pénurie actuelle d'espace pour l'expansion domiciliaire à Malartic. De nouvelles entreprises commerciales et de services pourraient aussi voir le jour, bénéficiant d'une activité économique accrue à Malartic. De nouvelles entreprises industrielles pourraient également s'installer à Malartic pour offrir leurs services à la minière. La venue à Malartic de la minière, d'industries, de commerces et de nouveaux résidants aurait pour effet d'augmenter la richesse foncière de la Ville et de diminuer le fardeau fiscal actuel des contribuables.

Pour les entreprises en place, la croissance économique à Malartic pourrait contribuer à consolider leurs activités et favoriser leur expansion et la diversification de leur offre.

D'autre part, on anticipe un rehaussement de la valeur des immeubles en général à Malartic; seuls ceux localisés à proximité de la mine en exploitation pourraient tarder à connaître le même sort.

De nouveaux emplois seraient créés à la mine, mais aussi dans les commerces et industries nouvellement implantés à Malartic. En ce qui a trait plus particulièrement au domaine industriel, certains intervenants ont souligné que l'appel à la sous-traitance locale devrait être favorisé le plus possible par la minière pour ses travaux de construction et l'exploitation de la mine.

D'autres ont par contre rapporté la disponibilité restreinte de la main-d'œuvre qualifiée dans le domaine minier dans la région, compte tenu de l'effervescence que connaît présentement ce secteur.

Certains intervenants ont exprimé des réserves quant aux répercussions économiques du projet, notamment en raison de la proximité de Val-d'Or qui pourrait pourvoir aux besoins résidentiels des travailleurs de la mine, et qui a en outre la capacité d'offrir une vaste gamme de services à la population régionale. La mobilité de la main-d'œuvre régionale dans le domaine minier pourrait également contribuer à amoindrir l'expansion résidentielle et commerciale attendue par d'aucuns à Malartic. D'autre part, des intervenants souhaitent que le projet ne nuise pas aux efforts de diversification économique amorcés depuis quelques années à Malartic pour éviter que lorsque l'exploitation de la mine sera terminée, l'économie locale ne se retrouve en mauvaise position, cette situation étant souvent le propre des villes mono-industrielles. À cet égard, une préoccupation a aussi été soulevée relativement au risque de sous-scolarisation des travailleurs non spécialisés de Malartic. Ainsi, attirés par des emplois bien rémunérés à la mine, certains travailleurs pourraient se retrouver en situation d'emploi précaire lorsque celle-ci mettra fin à ses opérations.

Mentionnons qu'une évaluation des retombées économiques du projet minier aurifère Canadian Malartic a été réalisée par la firme Secor-Taktik dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement de ce projet (Secor-Taktik, 2008).

### **3.2.2 Milieu social**

Au plan social, la rétention de résidents actuels à Malartic a été mentionnée comme effet positif probable du projet, tandis que des intervenants croient plutôt à l'exode d'un certain nombre à cause des inconvénients environnementaux, comme le bruit et la poussière, que le projet entraînerait pour la population de Malartic. Selon des intervenants d'organismes à caractère social, la venue de nouveaux arrivants pourrait accroître le dynamisme de la communauté malarticoise et en améliorer le tissu social. On a évoqué, entre autres, que la cohabitation, dans les milieux pré-scolaires et scolaires, d'enfants de conditions favorisées et d'enfants défavorisés pourrait s'avérer stimulante pour ces derniers. Au plan scolaire, on a aussi mentionné l'accroissement prévisible de la clientèle au niveau primaire.

Le projet contribuerait en outre à l'amélioration des conditions de vie à Malartic par la création d'emplois bien rémunérés et une meilleure desserte en commerces et services. En contrepartie, des intervenants se sont dits préoccupés par une pénurie potentielle de logements découlant de la venue de nouveaux résidents et une augmentation possible du coût des loyers qui les rendrait moins accessibles pour les ménages résidents de revenus modestes. Ces derniers pourraient également subir des inconvénients liés au transport de leurs enfants vers le centre de la petite enfance qui serait relocalisé en raison du projet.

Des intervenants du domaine de la santé et des services sociaux ont abordé l'accroissement de la demande des services de cette nature à Malartic comme conséquence du projet en raison de la présence de nombreux travailleurs à la mine et de l'arrivée de nouveaux résidents. En regard de la proximité des services en général et des services de santé en particulier, ils ont également exprimé des préoccupations quant à la relocalisation des personnes âgées, résidentes de logements ou du centre d'hébergement, à cause du projet.

La qualité de vie à Malartic pourrait être affectée par le bruit et la poussière provenant de la mine, comme l'appréhendent de nombreux intervenants et répondants aux enquêtes. Les intervenants sont aussi nombreux à mentionner l'incertitude des résidents de Malartic quant à leur avenir dans l'attente d'une décision relative à la réalisation ou non du projet.

Enfin, des intervenants ont souhaité que la réalisation du projet demeure conditionnelle à son acceptabilité sociale et, advenant sa concrétisation, qu'il profite à l'ensemble de la communauté.

### **3.2.3 Sécurité des personnes et des biens**

La préoccupation liée à la sécurité des personnes et des biens a été principalement soulevée par le ministère de la sécurité publique. On souligne que le plan des mesures d'urgence de la ville de Malartic devra être révisé de façon à tenir compte des risques potentiels d'accidents associés à l'exploitation de la mine. Ces risques concernent notamment le sautage pouvant entraîner des dommages matériels aux infrastructures d'aqueduc de la ville de même que la circulation accrue sur le réseau routier municipal à cause des déplacements des travailleurs. La problématique de la circulation a aussi été mentionnée par d'autres intervenants consultés.



L'intégrité de la qualité de l'eau souterraine a par ailleurs été abordée par quelques intervenants. L'utilisation de matières dangereuses pour le traitement du minerai et la disposition des résidus miniers, entre autres, apparaissent préoccupantes en regard de l'utilisation de la nappe phréatique pour l'approvisionnement en eau potable des résidants non alimentés par un réseau d'aqueduc municipal.

#### **3.2.4 Santé publique**

Quelques intervenants d'organismes à caractère social ont soulevé des préoccupations relatives à la santé physique et psychologique des personnes âgées. Ces personnes étant généralement plus vulnérables et moins bien informées que les autres groupes de résidants, elles peuvent davantage être enclines au stress et à ses effets sur la santé. Les impacts du projet sur la santé publique en général sont également sources de préoccupation pour les intervenants du domaine de la santé.

#### **3.2.5 Paysage**

Plusieurs intervenants rencontrés et répondants aux enquêtes ont souligné l'impact considérable qu'aurait le projet minier sur le paysage de la ville. La fosse de très grande taille, les installations de la mine en général ainsi que les résidus miniers seraient les principales sources d'altération du paysage.

#### **3.2.6 Équipements récréotouristiques**

Le territoire de la ville de Malartic comprend un terrain de camping régional reconnu à l'échelle provinciale pour la qualité des activités et des installations offertes, ainsi que des sentiers de ski de fond, de quad et de motoneige. Les utilisateurs de ces équipements touristiques et de loisirs génèrent une activité économique importante pour les commerces de la ville. Les représentants des organismes responsables des sentiers de ski de fond, de quad et de motoneige sont préoccupés par la possibilité de devoir en relocaliser des tronçons en raison des nouvelles installations de la mine et de l'aménagement du nouveau quartier de relocalisation des résidants du secteur sud de Malartic. Ce quartier génère, d'autre part, une préoccupation chez les responsables du terrain de camping qui y craignent des intrusions.

### **3.2.7 Environnement**

Quelques-uns des intervenants rencontrés ont fait part de leurs préoccupations relatives à l'atteinte possible du projet à l'intégrité de l'environnement, de façon générale.

<b>Tableau 1</b>	
<b>Commentaires, attentes et préoccupations formulés lors des entrevues avec les intervenants du milieu</b>	
<b>Organismes</b>	<b>Commentaires et préoccupations</b>
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Secteur du territoire	Nécessité d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la ville de Malartic pour accueillir de nouveaux résidants et de nouvelles entreprises industrielles et commerciales
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Secteur des mines	Retombées économiques importantes du projet Disponibilité régionale restreinte de la main-d'œuvre minière qualifiée Nécessité d'obtenir l'acceptabilité sociale du projet
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Retombées économiques importantes du projet Maximisation des retombées économiques locales et régionales en favorisant la sous-traitance Développement de l'entrepreneuriat local et régional à favoriser Diversification économique à favoriser Harmonisation du projet avec le développement de la ville de Malartic Incertitudes au sein de la population relative à la réalisation ou non du projet Impact de la circulation lourde liée au projet
Emploi Québec	Retombées économiques importantes du projet Dynamisation de Malartic par la venue potentielle de nouveaux résidants Sous-scolarisation appréhendée de la population de Malartic en raison de l'attrait qu'exercent les emplois bien rémunérés à la mine Efforts de diversification économique et de développement de l'entrepreneuriat potentiellement affectés par le projet minier Accentuation de la pénurie de main-d'œuvre spécialisée Nécessité pour le promoteur d'investir dans la diversification de l'économie et les infrastructures de Malartic

<b>Tableau 1 (suite)</b>	
<b>Commentaires, attentes et préoccupations formulés lors des entrevues avec les intervenants du milieu</b>	
<b>Organismes</b>	<b>Commentaires et préoccupations</b>
Ministère de la Sécurité publique	<p>Assurer la sécurité des personnes et des biens</p> <p>Impact de la circulation lourde (risques d'accidents de la circulation)</p> <p>Inconvénients liés au bruit et à la poussière produits par la mine</p> <p>Impact potentiel du projet sur la qualité de l'eau souterraine utilisée pour l'approvisionnement en eau potable</p> <p>Risques de dommages au réseau d'aqueduc municipal en raison du sautage à la mine</p> <p>Nécessité de réviser le plan des mesures d'urgence de la ville de Malartic (risques d'accidents, utilisation de matières dangereuses)</p> <p>Arrimage entre les services de sécurité de la ville de Malartic et ceux du promoteur</p> <p>Nécessité de coordination entre la Ville de Malartic, divers ministères et le promoteur dans la réalisation des études en lien avec le projet et l'élaboration des mesures d'atténuation des impacts du projet et de protection du public</p>
Ministère des Transports du Québec	<p>Modification nécessaire du réseau de circulation dans la ville de Malartic lorsque le projet sera en phase d'exploitation</p>
Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue	<p>Impacts sociaux et psychosociaux causés par le bruit (stress lié au dynamitage, camionnage...)</p> <p>Nécessité de mesurer adéquatement le niveau de stress dans la population de Malartic</p> <p>Nécessité d'informer davantage les personnes âgées, un groupe de personnes plus vulnérable</p> <p>Impacts du projet liés au « boom and bust », particulièrement ses effets sur la cohésion sociale et la santé mentale</p> <p>Risques à la santé physique attribuables aux bruits, poussières, contamination de l'eau, accidents potentiels, transport et entreposage de matières dangereuses</p> <p>Importance de maintenir les réseaux de voisinage pour les résidants relocalisés</p> <p>Nécessité d'un suivi dans le but de minimiser les impacts imprévus liés à la relocalisation des résidants du secteur sud de Malartic</p> <p>Nécessité d'informer régulièrement la population sur le projet et d'impliquer les nombreux organismes présents dans le milieu</p>

<b>Tableau 1 (suite)</b>	
<b>Commentaires, attentes et préoccupations formulés lors des entrevues avec les intervenants du milieu</b>	
<b>Organismes</b>	<b>Commentaires et préoccupations</b>
MRC de La Vallée-de-l'Or	<p>Localisation adéquate des parcs à résidus miniers en tenant compte des vents dominants</p> <p>Réduction des inconvénients liés au bruit et à la poussière pour les résidants de Malartic</p> <p>Impact potentiel du projet sur la qualité de l'eau souterraine utilisée pour l'approvisionnement en eau potable</p>
Ville de Malartic	<p>Augmentation de la richesse foncière de la Ville découlant du projet induisant une réduction de la charge fiscale des contribuables de Malartic</p> <p>Acquisition de terrains requise pour permettre le développement résidentiel et industriel susceptible d'être entraîné par le projet</p> <p>Sécurité des usagers du réseau routier en regard du sautage à la mine</p> <p>Sécurité des usagers de chemin du Lac-Mourier qui serait utilisé par les travailleurs de la mine</p> <p>Impact des parcs à résidus miniers sur le paysage</p>
Municipalité de Rivière-Héva	Informations sur le projet désirées par la municipalité
Comité de diversification économique de Malartic	<p>Dynamisation de l'activité commerciale de Malartic favorisée par le projet</p> <p>Disponibilité d'espaces pour le développement résidentiel en raison de l'aménagement du nouveau quartier de relocalisation des résidants du secteur sud de Malartic</p>
Chambre de commerce de Malartic	<p>Augmentation de la richesse foncière de la Ville découlant du projet induisant une réduction de la charge fiscale des commerçants de Malartic</p> <p>Augmentation de l'achalandage dans les commerces en raison de la venue potentielle de nouveaux résidants</p> <p>Implantation probable de nouveaux commerces à Malartic</p> <p>Inconvénients liés au bruit et à la poussière produits par la mine au niveau du secteur commercial de Malartic</p> <p>Déplacement de commerces vers le nouveau quartier de relocalisation des résidants du secteur sud de Malartic</p>

<b>Tableau 1 (suite)</b>	
<b>Commentaires, attentes et préoccupations formulés lors des entrevues avec les intervenants du milieu</b>	
<b>Organismes</b>	<b>Commentaires et préoccupations</b>
Malartic en santé	<p>Incertitude face à la période de post-fermeture de la mine projetée</p> <p>Attente face à la création d'un centre regroupant tous les organismes communautaires de Malartic</p> <p>Impacts du projet sur l'économie, la santé et le tissu social</p> <p>Impacts sur les services publics et les commerces associés au départ de résidants de Malartic</p> <p>Inquiétude face au coût des loyers et à la disponibilité des logements</p> <p>Impact positif sur les infrastructures</p> <p>Incertitudes vécues par les personnes âgées</p> <p>Impacts de la relocalisation sur la proximité des services</p> <p>Importance d'informer la population adéquatement</p>
Centre local de développement (CLD) de la Vallée-de-l'Or	<p>Création d'emplois découlant du projet</p> <p>Réserve quant à l'impact économique positif du projet pour la ville de Malartic</p> <p>Exode possible de résidants de Malartic en raison du projet</p> <p>Incertitudes au sein de la population relative à la réalisation ou non du projet</p> <p>Inconvénients liés à la poussière et au bruit produits par la mine</p> <p>Impacts de la localisation des futurs parcs à résidus miniers</p> <p>Impacts environnementaux et sociaux du projet</p>
Société d'aide au développement de la collectivité de la Vallée-de-l'Or (SADC)	<p>Impact économique positif mais modéré du projet pour Malartic</p> <p>Impact positif du projet sur le développement industriel de Malartic</p> <p>Pénurie appréhendée de main-d'œuvre pour le projet</p> <p>Inconvénients liés à la poussière et au bruit produits par la mine</p> <p>Maintien de l'intégrité des équipements récréotouristiques de Malartic</p>

<b>Tableau 1 (suite)</b>	
<b>Commentaires, attentes et préoccupations formulés lors des entrevues avec les intervenants du milieu</b>	
<b>Organismes</b>	<b>Commentaires et préoccupations</b>
Chambre immobilière de l'Abitibi-Témiscamingue	Rareté de logements à Malartic advenant que les résidants du secteur sud s'installent ailleurs que dans le nouveau quartier de relocalisation Diminution probable, mais à court terme seulement, de la valeur des propriétés situées à proximité de la future mine
Martin Roch, évaluation-conseil	Rehaussement de l'aspect esthétique de la ville de Malartic en raison de l'aménagement du nouveau quartier de relocalisation des résidants du secteur sud Impact positif mais modéré du projet sur le marché immobilier puisque plusieurs travailleurs de la mine pourraient décider de ne pas s'installer à Malartic; les milieux riverains de plans d'eau sont davantage attrayants
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	Répercussions du projet globalement positives pour la ville de Malartic Amélioration du tissu social de Malartic en raison de la venue probable de nouveaux résidants Meilleure utilisation des infrastructures scolaires liée à la proximité du nouveau quartier de relocalisation des résidants du secteur sud Nécessité de relocaliser l'école primaire loin de l'école secondaire Pénurie possible de places à l'école primaire advenant une augmentation de clientèle découlant de la venue de nouveaux résidants à Malartic
École secondaire Le Tremplin	Optimisme face au projet Restriction d'utilisation d'infrastructures municipales par l'école en raison de leur utilisation potentiellement accrue découlant de la venue de nouveaux résidants à Malartic Nécessité de favoriser la diversification économique de Malartic
École Saint-Martin	Répercussion positive du projet liée à la construction d'une nouvelle école Organisation du déménagement à la nouvelle école Impact de la relocalisation de l'école sur le transport scolaire Impact de la mine au plan esthétique Partage des retombées économiques du projet au sein de l'ensemble de la population de Malartic

<b>Tableau 1 (suite)</b>	
<b>Commentaires, attentes et préoccupations formulés lors des entrevues avec les intervenants du milieu</b>	
<b>Organismes</b>	<b>Commentaires et préoccupations</b>
Centre de la petite enfance (CPE) Bambins et Câlines	Impact positif du projet lié à la cohabitation au CPE d'enfants de nouveaux résidants plus favorisés avec la clientèle actuelle qui l'est moins, en partie Impact de la relocalisation du CPE sur le transport pour la clientèle défavorisée Pénurie possible de logements locatifs accessibles aux résidants défavorisés en raison de la relocalisation des résidences du secteur sud de Malartic
Centre de santé de la Vallée-de-l'Or (point de service du CLSC à Malartic)	Impact économique positif du projet Amélioration de la qualité de vie à Malartic Rétention des résidants actuels de Malartic Perturbations sociales liées à la venue de nouveaux résidants à Malartic Augmentation possible du coût de la vie, notamment des loyers, pour les personnes à faible revenu de Malartic Demande accrue de services de santé et de services sociaux en raison de la venue de nouveaux résidants à Malartic Incertitudes au sein de la population relative à la réalisation ou non du projet Impact visuel du projet Impacts environnementaux du projet Nécessité de planifier au plan social la période post-fermeture de la mine
Centre de santé de la Vallée-de-l'Or Centre d'hébergement Saint-Martin	Impact économique positif du projet Organisation du transfert des résidants vers le nouveau centre d'hébergement Impact visuel du projet Inconvénients liés au bruit et à la poussière produits par la mine
Office municipal d'habitation de Malartic (OMHM) Résidence Germain Paquette	Inquiétudes liées au transfert vers la nouvelle résidence des personnes âgées qui sont plus sensibles Proximité des services pour les résidants de la nouvelle résidence Proximité des services dispensés par le nouveau centre d'hébergement Saint-Martin pour les résidants de la nouvelle résidence



<b>Tableau 1 (suite)</b>	
<b>Commentaires, attentes et préoccupations formulés lors des entrevues avec les intervenants du milieu</b>	
<b>Organismes</b>	<b>Commentaires et préoccupations</b>
Table de concertation des Aînés de Malartic	<p>Possibilité de conséquences psychosociales et de santé importantes chez certaines personnes âgées déplacées lorsqu'ils prendront réellement conscience qu'ils doivent déménager</p> <p>Fardeau additionnel pour les personnes âgées elles-mêmes ou pour les aidants naturels (déménagement, décisions à prendre, etc.)</p> <p>Stress et problèmes de santé liés au déménagement, aux changements dans les habitudes de vie, aux nuisances provoquées par les opérations de forage ainsi que les travaux de construction et l'exploitation projetés de la mine</p> <p>Vulnérabilité des personnes âgées face aux changements, sentiment de déracinement; ces personnes sont moins bien informées généralement pour diverses raisons comme la surdité et la mobilité réduite qui les contraignent à ne pas pouvoir assister aux réunions publiques d'information sur le projet</p> <p>Perte du réseau social</p> <p>Besoin de transport collectif</p> <p>Nécessité d'implanter des services de soutien aux personnes âgées (financiers, psychologiques ou autres)</p> <p>Établissement d'un plan d'action tenant compte des tâches à réaliser et des échéanciers de relocalisation des personnes âgées</p> <p>Assignment d'intervenants pour le suivi auprès des personnes âgées déplacées</p>
Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue	Intégration du projet au paysage
Camping régional de Malartic	Augmentation probable des intrusions sur le terrain de camping en raison de la proximité du nouveau quartier de relocalisation des résidants du secteur sud de Malartic
Club de golf de Malartic	<p>Augmentation de la clientèle du golf découlant de la venue de nouveaux résidants à Malartic et expansion possible du parcours</p> <p>Réaménagement du parcours de golf en raison de l'aménagement, sur trois trous existants, du nouveau quartier de relocalisation des résidants du secteur sud de Malartic</p>

<b>Tableau 1 (suite)</b>	
<b>Commentaires, attentes et préoccupations formulés lors des entrevues avec les intervenants du milieu</b>	
<b>Organismes</b>	<b>Commentaires et préoccupations</b>
Club de motoneige de Malartic	Réaménagement des sentiers dans la ville de Malartic en raison des nouvelles installations de la mine et de l'aménagement du nouveau quartier de relocalisation des résidants du secteur sud de Malartic Impact négatif sur certains commerces du réaménagement des sentiers dans la ville de Malartic Impact négatif sur le nombre de membres du club causé par le réaménagement ou la fermeture temporaire de sentiers
Club quad Sentiers des rendez-vous	Réaménagement des sentiers dans la ville de Malartic en raison des nouvelles installations de la mine et de l'aménagement du nouveau quartier de relocalisation des résidants du secteur sud de Malartic
Club de ski de fond de Malartic	Accès réduit aux sentiers pour les étudiants de l'école Le Tremplin Sentiers recoupés par le nouveau quartier de relocalisation des résidants du secteur sud de Malartic Intégration des pistes dans le nouveau quartier
Groupe de consultation de la communauté de Malartic	Inquiétudes de la population liées au bruit et à la poussière, à l'environnement en général, au tissu social et à la relocalisation de résidants du secteur sud de Malartic Relocalisation plus difficile pour les personnes âgées Impact visuel du projet Craintes relatives à la sécurité des personnes (projection de roches comme à la mine Sigma de Val-d'Or) Préoccupations face à la relocalisation du centre communautaire (école Renaud) et de la résidence Germain Paquette

<b>Tableau 1 (suite)</b>	
<b>Commentaires, attentes et préoccupations formulés lors des entrevues avec les intervenants du milieu</b>	
<b>Organismes</b>	<b>Commentaires et préoccupations</b>
Comité de vigilance	<p>Exode possible des jeunes pouvant être causé par la non disponibilité des logements et les loyers plus élevés</p> <p>Impacts sur la santé publique (parc à résidus miniers, contamination de la nappe phréatique, poussières)</p> <p>Impact visuel du projet</p> <p>Impacts sur le parc immobilier (dommages aux fondations des bâtiments, baisse de la valeur des propriétés)</p> <p>Impacts environnementaux en général</p> <p>Appréhension face à l'envergure du projet</p> <p>Impacts psychosociaux de la relocalisation (stress, sentiment d'obligation, dépression, angoisse, détresse)</p> <p>Nécessité de produire une étude d'impact sur l'environnement complète, impartiale et compréhensible pour la population</p>



#### **4. ENQUÊTES AUPRÈS DES RÉSIDANTS ET DES ENTREPRISES COMMERCIALES DE MALARTIC**

##### **4.1 Objectifs**

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement du projet minier aurifère Canadian Malartic, des enquêtes postales ont été réalisées. Ces enquêtes, l'une conduite auprès des résidents de la ville de Malartic et l'autre auprès des propriétaires ou représentants des entreprises commerciales présentes dans la municipalité avaient comme objectifs principaux de recueillir les préoccupations et les opinions de ces groupes sur le projet et d'évaluer les impacts psychosociaux susceptibles d'en découler.

##### **4.2 Méthode**

###### **4.2.1 Hypothèses**

Le protocole de collecte de données décrit ci-dessous a permis de recueillir plusieurs renseignements sur la situation géographique et socioéconomique des répondants ainsi que sur leurs opinions à l'égard de leur milieu, les impacts du projet qu'ils anticipent et leurs réactions depuis son annonce. Le choix des renseignements colligés dans le cadre des enquêtes est basé sur un modèle prédictif. Celui-ci s'inspire de l'approche transactionnelle de la relation humain-environnement proposée par Altman et Rogoff (1987), ainsi que des modèles développés dans la recherche sur la perception des risques (Slovic, 1987) et le stress (Evans et Cohen, 1987). Il s'inspire également des résultats de nombreuses études d'impact sur l'environnement. La figure 2 présente le modèle prédictif des réactions psychosociales susceptibles de découler du projet.



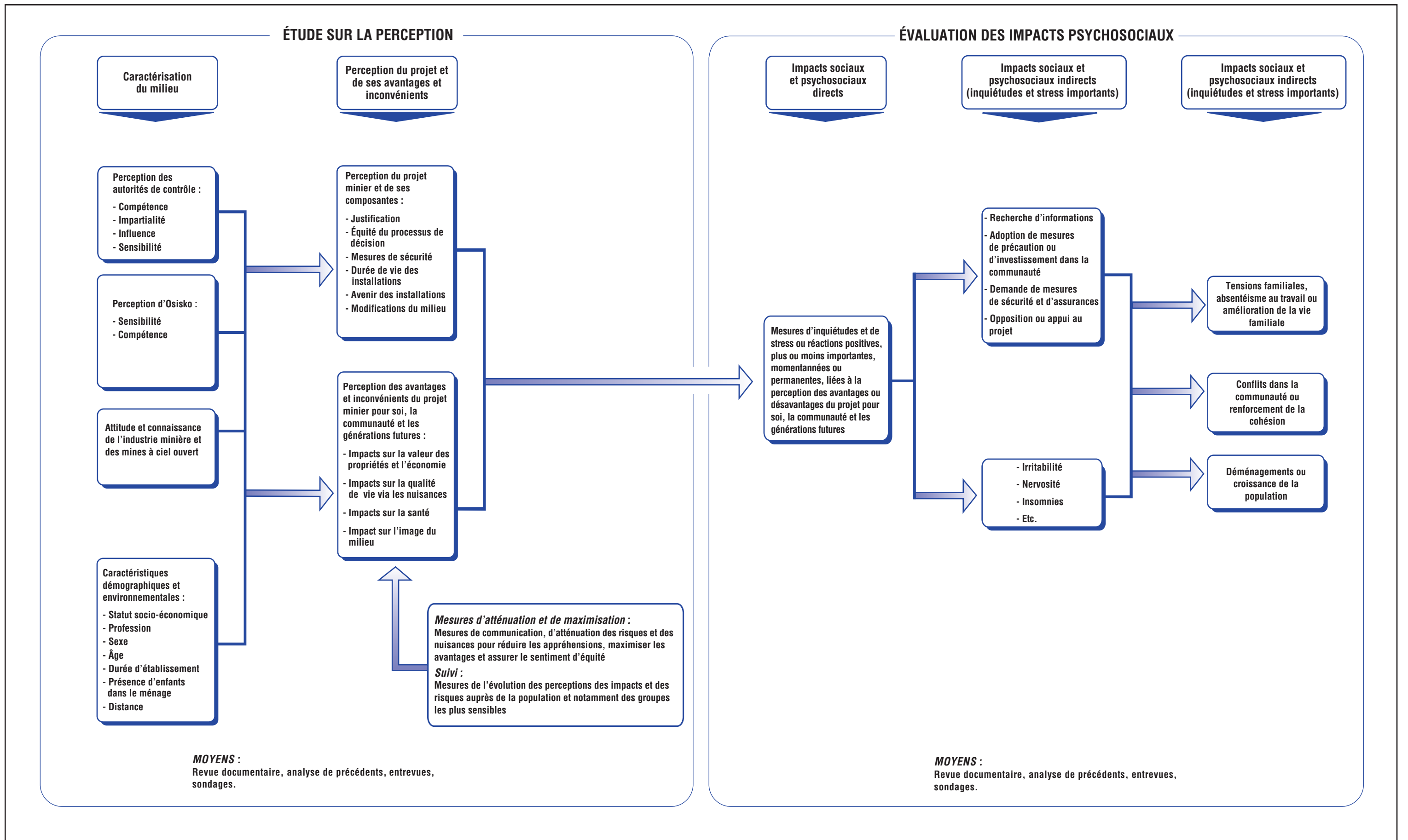


Figure 2 : Modèle prédictif des réactions psychosociales





Plusieurs types de variables sont utilisés dans le modèle prédictif, soit :

- géographiques, plus spécifiquement la distance entre la résidence et le projet<sup>1</sup> et la présence de frontières<sup>2</sup> définissant différents secteurs dans la ville;
- socioéconomiques, soit le sexe, le niveau de revenu, le niveau de scolarité, etc.;
- psychosociales, c'est-à-dire les réactions que le projet suscite;
- l'évaluation du projet, considérant trois facteurs qui sont l'opinion quant au promoteur; les impacts du projet et son acceptabilité.

Le choix de ces variables et l'organisation du modèle prédictif sont basés sur une revue de littérature et sur des résultats d'études d'impact sur l'environnement publiées par Hydro-Québec, particulièrement celle du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 (Hydro-Québec Production, décembre 2003a et b).

### ***Distance***

La distance détermine considérablement la perception des impacts d'un projet. De manière générale, les effets d'une exploitation sur la situation d'un individu ou d'un ménage diminuent avec l'accroissement de la distance entre la source d'impact et la résidence. Toutefois, la distance n'est pas le seul déterminant, l'organisation spatiale du milieu, notamment la constitution de secteurs, joue également un rôle.

---

<sup>1</sup> La visibilité des installations est également un facteur potentiellement important, mais au moment où l'enquête a été réalisée, la situation des résidents à cet égard n'était connu ni d'eux ni de l'équipe de projet. La présence d'autres installations industrielles est aussi un élément environnemental qui peut influencer les perceptions.

<sup>2</sup> Cette notion de frontière a été développée par K. Lynch (1960). Elle est utilisée ici pour formuler l'hypothèse que la rue Royale (route 117) et la voie ferrée délimitent certains secteurs dans la ville de Malartic. Par ailleurs, au sud de la rue Royale, une partie du quartier est visé par le projet de relocalisation. Deux secteurs distincts ont donc été considérés, celui qui comprend des résidences qui seront relocalisées et celui qui n'en comporte pas.

### **Secteurs**

Comme l'a montré K. Lynch (1960), les villes sont divisées subjectivement par les résidents en secteurs. Les secteurs sont délimités, entre autres, par des frontières constituées, selon le cas, d'éléments du milieu bâti, tels une route ou une voie ferrée, ou d'éléments du milieu naturels, comme une crête, une montagne ou un lac.

Dans le cas de Malartic, la rue Royale et la voie ferrée du Canadien National ont été considérées comme des éléments marquants, susceptibles de représenter des frontières de secteurs. Par ailleurs, en raison de l'exploitation du gisement, la plupart des résidents demeurant au sud de la rue Royale seront relocalisés au nord-est de la zone urbaine, dans un nouveau quartier. Cette expérience particulière a déterminé l'identification de ces résidents comme faisant partie d'un secteur distinct aux fins de l'enquête auprès des résidents de Malartic.

### **Acceptabilité et impacts psychosociaux**

L'acceptabilité d'un projet est principalement liée au résultat d'une évaluation faite par les résidents de ses avantages et de ses inconvénients. Ces impacts peuvent être personnels, par exemple l'obtention d'un emploi, ou sociaux, comme la stimulation de l'activité économique dans le milieu.

Les impacts psychosociaux sont, quant à eux, utilement classés en fonction de l'échelle auxquels ils se manifestent, soit l'individu, le groupe primaire, et enfin la communauté. Au plan individuel, ces impacts peuvent être d'ordre émotif, par exemple, une préoccupation plus ou moins importante engendrant de la peur, de l'anxiété, de la colère, de la culpabilisation ou un stress plus ou moins élevé. Un niveau élevé d'anxiété et de stress peut se traduire par des maux de tête, de la fatigue et même un état dépressif. Toujours chez l'individu, on note, au plan comportemental, des réactions comme la recherche d'aide et d'information, la mise en place de mécanismes de réduction de la source d'ennuis ou encore, dans les cas sévères, l'éloignement de la source d'inconvénients. Les impacts psychosociaux peuvent également entraîner un sentiment de fierté et de contrôle chez l'individu. On a pu observer une plus grande motivation qui peut se traduire par une implication des individus dans leur communauté.

Au plan familial et au niveau des réseaux primaires, on a constaté, selon les circonstances, des conflits entre époux et membres de la famille ou la création de nouveaux liens de voisinage ou d'amitié et le renforcement des rapports préexistants.

À l'échelle de la communauté, on a pu mesurer des effets de stigmatisation, de fracture et de conflits entre groupes ou d'isolement social, mais également le développement de compétences, de solidarité et de prise en charge (autonomisation) par la communauté (Baum et coll., 1983; Davidson et coll., 1982; Dohrenwed et coll., 1981; Evans et Cohen, 1987; Freudenburg et Baxter, 1985; Elliot et coll., 1993). Une perte de confiance de la population envers les autorités responsables (promoteur, administration publique, politicien, etc.) a également été souvent observée.

Les réactions psychosociales sont déterminées par la perception des impacts du projet, mais également par l'évaluation, positive ou négative, des mesures d'atténuation et du déroulement du processus de décision. La prévalence des impacts psychosociaux dans un milieu varie considérablement selon la perception des impacts. Elle est influencée par le type de projet, l'insertion environnementale (distance-visibilité) du projet et les caractéristiques sociologiques des individus, des groupes ou des communautés.

Il existe donc de multiples caractéristiques sociales qui influencent la perception des impacts, les réactions psychosociales et ultimement, l'acceptabilité d'un projet. Elles varient également d'un milieu à l'autre. Toutefois, trois éléments importants ont été dégagés des études : les *particularités des technologies* employées; la *confiance* manifestée à l'égard du promoteur et plus généralement envers les autorités de contrôle des décisions; et enfin, le *sentiment de contrôle* sur le projet et ses impacts que peut ressentir un individu.

En ce qui a trait aux particularités des technologies, deux traits perçus influencent particulièrement les réactions de peur et de rejet d'un individu : son *potentiel catastrophique* (nombre de victimes potentielles lors d'un accident) et son degré de *familiarité* (connaissance personnelle ou scientifique). Plus le potentiel catastrophique est perçu comme important et la familiarité considérée comme faible, plus une technologie sera crainte et rejetée.

La confiance manifestée à l'égard du promoteur est sujette à la perception de l'histoire des relations entre celui-ci et/ou les entreprises du même type et la population, du degré de compétence manifesté par les représentants de l'entreprise, de la transparence des

informations véhiculées par celle-ci et enfin, de la bienveillance manifestée par la compagnie à l'égard du milieu.

Le contrôle peut être exercé directement par l'individu ou indirectement par l'entremise d'individus, de groupes, d'institutions ou de mécanismes auxquels la personne aura confiance et délèguera la responsabilité de contrôle du projet. À conditions égales, plus le sentiment de contrôle augmente, plus les craintes et les impacts psychosociaux qui peuvent les accompagner seront réduits.

Enfin, l'évaluation des impacts et les réactions suscitées s'inscrivent dans une histoire. Le déroulement du projet, la mise en place des mesures d'atténuation ou de maximisation et les effets qui en découlent sont évalués sur une base continue par les individus qui «ajustent» leurs opinions et leurs actions au déroulement des événements. La prévision des impacts sociaux doit donc être associée à des scénarios de déroulement des événements susceptibles de faire évoluer les perceptions et donc les comportements des individus.

#### **4.2.2 Zone d'étude et populations ciblées**

Les populations ciblées pour les enquêtes menées à Malartic étaient les résidants de la zone à relocaliser dans le cadre du projet (secteur sud), les résidants des autres secteurs de Malartic et les commerçants. Pour l'enquête auprès des résidants de Malartic, le territoire de la ville a été subdivisé en trois secteurs en plus du secteur sud. Ce fractionnement en trois secteurs a été effectué afin d'examiner si les résidants les plus rapprochés du futur site minier avaient des réponses différentes face aux impacts appréhendés et aux réactions psychosociales. La figure 44, placée à la fin de la section 4.6, présente les limites des quatre différents secteurs de l'enquête auprès des résidants de Malartic (secteur sud et autres secteurs délimités pour l'enquête). En dépliant cette figure, le lecteur pourra la consulter tout en prenant connaissance des résultats de l'enquête.

#### **4.2.3 Questionnaires**

Les questionnaires d'enquête ont été élaborés, d'une part, à l'intention des propriétaires et locataires de Malartic et, d'autre part, à l'intention des commerçants de la ville. En tout, trois questionnaires distincts ont été préparés : celui destiné aux commerçants, celui à l'intention des résidants du secteur sud de Malartic (secteur à relocaliser) et le questionnaire adressé aux

autres résidants de Malartic (selon les trois secteurs délimités). L'annexe 3 regroupe ces trois questionnaires. Une compilation détaillée des résultats a été effectuée pour chacun d'eux. Ces résultats sont présentés à l'annexe 4.

#### **4.2.4 Procédures**

##### **4.2.4.1 Pré-test**

Les questionnaires ont fait l'objet de pré-tests auxquels ont collaboré quinze répondants provenant des trois groupes ciblés (cinq répondants par questionnaire). Ces répondants aux pré-tests ont été recrutés aléatoirement par le biais d'appels téléphoniques le 10 novembre 2007. À la suite de ces contacts téléphoniques initiaux, les questionnaires ont été transmis par courrier. Ces personnes devaient d'abord répondre au questionnaire. Par la suite, un membre de l'équipe de GENIVAR les contactait afin de vérifier s'ils avaient rencontré des difficultés de compréhension des questions. On demandait également aux répondants d'expliquer comment ils interprétaient certaines questions plus complexes. On notait aussi le temps requis par le répondant pour remplir le questionnaire. Suivant ce pré-test, des modifications mineures ont été apportées aux questionnaires.

##### **4.2.4.2 Envoi postal**

Pour l'enquête auprès des résidants de Malartic, la liste des adresses a été compilée à partir du rôle foncier fourni par la Ville de Malartic. Pour compléter cette liste, un membre de l'équipe de GENIVAR a recensé les adresses des propriétés avec logements. Les adresses des résidants provenant du secteur sud ont été fournies par Osisko. En ce qui concerne l'enquête auprès des entreprises commerciales, la liste des établissements a été fournie par le CLD de la Vallée-de-l'Or.

Une annonce a été publiée dans l'hebdomadaire local de Malartic quelques jours avant l'envoi postal des questionnaires d'enquête. Une circulaire a également été distribuée dans les casiers postaux de tous les ménages de Malartic. Ayant pour but de favoriser le taux de réponse, l'annonce et la circulaire avisaient la population de Malartic de la réception prochaine du questionnaire d'enquête et sollicitaient leur collaboration.

Les questionnaires ont été postés le 29 novembre 2007. L'envoi comprenait une lettre d'introduction, un dépliant d'information sur le projet Canadian Malartic produit par Osisko, le questionnaire et une enveloppe de retour préaffranchie. La date limite de retour des questionnaires complétés a été fixée au 24 décembre 2007. Pendant toute la durée des enquêtes, les répondants pouvaient obtenir de l'aide pour remplir le questionnaire ou s'informer sur le projet grâce à une ligne téléphonique sans frais mise à leur disposition.

Initialement, 1 701 questionnaires ont été expédiés. De ce nombre, 92 questionnaires étaient adressés aux commerçants de Malartic, 1 353 aux résidents de Malartic (dont 245 provenant du secteur 1, 587 du secteur 2 et 521 du secteur 3) et 256 aux résidents du secteur sud de la ville (zone relocalisée).

À l'échéance du 24 décembre 2007, une compilation du nombre de questionnaires complétés et retournés a montré qu'une relance était nécessaire auprès des commerçants et des résidents du secteur 1, puisque la marge d'erreur visée de 8 % et moins pour l'ensemble des groupes n'était pas atteinte pour ces deux groupes. Ainsi, le 10 janvier 2008, 239 questionnaires ont été retournés aux commerçants et aux résidents du secteur 1. La date limite de retour des questionnaires était alors fixée au 25 janvier 2008. Tous les questionnaires reçus après cette date n'ont pas été considérés dans l'analyse des résultats de l'enquête.

#### **4.2.4.3 Taux de réponse**

Au total, 690 questionnaires ont été complétés et reçus le ou avant le 25 janvier 2008. De ce nombre, 145 proviennent des résidents du secteur sud et 494 des résidents des autres secteurs de Malartic (voir le tableau 2); par ailleurs, au total, 51 commerçants ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse global pour l'ensemble de la population de Malartic est de 44 %, c'est-à-dire que près d'un ménage sur deux a complété le questionnaire lui étant destiné. La marge d'erreur pour la population de Malartic est établie à 3,77 %. La marge d'erreur, selon le secteur, varie de 5,29 % à 9,33 %, 19 fois sur 20. L'échantillon du secteur sud a une marge d'erreur de 6,77 % et celui des commerces de 9,03 %. Le taux de réponse chez les commerçants est de 50 %. Les taux de réponses obtenus confèrent à l'enquête une bonne représentativité au plan statistique.

<b>Tableau 2</b>				
<b>Taux de réponse et marge d'erreur selon les secteurs de résidence</b>				
<b>Secteur</b>	<b>Population totale (nombre)<sup>a</sup></b>	<b>Échantillon (nombre)</b>	<b>Marge d'erreur (%)</b>	<b>Taux de réponse (%)<sup>b</sup></b>
Secteur 1	320	82	9,33	47
Secteur 2	921	163	6,96	32
Secteur 3	908	249	5,29	50
Secteur sud	470	145	6,77	56

Notes :

- a La population totale représente le nombre d'adultes résidant dans un secteur.
- b Le taux de réponse des secteurs est calculé par rapport au nombre de ménages puisqu'un seul questionnaire a été envoyé à chacun des ménages.

#### **4.2.4.4 Contrôle de la qualité**

Les réponses aux questionnaires ont été enregistrées dans une matrice où chaque réponse avait un code de saisie préalablement défini. Afin d'assurer la qualité de l'information recueillie, une série de vérifications ont été effectuées. Quatre-vingt-dix questionnaires choisis au hasard ont été vérifiés au complet. Une validation logique a par ailleurs été complétée pour s'assurer de la validité des renvois à des questions complémentaires. Deux questionnaires ont été rejetés à la suite de l'exercice de validation.

#### **4.2.5 Limites de l'étude**

Cette étude est fondée sur les réactions suscitées jusqu'à maintenant par les informations diffusées sur le projet et les événements (activités d'exploration, négociations avec les propriétaires déplacés, etc.) qui se sont déroulés depuis l'annonce du projet. Les répondants ont indiqué les réactions psychosociales qu'ils ont vécues en lien avec le projet et les impacts environnementaux qu'ils anticipent.

Il faut souligner toutefois que l'enquête a été réalisée alors que les Malarticois n'avaient pas encore pris connaissance des simulations visuelles de la bande de protection de la fosse et des futures haldes de la mine. De plus, le déplacement des ménages relocalisés n'avait pas débuté et les négociations avec une partie des propriétaires n'étaient pas terminées. Ces événements ont fort probablement influencé les perceptions et les réactions tout comme le feront, bien entendu, la réalisation du projet et le vécu qu'il entraînera pour les résidants.

### **4.3 Analyse des écarts avec les données de recensement**

#### **4.3.1 Enquête auprès des résidants de Malartic**

Les caractéristiques socioéconomiques des répondants de Malartic ont été comparées aux données de recensement de 2006 de Statistique Canada pour cette ville afin de déterminer s'il existe des écarts importants.

Le tableau 3 montre que, par rapport aux données de Statistiques Canada, parmi les répondants à l'enquête :

- les jeunes de 18 à 24 ans sont sous-représentés, mais les adultes entre 55 et 76 ans sont surreprésentés;
- les personnes ne possédant qu'une faible scolarité (7 années et moins) sont sous-représentés alors que les personnes les plus scolarisées (niveau collégial et supérieur) sont surreprésentées;
- les personnes ayant un revenu très faible (moins de 20 000 \$) sont sous-représentées alors que ceux dont le revenu est de 20 000 \$ à 59 999 \$ et de plus de 100 000 \$ sont surreprésentés.



<b>Tableau 3</b>			
<b>Écart entre les caractéristiques socioéconomiques des répondants à l'enquête auprès des résidants de Malartic et les données de recensement de Statistiques Canada de 2006</b>			
<b>Catégorie</b>	<b>Variable</b>	<b>Données de recensement</b>	<b>Caractéristiques des répondants</b>
		<b>%</b>	<b>%</b>
Âge	18 à 24 ans	11	2
	25 à 54 ans	54	51
	55 à 74 ans	25	36
	75 et plus	10	11
Sexe	Homme	49	51
	Femme	51	49
Niveau de scolarité	Primaire (7 ans ou moins)	29	17
	Secondaire non complété	20	22
	Secondaire complété	31	29
	CÉGEP, certificats, attestations, etc.	13	19
	Universitaire	7	13
Revenu des ménages	Moins de 20 000 \$	38	22
	20 000 \$ - 39 999 \$	23	29
	40 000 \$ - 59 999 \$	13	21
	60 000 \$ - 79 999 \$	14	11
	80 000 \$ - 99 999 \$	8	8
	100 000 \$ \$ et plus	5	9
Statut d'occupation	Propriétaire	57	78
	Locataire	43	22

Les écarts montrent que les résidants les plus faiblement scolarisés et moins nantis, ont moins participé à l'enquête que les plus scolarisés disposant de revenus plus élevés. Les plus jeunes ont également moins participé à l'enquête. Cette situation s'explique d'une part, par le fait que les personnes plus faiblement scolarisées et souvent moins nanties ont plus de difficulté à employer le questionnaire auto-administré, ce qui entraîne une représentation plus faible de ce groupe. D'autre part, on sait que, de manière générale, les jeunes ont moins tendance à participer aux sondages. Les plus jeunes et les moins nantis sont également plus souvent locataires, ce qui expliquerait également la sous-représentation de ce type d'occupant dans l'enquête.

La surreprésentation des personnes les plus scolarisées et la sous-représentation des moins diplômées dans l'enquête tend à réduire légèrement l'appui au projet qui a été mesuré. L'analyse des résultats montre en effet que la proportion de personnes critiques à l'égard du projet est plus forte chez celles qui sont très scolarisées alors qu'à l'inverse, les gens qui le sont moins ont tendance à approuver plus largement le projet (voir la section 4.6). Pour la même raison, les réponses portant sur les impacts anticipés du projet et les réactions (inquiétudes, irritation, colère, etc.) à l'égard de celui-ci sont également légèrement plus importantes dans l'enquête que dans la population. Bref, les résultats de l'enquête surestiment légèrement les perceptions et les attitudes négatives du milieu malarticois à l'égard du projet minier.

#### **4.3.2 Enquête auprès des entreprises commerciales de Malartic**

La liste des entreprises de Malartic (commerces, industrie, services) a été fournie par le CLD de la Vallée-de-l'Or. Rappelons que toutes les entreprises recensés (92) ont reçu un questionnaire et 51 propriétaires ou responsables l'ont retourné.

Le tableau 4 permet de comparer le nombre d'employés déclarés selon les données du CLD (mises à jour à l'été 2007) et celui retrouvé dans les réponses au questionnaire de l'enquête. On constate que les entreprises de moins de 5 employés sont sous-représentées dans l'enquête. Il apparaît donc que pour les propriétaires de ces entreprises, le temps ou l'intérêt à répondre au questionnaire ait manqué. Par contre, les entreprises comptant de 5 à 9 employés sont sur-représentées, alors que la proportion de celles qui comptent 10 employés et plus est similaire dans l'enquête et dans le répertoire fourni par le CLD.

La comparaison des réponses des entreprises de Malartic par catégorie de taille ou de nombre d'année d'existence, entre autres, n'a pas été effectuée en raison notamment du petit nombre d'effectifs dans chacune des catégories. Il n'est donc pas possible de déterminer si l'écart entre les données du répertoire du CLD et celles de l'enquête fait en sorte que les réactions ou les opinions de leurs propriétaires ou responsables sont sous-estimées ou sur-estimées dans l'enquête et dans quelle proportion elles pourraient l'être.

<b>Tableau 4</b>		
<b>Écart du nombre d'employés dans les entreprises commerciales de Malartic</b>		
<b>Nombre d'employés</b>	<b>Données du CLD de la Vallée-de-l'Or</b>	<b>Données de l'enquête auprès des entreprises commerciales de Malartic</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>
Moins de 5	62	51
De 5 à 9	17	29
De 10 à 14	8	8
15 et plus	10	8

#### **4.4 Résultats de l'enquête auprès des résidents de Malartic**

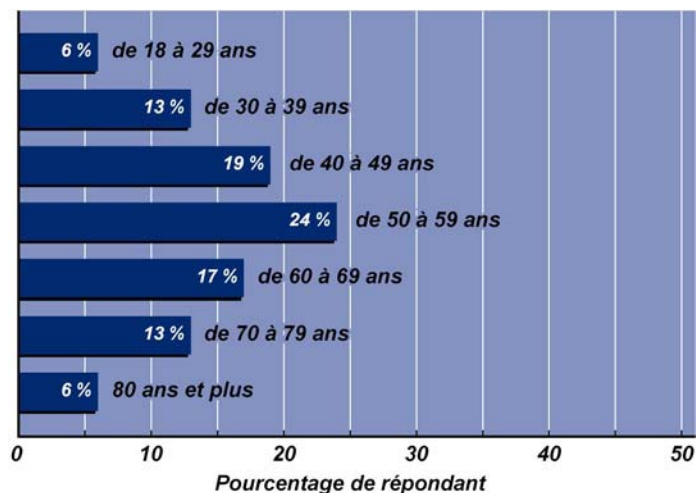
Cette section porte sur les résultats de l'enquête auprès des résidents de Malartic. Elle présente les caractéristiques socioéconomiques des répondants ainsi que les perceptions du milieu à l'égard du projet. Plusieurs figures réfèrent aux secteurs délimités pour cette enquête. Ces secteurs sont illustrés sur la figure 44 placée à la fin de la section 4.6. Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe 4.

##### **4.4.1 Caractéristiques socioéconomiques des répondants**

###### **4.4.1.1 Ensemble des répondants de Malartic**

Les répondants à l'enquête (637) se divisent à peu près également entre les deux sexes, 51 % sont des hommes et 49 %, des femmes. Leur moyenne d'âge s'établit à 54 ans. Parmi les répondants, 19 % ont moins de 39 ans alors que 36 % dépassent l'âge de 60 ans (voir la figure 3).

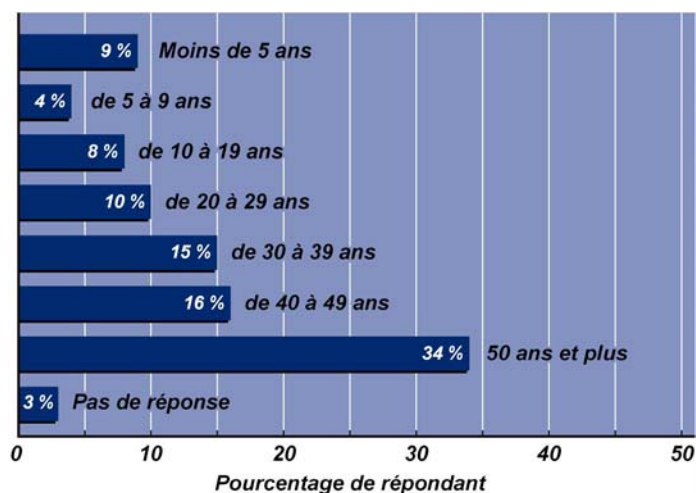
Figure 3 Catégorie d'âge de l'ensemble des répondants de Malartic



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

Les répondants, en grande majorité des propriétaires (77 %), sont enracinés dans le milieu puisqu'ils y résident depuis 37,5 ans en moyenne. La moitié d'entre eux demeurent à Malartic depuis 40 ans et plus. La répartition des répondants selon le nombre d'années de résidence à Malartic est présentée sur la figure 4.

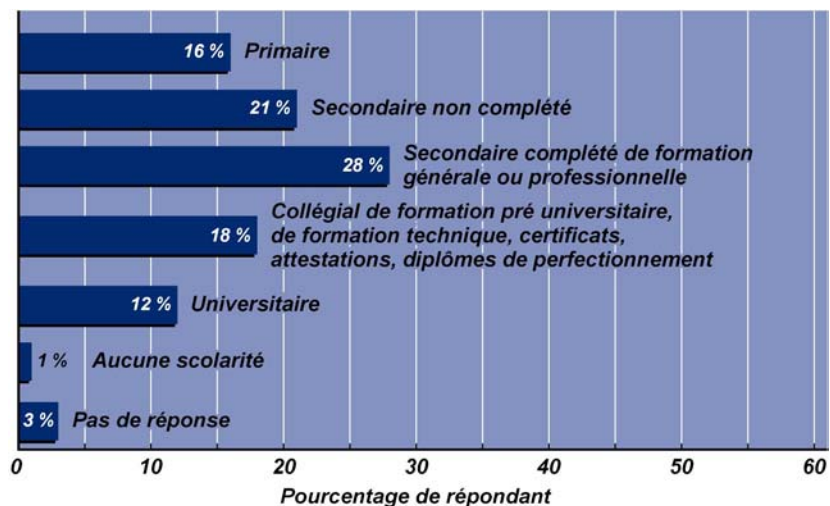
Figure 4 Nombre d'années de résidence à Malartic pour l'ensemble des répondants



La grande majorité des répondants (71 %) vit seule (31 %) ou dans un ménage comprenant deux personnes (40 %), ce qui signifie qu'une minorité (25 %) seulement des ménages comptent au moins un enfant.

En ce qui concerne la scolarité, un peu plus du tiers des répondants (37 %) n'ont pas complété le niveau secondaire. Près du tiers des répondants (28 %) détiennent un diplôme de cinquième secondaire alors que 18 % ont obtenu un diplôme collégial et 12 % un diplôme universitaire (voir la figure 5).

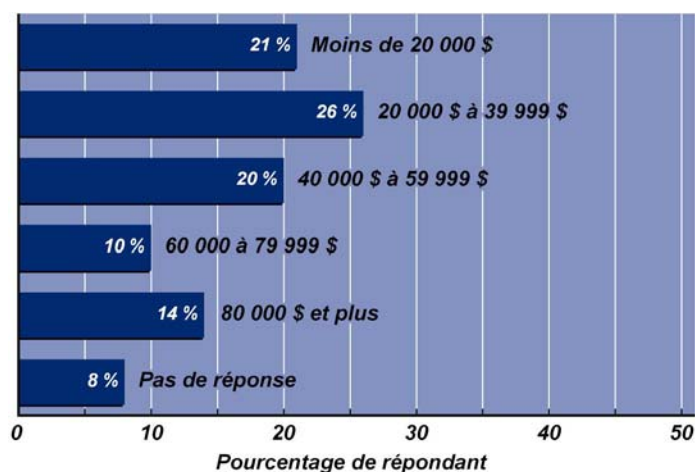
Figure 5 Niveau de scolarité de l'ensemble des répondants de Malartic



Un peu plus du tiers des répondants travaillent à temps plein (38 %), approximativement un autre tiers ont pris leur retraite (37 %), 8 % occupent un emploi à temps partiel et 2 % un emploi saisonnier. Enfin, un petit groupe de répondants (8 %) déclare s'occuper de la maison à temps plein.

Les revenus demeurent en général assez modestes; près de la moitié des répondants (47 %) déclarent en effet que leur ménage compte sur un revenu de moins de 40 000 \$ en 2006. Une minorité de répondants (14 %) indiquent que leur ménage dispose d'un revenu annuel de plus de 80 000 \$ (voir la figure 6).

Figure 6 Revenu du ménage pour l'ensemble des répondants de Malartic



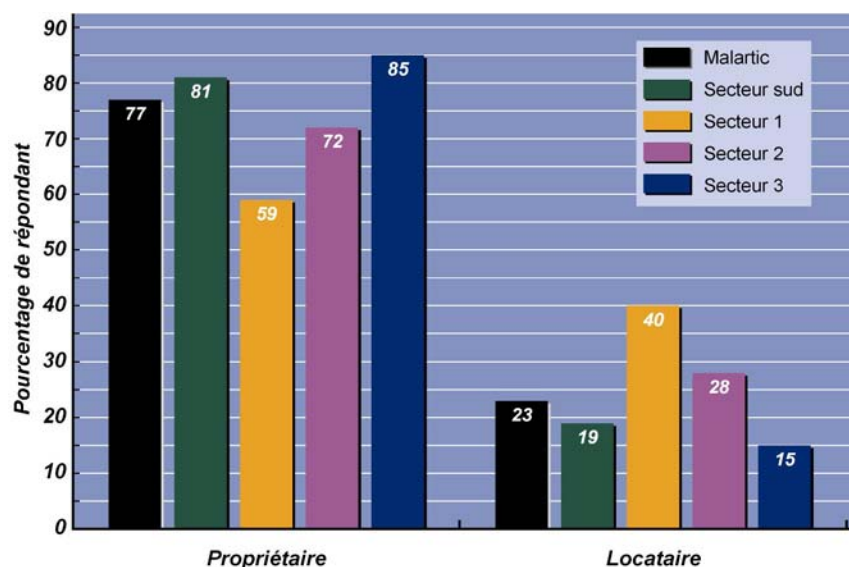
#### 4.4.1.2 Caractéristiques des répondants par secteurs de résidence

L'hypothèse de travail que le secteur de résidence détermine les réactions et les opinions à l'égard du projet a présidé au découpage du territoire (les détails méthodologiques ont été décrits précédemment à la section 4.2). Par ailleurs, les secteurs délimités varient dans leur composition sociale comme le montre clairement les résultats de l'enquête. En effet, plusieurs caractéristiques importantes des répondants et des ménages, telles que le statut de propriétaire et la composition des ménages par exemple, varient d'un secteur de résidence à l'autre.

##### **Statut d'occupation**

On constate tout d'abord que la proportion de propriétaires change significativement d'un secteur à l'autre. Elle représente un peu plus de la moitié des répondants (59 %) dans le secteur 1 (voir la figure 7). Dans les trois autres secteurs, la proportion des répondants qui sont propriétaires de leur résidence est plus élevée, soit 72 % dans le secteur 2, 81 % dans le secteur sud et 85 % dans le secteur 3.

Figure 7 Proportion des propriétaires et des locataires pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

### Composition des ménages

La composition des ménages montre des variations significatives d'un secteur à l'autre. En effet, au moins le tiers des répondants des secteurs 1 et 2 (33 % et 38 %) vivent seuls, alors qu'environ le quart seulement des ménages des secteurs 3 et sud (27 % et 23 %) se trouvent dans la même situation (voir la figure 8). Les secteurs sud et 3 comptent plus de ménages avec enfants (20 % et 18 %) que les secteurs 1 et 2 (11 % chacun). Dans les secteurs, les ménages sont en majorité formés de deux personnes sauf dans le cas du secteur 2 (voir la figure 9).

Figure 8 Composition du ménage pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête

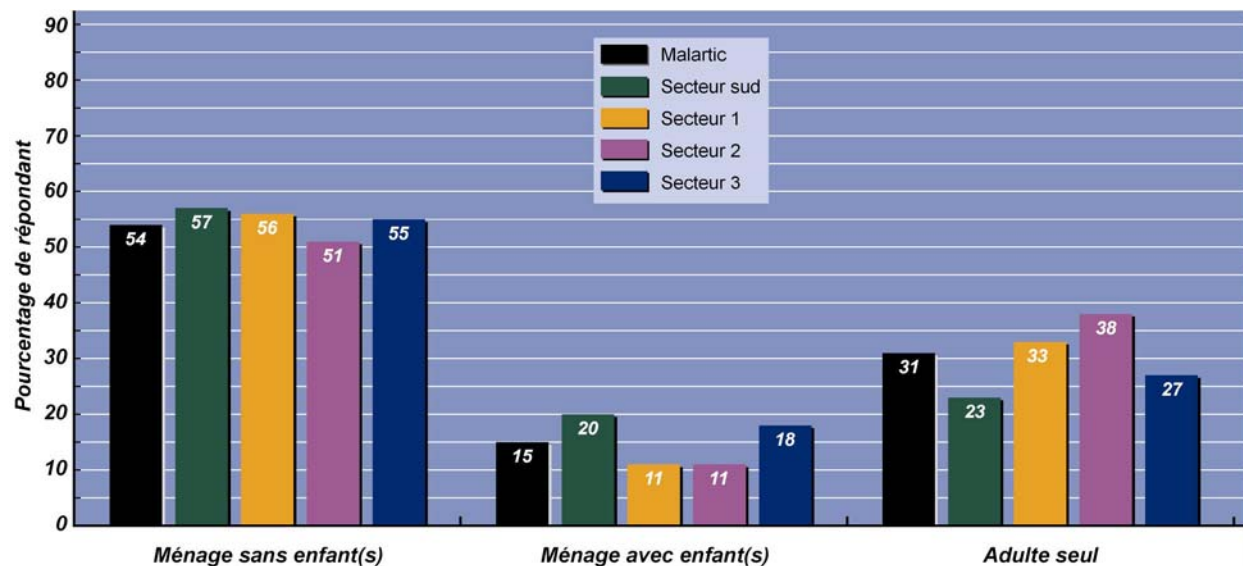
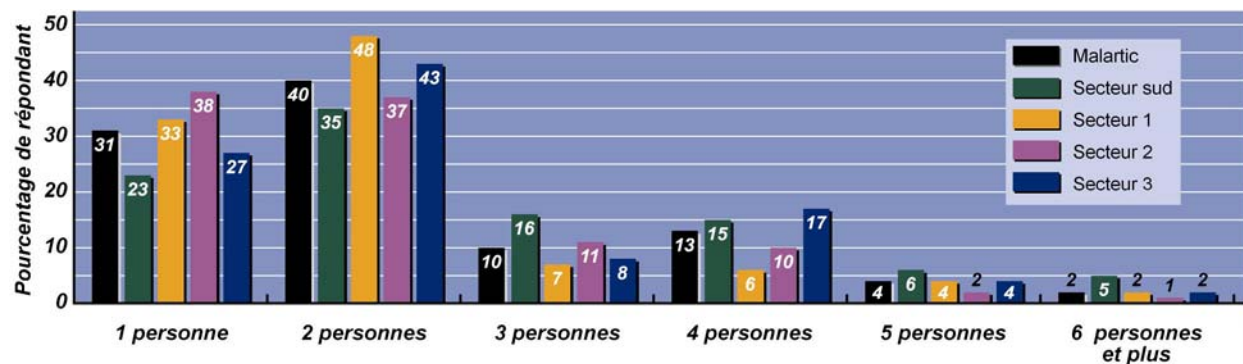


Figure 9 Nombre de personnes par ménage pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



### Situation économique

La situation économique des ménages montre des écarts significatifs selon le secteur d'enquête. La proportion de répondants déclarant travailler à temps plein se chiffre à un peu moins du tiers dans le secteur 1 (30 %) mais augmente à la moitié dans le secteur sud (voir la figure 10). Dans les secteurs 2 et 3, le pourcentage des répondants travaillant à temps plein



s'établit à 34 % et 40 % respectivement. Le nombre de personnes retraitées varie également, passant de 31 % dans le secteur sud à 43 % dans le secteur 1.

La variation du statut d'emploi des répondants selon le secteur d'enquête se reflète dans les revenus des ménages. En effet, une minorité de répondants du secteur 1 (6 %) déclarent un revenu de plus de 80 000 \$ en 2006, alors que cette proportion atteint le quart des répondants dans le secteur sud (voir la figure 11). La situation dans les deux autres secteurs s'établit, grosso modo, entre ces deux résultats; 10 % des répondants du secteur 2 et 16 % de ceux du secteur 3 atteignent un revenu annuel pour leur ménage d'au moins 80 000 \$.

Figure 10 Situation de l'emploi pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête

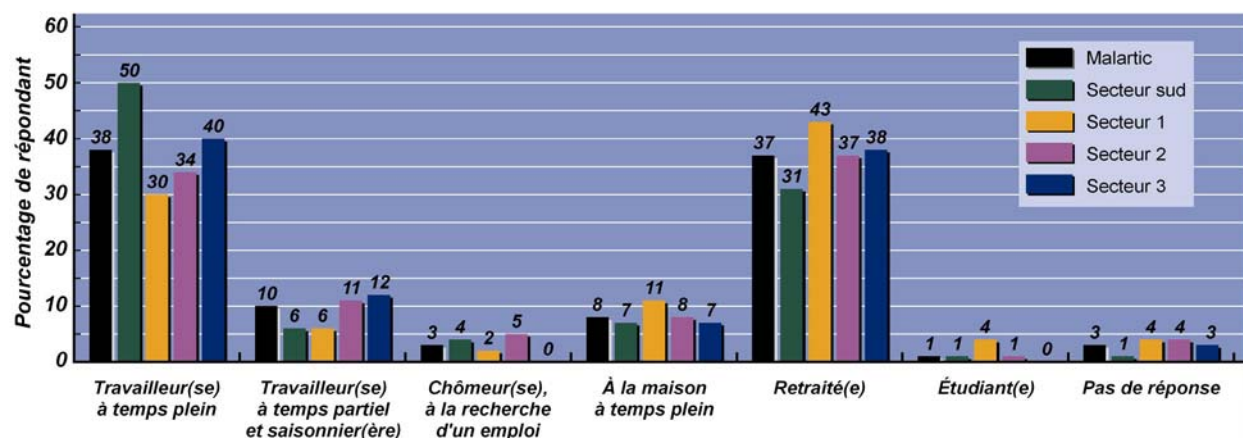
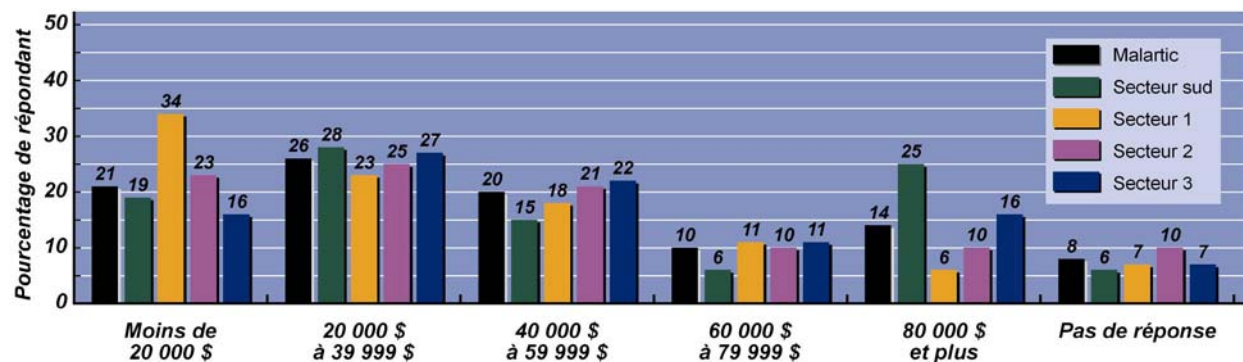


Figure 11 Revenu du ménage pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



### ***Variation non significative de certaines caractéristiques socioéconomiques***

Certaines caractéristiques socioéconomiques ne montrent pas de variations significatives d'un secteur à l'autre. C'est le cas de la répartition des répondants selon le sexe. De même, l'âge des répondants, leur niveau de scolarité et la durée de résidence à Malartic ne distinguent pas les secteurs entre eux.

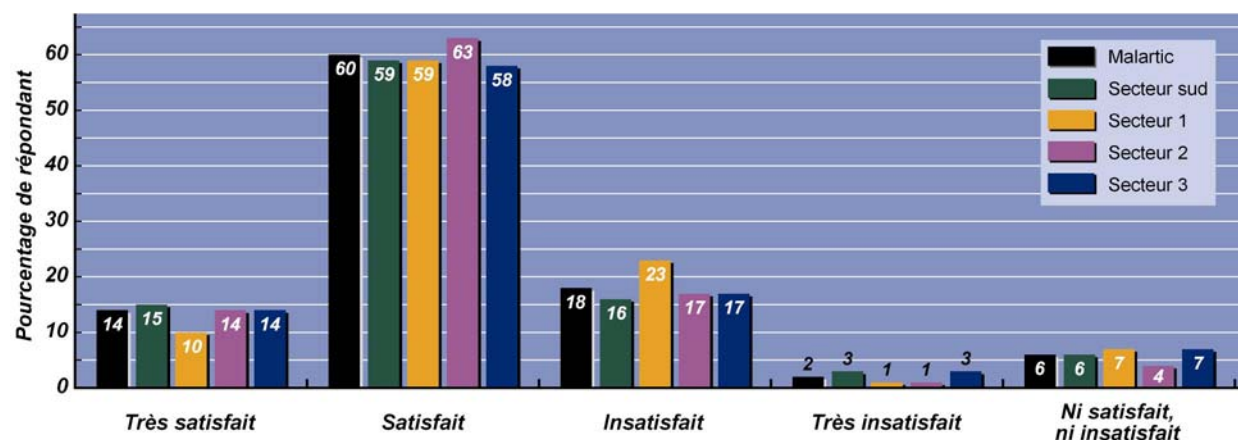
#### **4.4.2 Perception du milieu à l'égard du projet**

Comment les résidants de Malartic qualifient-ils le projet Canadian Malartic et ses impacts potentiels? À quoi s'attendent-ils? Est-ce que le projet est accepté ou remis en question et pourquoi? Les résidants manifestent-ils des inquiétudes à l'égard du projet? Est-ce que celles-ci se sont traduites en actions ou en réactions émotives plus ou moins vives? Plusieurs questions de l'enquête visent à recueillir les opinions des Malarticois pour répondre à ces interrogations.

##### **4.4.2.1 Qualité de vie à Malartic**

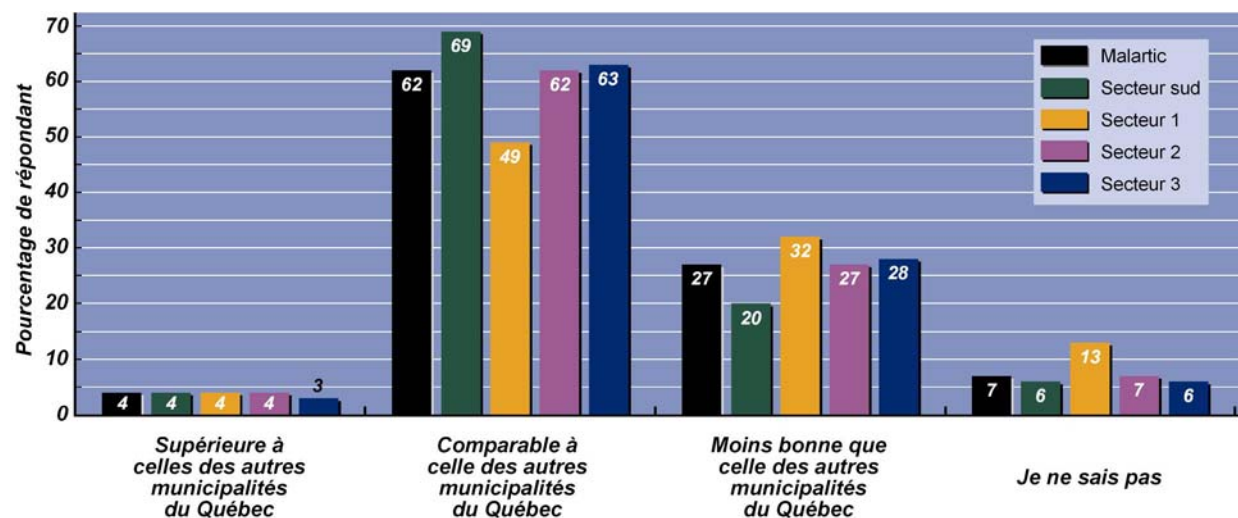
La grande majorité des répondants disent être satisfaits (60 %) ou très satisfait (14 %) de la qualité de vie à Malartic alors que 20 % s'avouent plus ou moins insatisfaits (voir la figure 12). Parmi les répondants, 66 % estiment d'ailleurs que la qualité de vie à Malartic est comparable ou supérieure à celle des autres municipalités du Québec (voir la figure 13). La tranquillité des lieux et la qualité des liens sociaux expliquent principalement l'évaluation positive de la qualité de vie. À l'inverse, le manque de commerces, de services et de loisirs réduit la qualité de vie selon les répondants. Cette appréciation est très partagée à Malartic puisqu'aucun secteur ne se démarque des autres.

Figure 12 Estimation de la qualité de vie à Malartic pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

Figure 13 Qualité de vie à Malartic par rapport à celle des autres municipalités du Québec pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3% pour l'ensemble de Malartic.

#### 4.4.2.2 Satisfaction à l'égard de l'information sur le projet Canadian Malartic

Les informations fournies par le Groupe de consultation de la communauté (GCC) sur le projet minier Canadian Malartic depuis son annonce satisfont une bonne proportion des répondants (47 %), mais une minorité (10 %) reste insatisfaite (voir la figure 14). Il est frappant de constater que près du quart des répondants (21 %) ne connaissent pas ce groupe (8 %) ou l'information qu'il diffuse sur le projet (13 %). En outre, 9 % des répondants ne peuvent se prononcer sur leur degré de satisfaction à l'égard de l'information véhiculée par le GCC. On note, par ailleurs, que les répondants s'estimant satisfaits ou très satisfaits de l'information diffusée représentent une proportion plus importante dans les secteurs 3 et sud (50 % et 53 %) que dans les secteurs 1 et 2 (44 % et 43 %).

Plus de la moitié des répondants (53 %) s'estiment satisfaits ou très satisfaits de l'information diffusée cette fois par Osisko (voir la figure 15). Une minorité (11 %) reste toutefois insatisfaite, en raison principalement du manque d'information et de sa diffusion peu intéressante selon eux. Par ailleurs, comme dans le cas du GCC, on note une proportion relativement importante de répondants qui affirment ne pas connaître Osisko ou l'information que l'entreprise diffuse (15 %). Les opinions à ce sujet varient significativement d'un secteur à l'autre, les résidents des secteurs 3 et sud (56 % et 58 %) s'estimant proportionnellement plus souvent satisfaits que ceux des secteurs 1 et 2 (45 % et 51 %).

Figure 14 Degré de satisfaction à l'égard de l'information diffusée par le Groupe de consultation de la communauté pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête

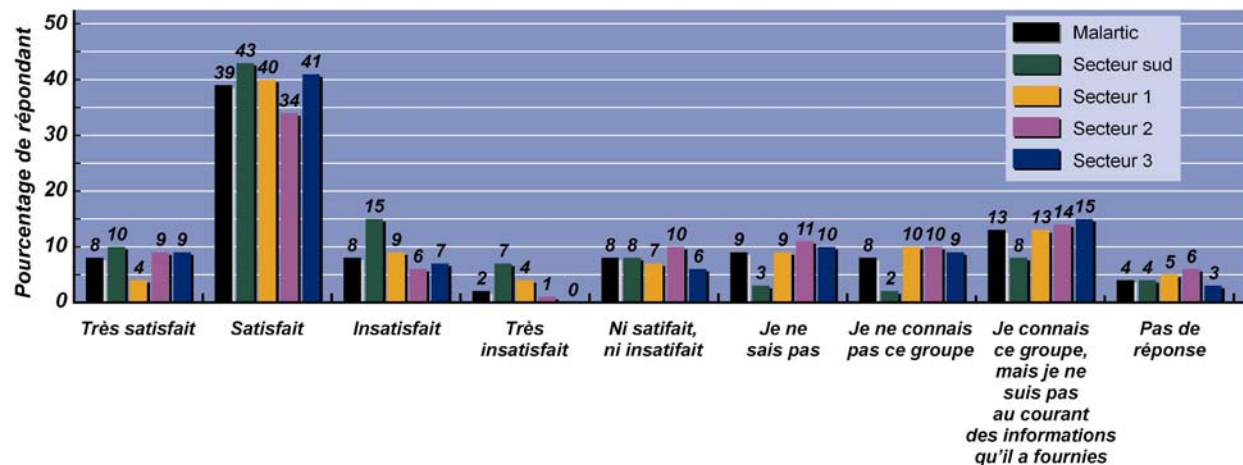
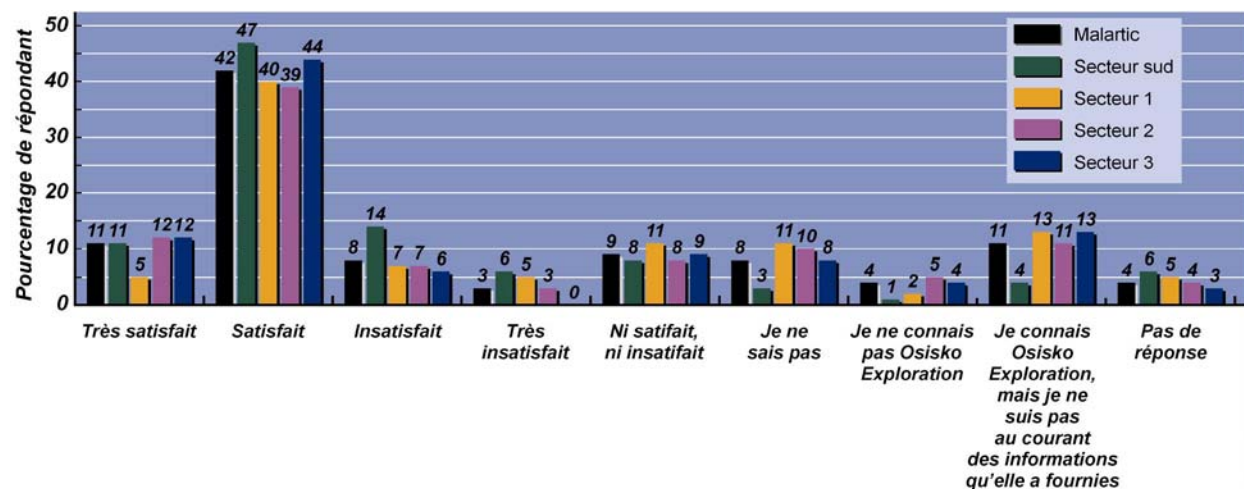


Figure 15 Degré de satisfaction des répondants à l'égard de l'information diffusée par Osisko pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête

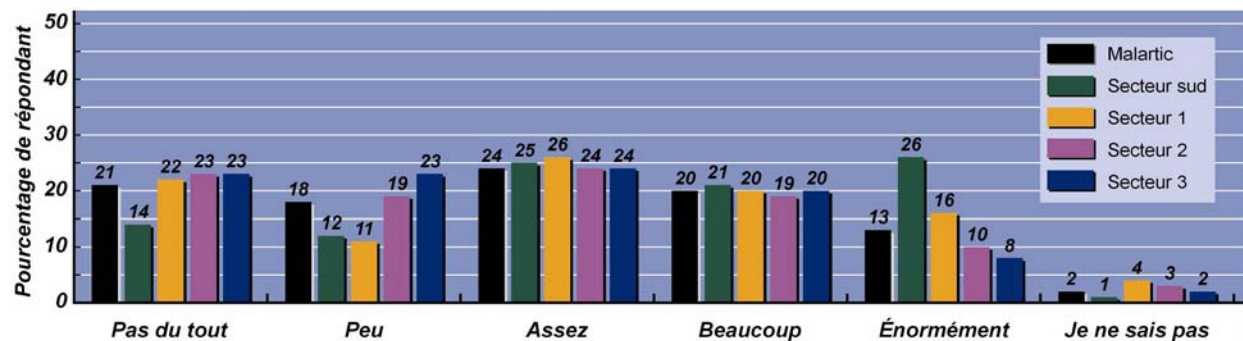


#### 4.4.2.3 Réactions depuis l'annonce du projet

##### *Niveau de préoccupation et réactions psychosociales*

On peut constater qu'un peu plus du tiers des répondants (39 %) de la municipalité se déclarent peu (18 %) ou pas du tout (21 %) préoccupés par le projet (voir la figure 16). Par contre, plus de la moitié des répondants (57 %) sont assez (24 %), beaucoup (20 %) ou énormément (13 %) préoccupés. Les répondants préoccupés sont relativement plus nombreux dans les secteurs 1 et sud (62 % et 72 %) que dans les secteurs 3 et 2 (52 % et 53 %).

Figure 16 Niveau de préoccupation à l'égard du projet pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête

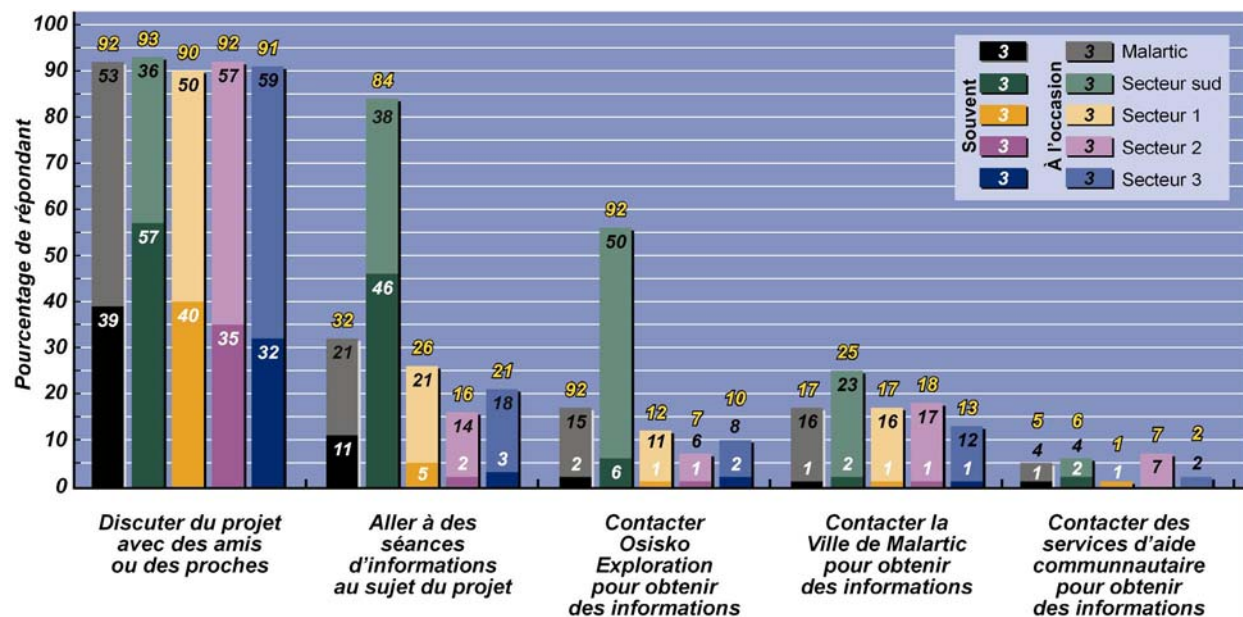


Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

La préoccupation des répondants à l'égard du projet a amené la grande majorité (92 %) à en discuter avec des amis ou des proches (voir la figure 17). Plusieurs (32 %) sont allés à au moins une séance d'information sur le projet. Par ailleurs, très peu de gens (17 %) ont contacté Osisko ou la Ville de Malartic (17 %) ou encore le CLSC (5 %) pour obtenir des informations. Peu de répondants ont signifié à Osisko (7 %) ou à la Ville de Malartic (11 %) leur appui au projet ou au contraire leur opposition à celui-ci, que ce soit à la compagnie minière (1 %) ou aux responsables de la municipalité (2 %) (voir la figure 18).

Il existe des différences d'un secteur à l'autre quant à l'intérêt manifesté pour les informations sur le projet. On constate ainsi que les résidents qui seront éventuellement relocalisés (répondants du secteur sud) affirment beaucoup plus souvent que les autres avoir contacté Osisko (56 %) ou la Ville de Malartic (25 %) pour obtenir de l'information, être allé à des séances d'information (84 %), ou manifester leur appui au projet auprès de l'entreprise minière (15 %).

Figure 17 Recherche d'information sur le projet pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête

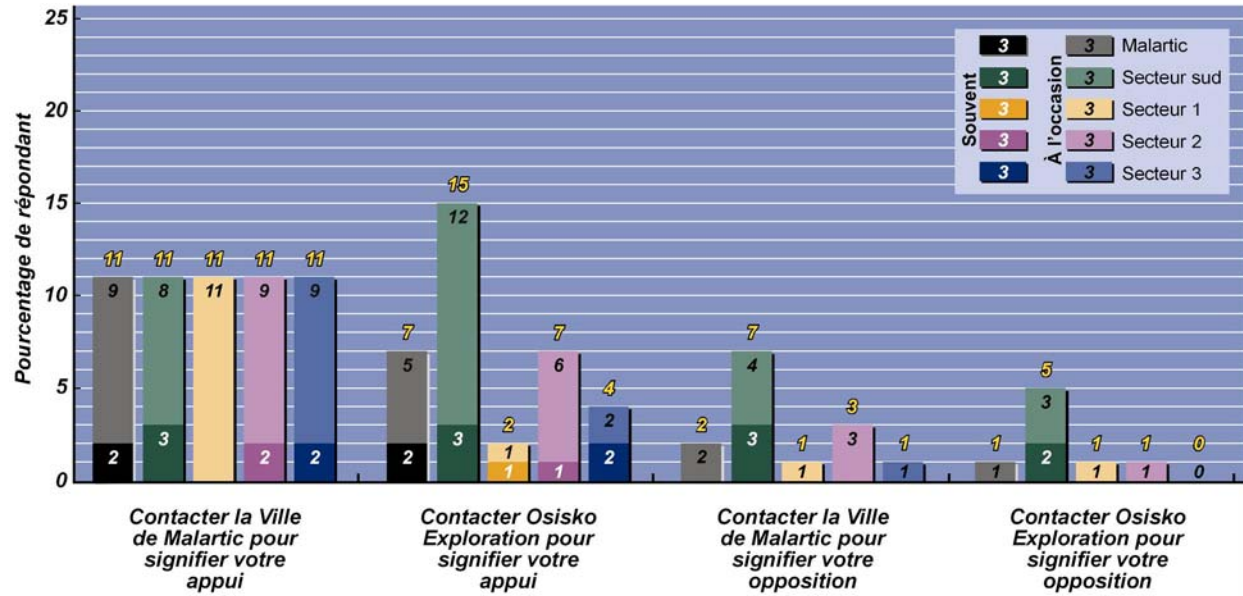


Note : La valeur indiquée en jaune présente la somme des réponses souvent et à l'occasion.

Une proportion plus ou moins importante de répondants ont ressenti l'une ou l'autre des réactions émotives suggérées dans l'enquête. Alors que les deux tiers (64 %) affirment être enthousiastes à l'égard du projet, le quart (25 %) cherche à ne pas y penser (voir la figure 19). Une proportion de 20 % des répondants ont ressenti de l'irritation ou de la colère en pensant au projet, au moins à l'occasion, et près du quart (23 %) indiquent s'être disputés avec leur conjoint à ce sujet. Enfin, 17 % des répondants affirment avoir eu un sommeil perturbé en pensant au projet.

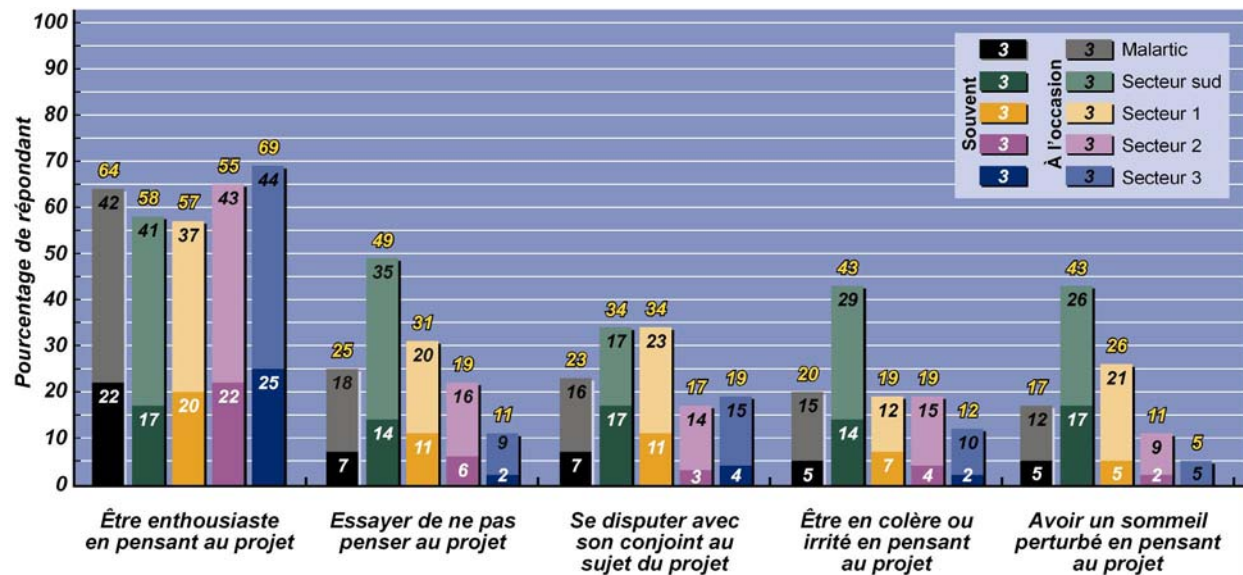
La prévalence des réactions suscitées par le projet varie d'un secteur d'enquête à l'autre. Globalement, on retrouve un nombre proportionnellement plus élevé de résidants ayant un sommeil perturbé, qui ont été irrités ou en colère, se sont disputés avec leur conjoint ou ont cherché à ne pas penser au projet dans les secteurs sud et 1 que dans les deux autres secteurs.

Figure 18 Réaction d'appui ou d'opposition au projet pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La valeur indiquée en jaune présente la somme des réponses souvent et à l'occasion.

Figure 19 Réactions émotives suscitées par le projet pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête

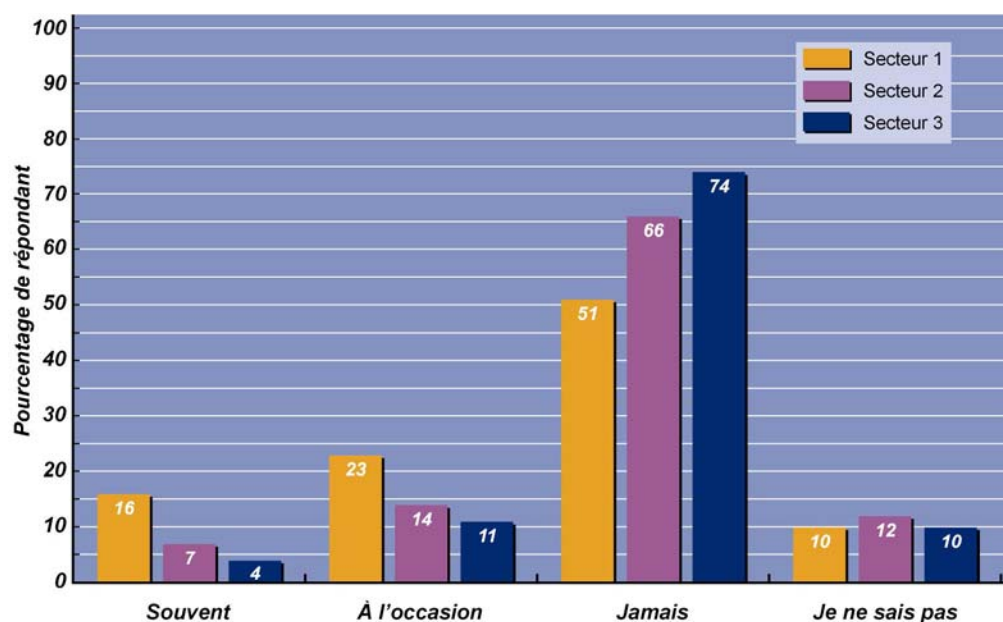


Note : La valeur indiquée en jaune présente la somme des réponses souvent et à l'occasion.



Par ailleurs, dans les secteurs non touchés par la relocalisation projetée, une proportion de 21 % des répondants a considéré déménager, au moins à l'occasion, en raison du projet. Cette proportion est nettement plus élevée (39 %) dans le secteur 1 que dans les deux autres secteurs d'enquête (voir la figure 20).

Figure 20 Proportion des répondants ayant indiqué avoir considéré déménager pour éviter les impacts du projet, secteurs 1, 2 et 3

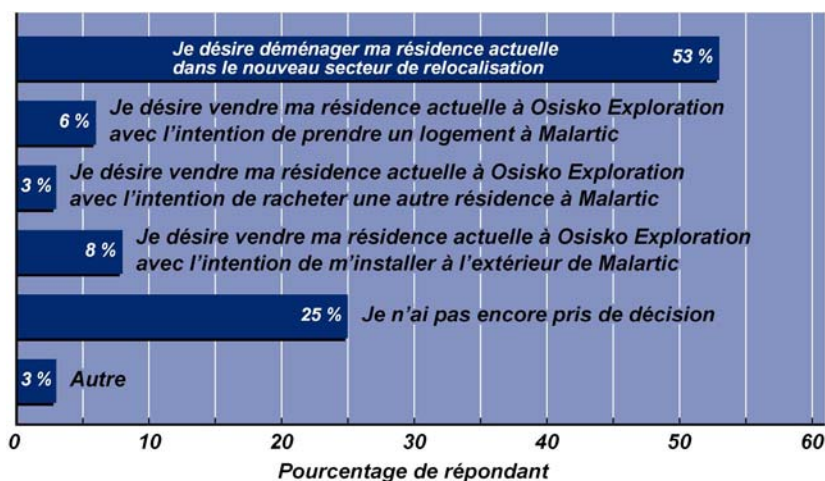


***Intention des répondants du secteur sud au sujet de la relocalisation de leur quartier en raison du projet minier***

Les personnes résidant dans le secteur sud devront être relocalisées en raison de la construction de la mine. La grande majorité de ces résidents, 81 %, sont actuellement propriétaires. Pour ces derniers, l'offre d'Osisko comporte l'achat de leur propriété actuelle ou encore le déménagement de leur résidence actuelle dans le nouveau quartier de relocalisation. Selon les résultats de l'enquête, la majorité des répondants (53 %) veulent voir leur résidence actuelle déménagée dans le nouveau quartier (secteur de relocalisation) (voir la figure 21). Toutefois, 25 % d'entre eux n'avaient pas encore pris leur décision au moment de l'enquête. Parmi les autres répondants qui désirent vendre leur propriété à Osisko, 6 % ont l'intention de prendre un logement à Malartic, 3 % d'acheter une autre résidence à Malartic, et 8 % pensent quitter la ville.

Les répondants qui comptent quitter Malartic<sup>3</sup> ne se distinguent pas des autres propriétaires quant à leurs caractéristiques sociales, sauf pour le revenu. Ce groupe comprend en effet une proportion plus élevée que la moyenne de ménages (38 %) qui comptent sur des revenus de 80 000 \$ et plus.

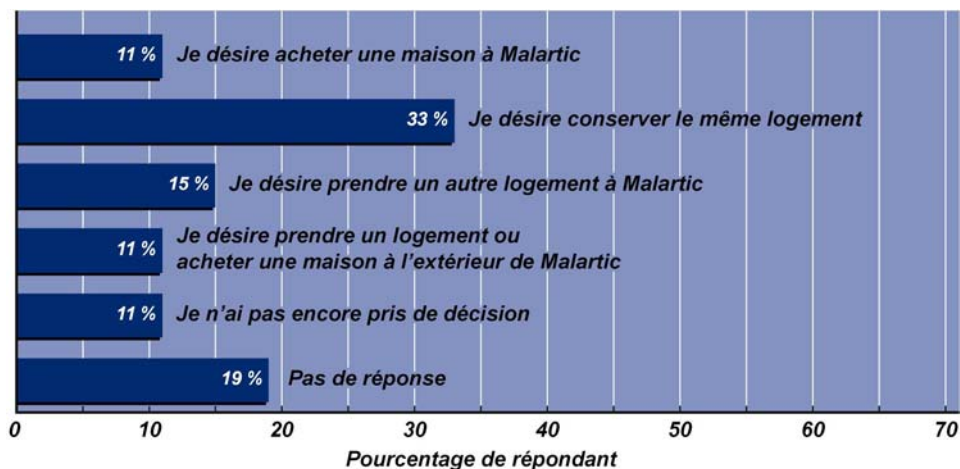
Figure 21 Intention des propriétaires du secteur sud au sujet de la relocalisation en raison du projet minier



Chez le petit groupe de locataires, la majorité, 59 %, désirent rester à Malartic, soit en conservant leur logement 33 %, en déménageant dans un nouveau logement (15 %) ou en achetant une résidence (11 %) (voir la figure 22). Une minorité de répondants (11 %) ont l'intention de quitter Malartic. Notons qu'en raison du nombre très peu élevé de répondants qui veulent quitter Malartic, il n'est pas possible de vérifier si leurs caractéristiques sociales se distinguent ou non de celles des autres locataires. Près du tiers des répondants qui sont locataires (30 %) n'avaient toutefois pas pris de décision ou ne sont pas prononcés au moment d'être interrogés sur leur intention face au projet de relocalisation.

<sup>3</sup> Comme le nombre de répondants de ce groupe est extrêmement petit (13), les inférences statistiques pour celui-ci doivent être considérées avec prudence, les marges d'erreur statistiques étant très importantes.

Figure 22 Intention des locataires du secteur sud au sujet de la relocalisation en raison du projet minier



#### 4.4.2.4 Impacts anticipés du projet minier

Les impacts anticipés du projet minier sur lesquels les participants à l'enquête ont été invités à se prononcer touchent à la fois leur propre situation et celle de la municipalité ainsi que plusieurs aspects se rapportant à celles-ci (économie, santé, environnement, etc.).

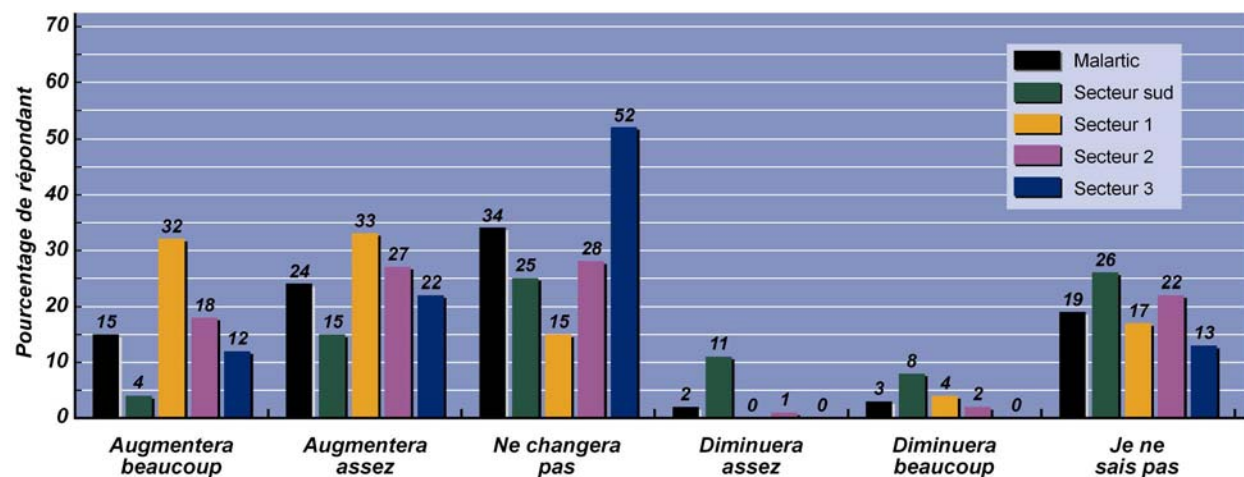
##### ***Impacts environnementaux***

Une bonne proportion de résidents de l'ensemble de Malartic croient que les niveaux de bruit (39 %) ou de poussière (43 %) autour de leur résidence augmenteront en raison du projet ou que les vibrations ressenties seront importantes (32 %) (voir les figures 23, 24 et 25). Environ la même proportion affirment que la situation ne changera pas, tant à l'égard du bruit (34 %) que de la poussière (31 %) ou que les vibrations ressenties seront faibles ou très faibles (38 %). Il faut souligner toutefois que près du cinquième des répondants affirment ne pas être en mesure de déterminer si leur situation sera différente d'aujourd'hui à l'égard du bruit (19 %), de la poussière (20 %) ou des vibrations (27 %).

Des variations significatives sont observées entre les secteurs d'enquête. On constate par exemple que dans le secteur 1, la grande majorité des répondants croient que le bruit (65 %) ou la poussière (68 %) augmenteront ou que les vibrations seront importantes (63 %). À l'inverse, une minorité de répondants du secteur sud affirment que, dans leur nouveau

quartier, les niveaux de poussière (24 %) et de bruit (19 %) augmenteront par rapport à leur situation actuelle ou que les vibrations ressenties seront importantes (18 %). Dans les autres secteurs, la proportion des citoyens affirmant que la situation se détériorera se situe entre celles mesurées dans les secteurs 1 et sud. De fait, on constate que la proportion de résidents qui pensent que le bruit, la poussière ou les vibrations vont être plus présents autour de leur résidence décroît en fonction de l'augmentation de la distance par rapport au site du projet minier.

Figure 23 Niveau de bruit anticipé pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

Figure 24 Niveau de poussière anticipé pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête

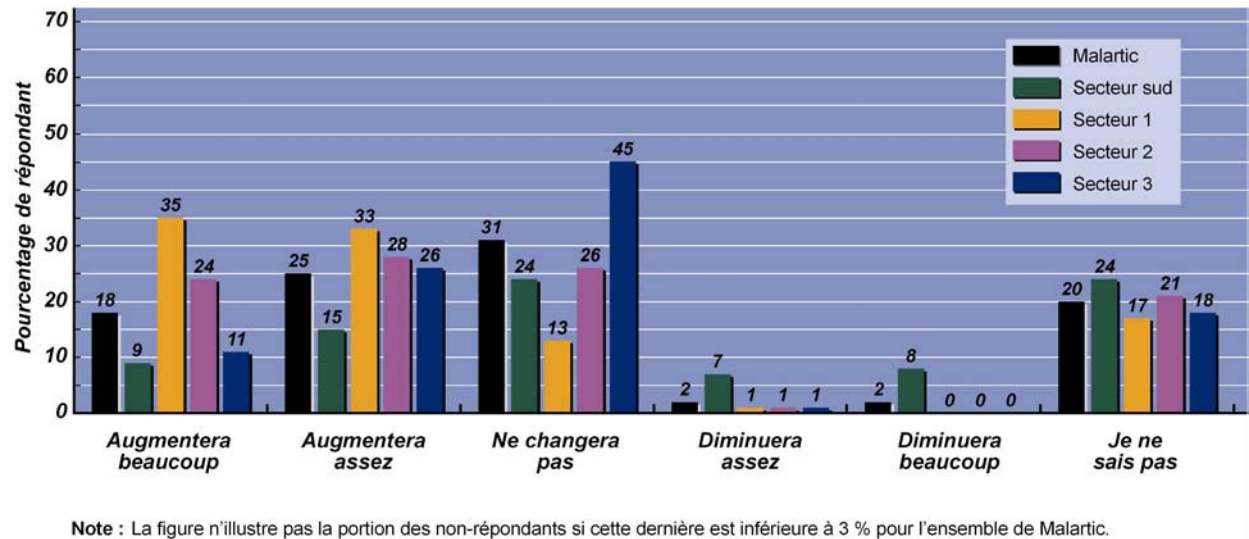
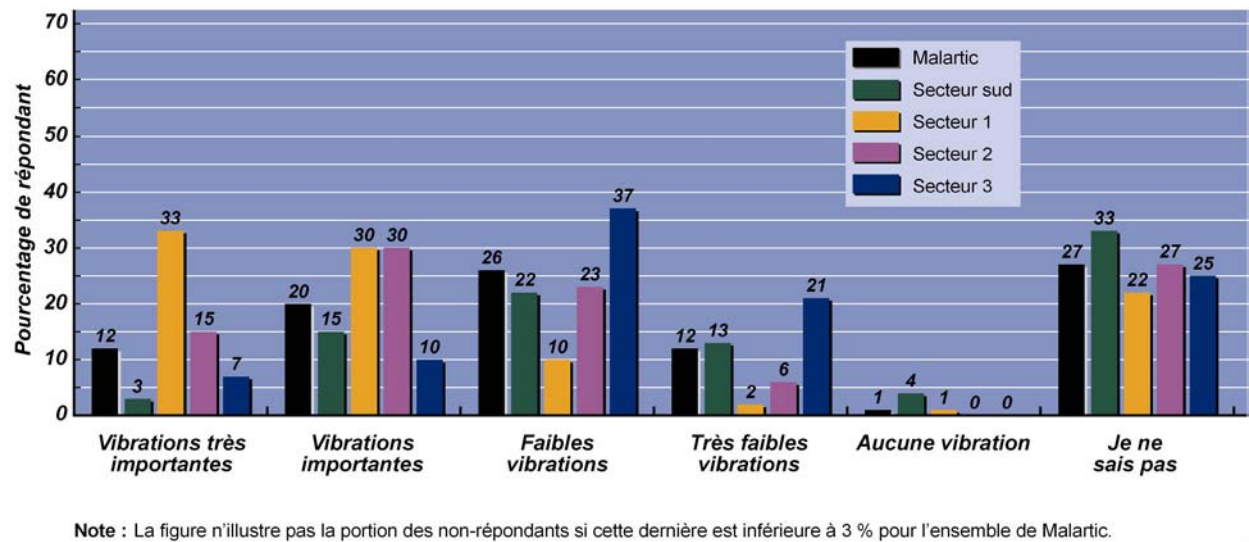


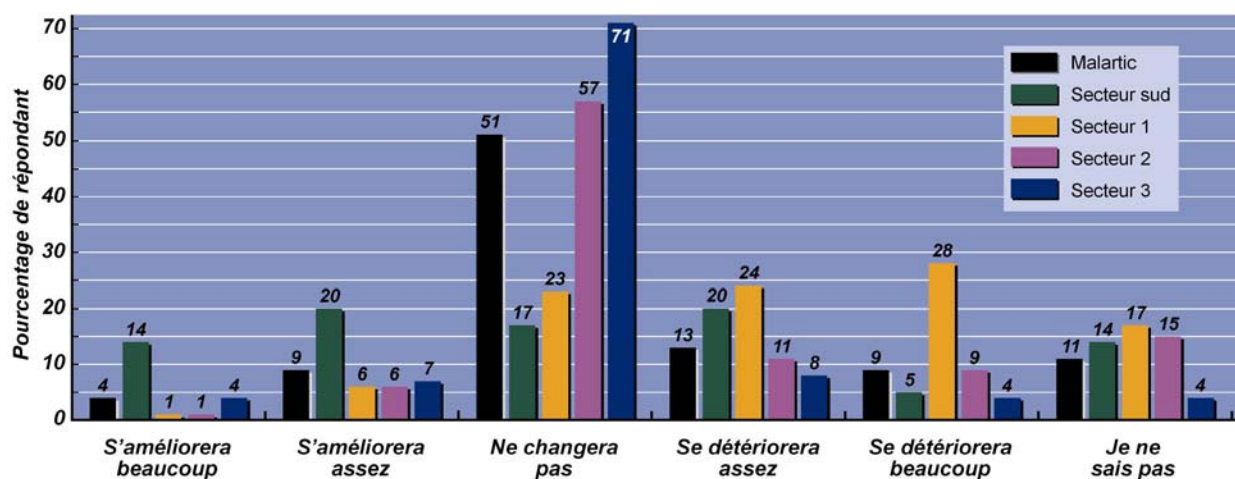
Figure 25 Niveau de vibration anticipé pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



En ce qui concerne le paysage, les répondants sont proportionnellement moins nombreux, 22 %, à affirmer qu'il se détériorera autour de leur résidence (voir la figure 26). De fait, environ la moitié des répondants (51 %) croient que le paysage ne changera pas, malgré la présence de la mine. Cette opinion est bien entendu distribuée différemment selon les secteurs de la

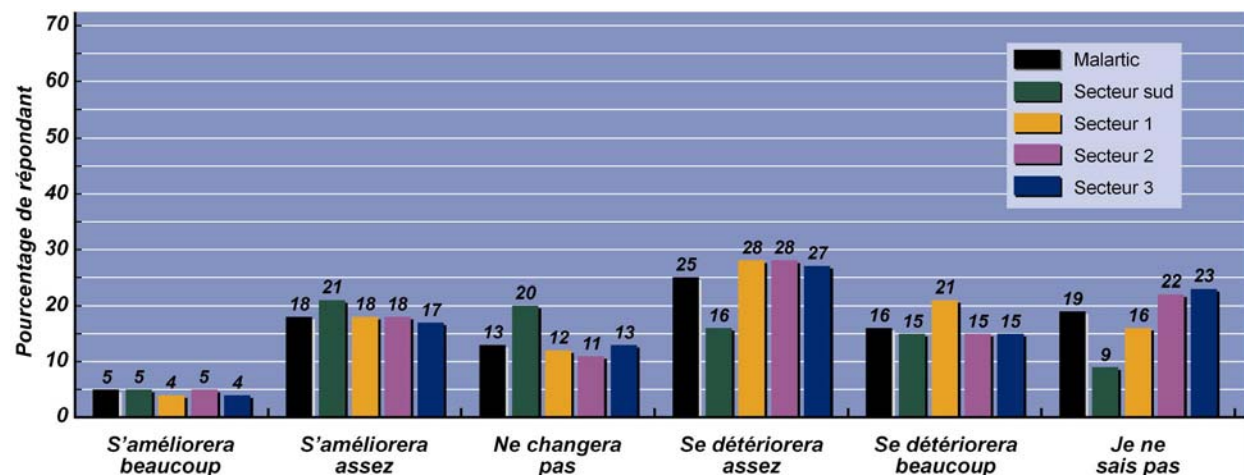
ville. Proportionnellement, plus de résidants du secteur 1 (52 %) affirment que la qualité du paysage de leur résidence sera détériorée par le projet. Enfin, la qualité du paysage à Malartic, en général, diminuera selon 41 % des répondants, 13 % croient qu'elle ne changera et 23 % qu'elle s'améliorera (voir la figure 27).

Figure 26 Impact anticipé du projet sur la qualité du paysage autour du lieu de résidence pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

Figure 27 Impact anticipé du projet sur la qualité du paysage à Malartic pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

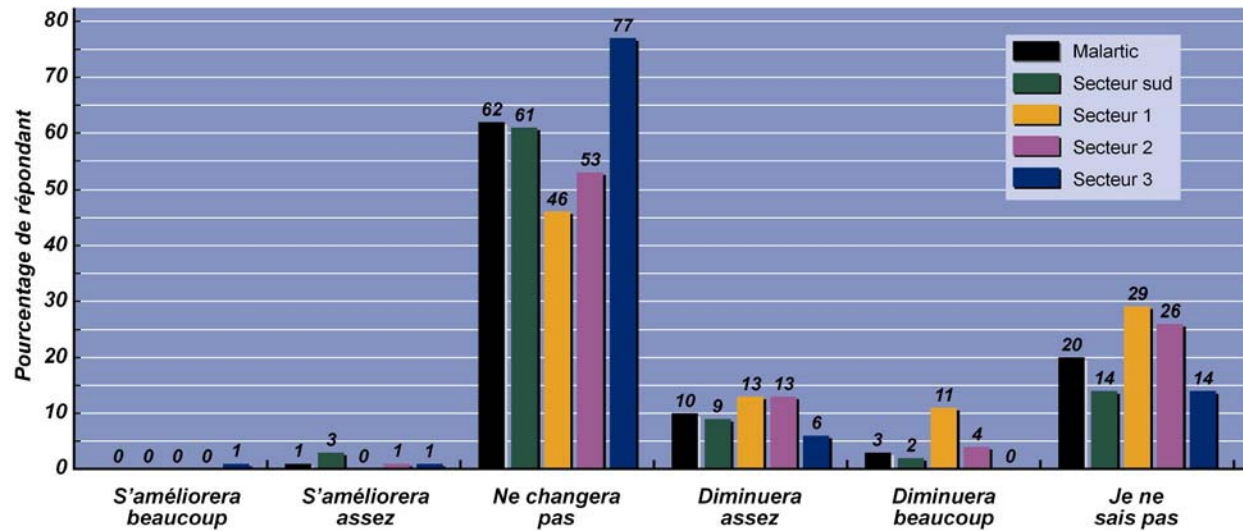
### Impacts sur la santé

Est-ce que le projet peut affecter la santé des membres du ménage ou des résidents de Malartic en général? Plusieurs questions de l'enquête abordent ce sujet.

Une majorité de répondants affirment que la santé des membres de leur ménage ne changera pas (62 %), ni leur niveau de stress personnel (60 %) ou celui de leurs enfants (59 %) (voir les figures 28, 29 et 30). Il faut noter toutefois qu'une proportion assez importante de répondants affirment ne pas pouvoir déterminer si leur santé et celle des membres de leur ménage (20 %), leur niveau de stress (14 %) ou celui de leurs enfants (20 %) sera modifié par le projet.

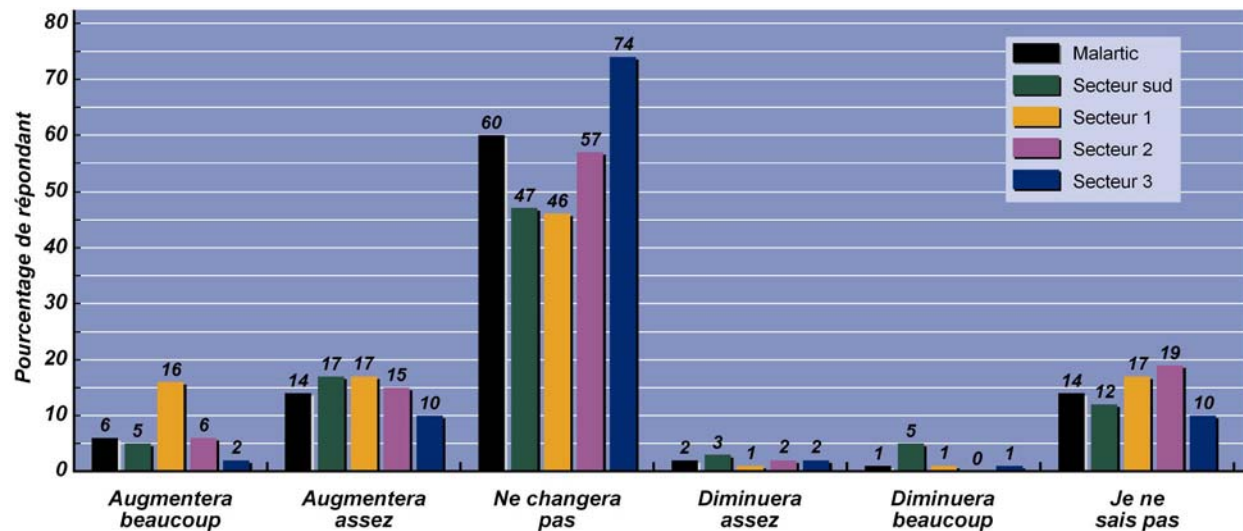
Les répondants des secteurs 1 et 2 sont plus souvent inquiets que leur santé se détériore et que leur niveau de stress et celui de leurs enfants augmente que les répondants des deux autres secteurs d'enquête.

Figure 28 Impact anticipé du projet sur la santé des membres du ménage pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

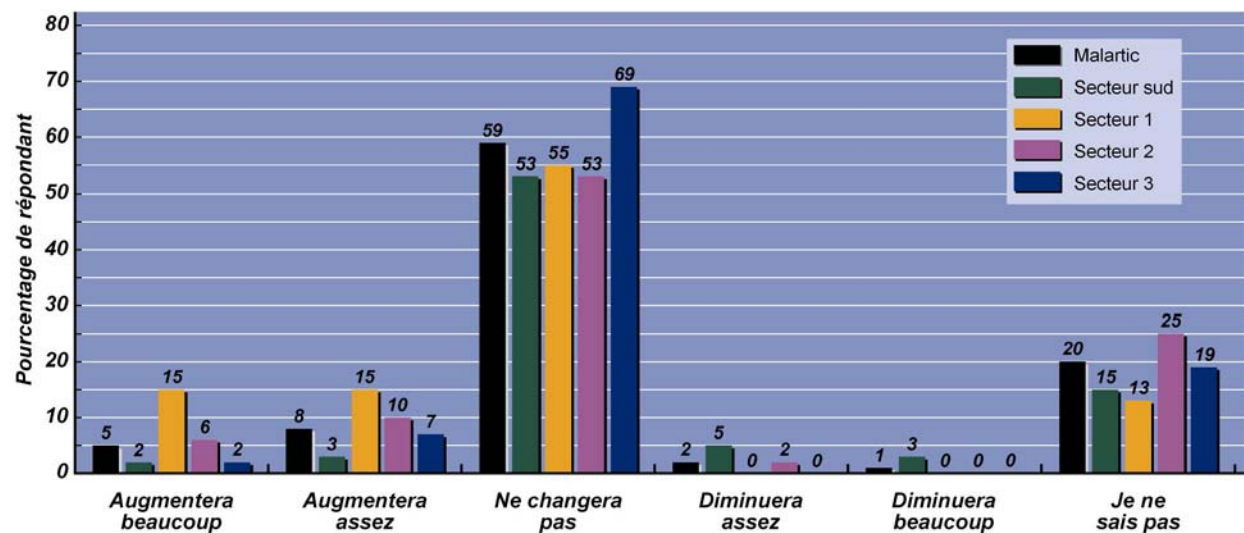
Figure 29 Niveau de stress personnel anticipé pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.



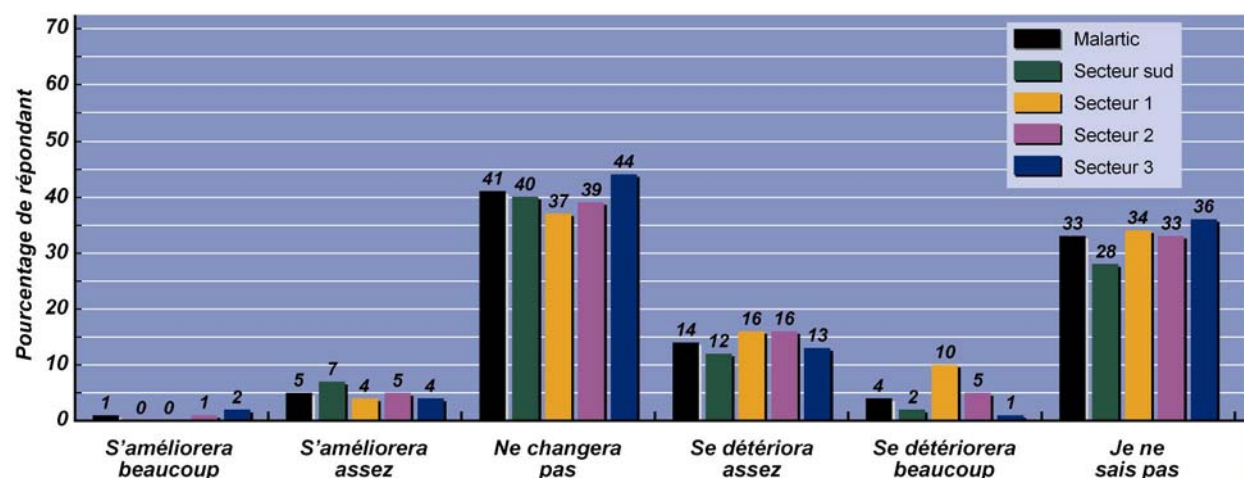
Figure 30 Niveau de stress anticipé chez les enfants pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

À la question sur l'impact du projet sur la santé de la population de Malartic en général, la proportion «d'incertains» rejoint le tiers des répondants (33 %) (voir la figure 31). Dans ce cas, moins de la moitié des répondants (41 %) affirment que la santé des résidents ne changera pas et une minorité (18 %) estiment qu'elle se détériorera. On ne note aucune différence statistiquement significative entre les secteurs à ce sujet.

Figure 31 Impact anticipé du projet sur la santé des résidants de Malartic pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

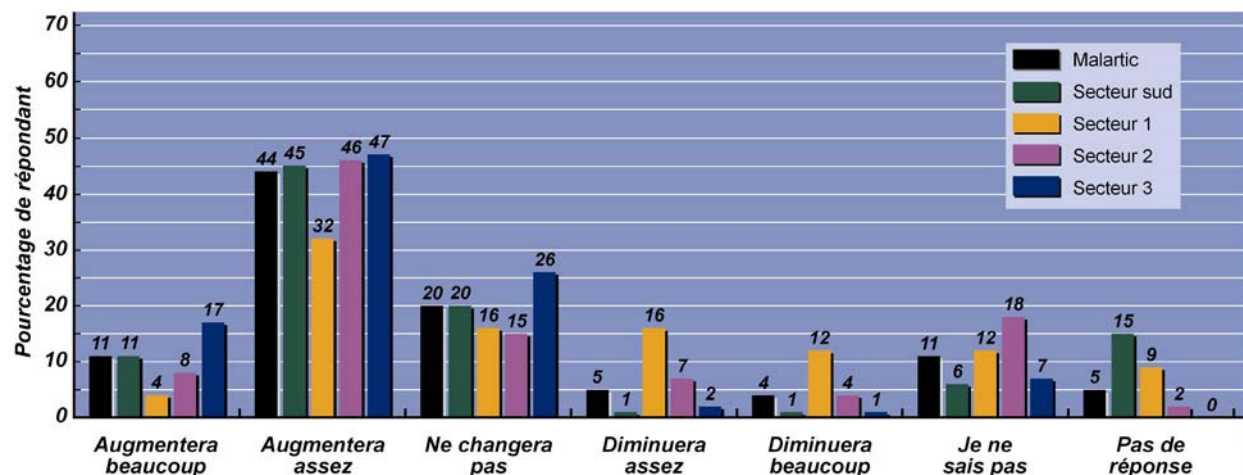
### Impacts économiques

Les impacts économiques du projet pour les résidants peuvent être associés à l'emploi, à la valeur de la résidence, au niveau d'activité à Malartic, etc.). Plusieurs questions de l'enquête ont été préparées pour connaître l'opinion des résidants à ce sujet.

La majorité des répondants croient que la valeur de leur résidence (55 %) connaîtra une hausse (voir la figure 32). De même, ils estiment que l'activité économique de Malartic (77 %) sera aussi à la hausse. Par contre, la vaste majorité (81 %) pensent que leurs revenus resteront stables même si le projet se réalise.

Les réactions des répondants varient significativement en fonction du secteur de résidence. Les personnes habitant le secteur 1 apparaissent globalement plus pessimistes que les résidants des autres secteurs. En effet, les répondants du secteur 1 qui affirment que le prix de leur résidence diminuera (28 %) sont presque aussi nombreux que ceux qui affirment que le prix augmentera (36 %) en raison du projet (voir la figure 32). Dans les autres secteurs de Malartic, il s'agit plutôt de la majorité qui estiment que le prix de leur résidence augmentera. Par ailleurs, les résidants du secteur 3 sont légèrement plus nombreux (88 %) que dans les autres secteurs à affirmer que leurs revenus ne changeront pas.

Figure 32 Impact anticipé du projet sur la valeur des résidences pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Une majorité de répondants (53 %) sont par ailleurs d'avis que l'image de Malartic pour les gens de l'extérieur sera améliorée par le projet minier. Une minorité (15 %) uniquement affirment, au contraire, que celle-ci sera détériorée par le projet.

**Impacts sur la qualité de vie et la qualité de l'environnement**

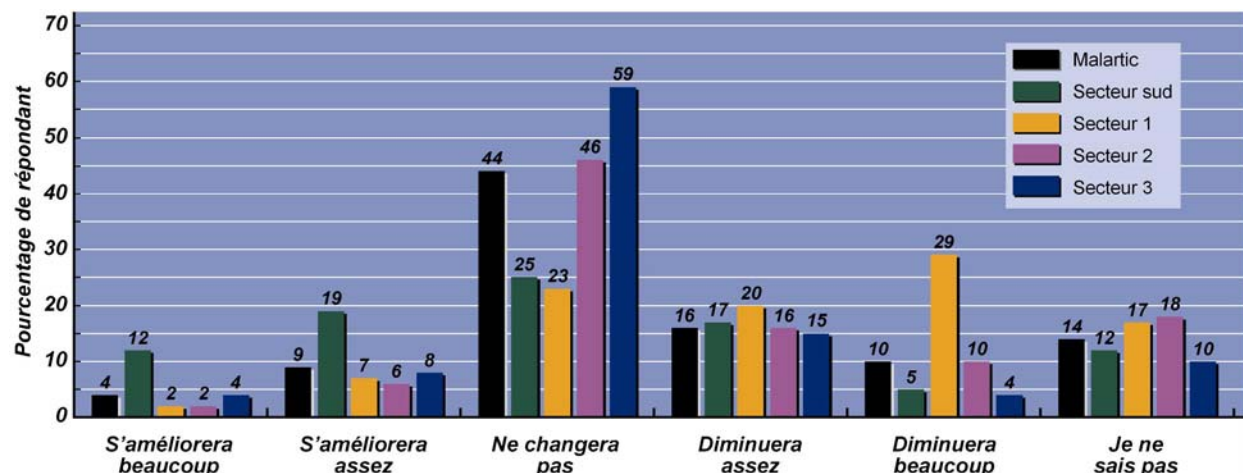
À Malartic, les transformations qui seront éventuellement engendrées par le projet, dont notamment le déplacement d'une partie des résidants dans un nouveau quartier au nord-est de la ville et la création de nouvelles infrastructures, sont susceptibles de modifier le mode de vie des Malarticois. Plusieurs questions ont cherché à cerner leur avis à ce sujet.

La vaste majorité des répondants (70 %) estiment que leurs activités de loisir ne seront pas modifiées par le projet. Par contre, parmi les personnes qui seront éventuellement relocalisées (répondants du secteur sud), près du tiers (29 %) estiment que leurs déplacements seront plus compliqués, mais seulement une faible proportion (8 %) croient que leurs relations de voisinage seront plus difficiles.

Quel jugement plus global les citoyens posent-ils quant à l'impact du projet sur la qualité de leur environnement et sur leur qualité de vie?

Moins du quart des répondants (22 %) affirment que globalement, la qualité de l'environnement entourant leur résidence se dégradera, mais un peu plus de la moitié (51 %) croient que celle-ci ne changera pas, malgré la présence de la mine (voir la figure 33). Cette opinion est bien entendu distribuée différemment selon les secteurs de la ville. Proportionnellement, plus de résidents du secteur 1 affirment que la qualité de l'environnement autour de leur résidence sera détériorée par le projet (52 %).

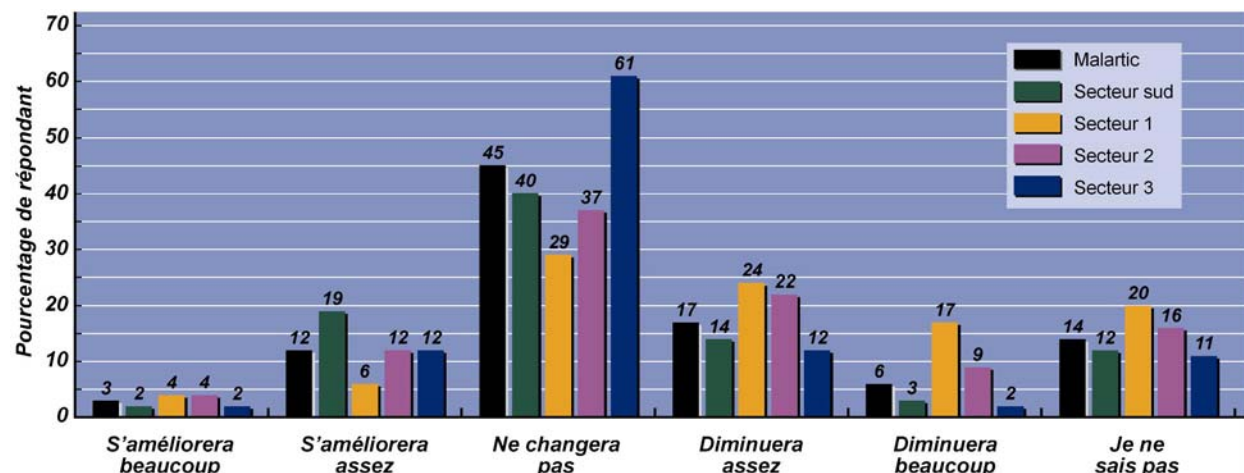
Figure 33 Impact anticipé sur la qualité de l'environnement autour de la résidence pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

Quant à la qualité de vie plus généralement, le verdict est assez nuancé. Près de la moitié des répondants (45 %) affirment que leur situation ne changera pas et près du quart (23 %) estiment qu'elle se détériorera (voir la figure 34). Enfin, une minorité (15 %) se montrent plus optimiste en indiquant qu'ils pensent que leur qualité de vie s'améliorera. Cette opinion varie également selon le secteur de résidence. Les répondants des secteurs 1 et 2, situés plus près du site projeté de la fosse, apparaissent globalement plus pessimistes. En effet, près de la moitié de ceux du secteur 1 (41 %) et près du tiers dans de ceux du secteur 2 (31 %), s'attendent à ce que leur qualité de vie soit réduite par le projet.

Figure 34 Impact anticipé sur la qualité de vie en général pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête

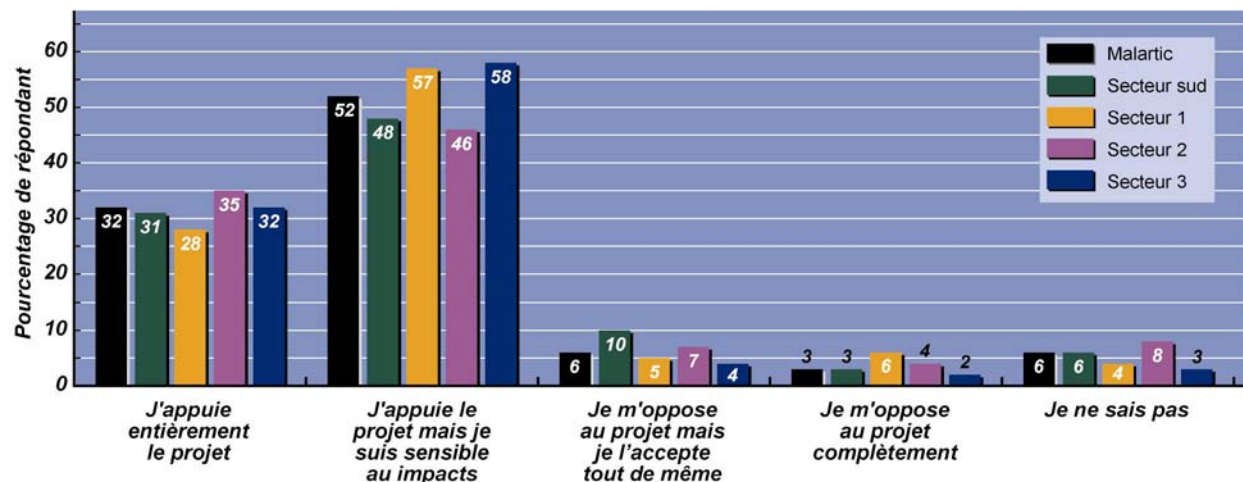


Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

#### 4.4.2.5 Opinion sur l'acceptabilité du projet minier

La majorité des répondants à l'enquête (84 %) acceptent le projet (voir la figure 35). Une quasi-unanimité à l'égard de l'acceptabilité du projet est donc observée, mais une grande partie des répondants indiquent appuyer le projet tout en étant sensible à certains impacts (52 %), alors que près du tiers (32 %) l'appuient sans réserve. Ceux qui s'opposent au projet mais qui l'acceptent tout de même (6 %) et ceux qui s'y opposent complètement (3 %) sont très minoritaires, étant à peine plus nombreux que ceux qui ne se sont pas encore forgés une opinion (6 %).

Figure 35 Opinion sur l'acceptabilité du projet pour l'ensemble des répondants de Malartic et selon le secteur d'enquête



Note : La figure n'illustre pas la portion des non-répondants si cette dernière est inférieure à 3 % pour l'ensemble de Malartic.

L'appui majoritaire au projet est justifié principalement par l'accroissement des activités économiques dans la ville, l'amélioration des infrastructures et des services et la confiance manifestée à l'endroit d'Osisko. La possibilité de trouver un emploi à la nouvelle mine vient loin derrière. Les répondants plus réticents au projet sont particulièrement sensibles aux nuisances et à la pollution (bruit, poussière, etc.), aux risques pour la santé et aux impacts de la relocalisation des résidents du secteur sud. En outre, la plupart d'entre eux ne font pas confiance au promoteur.

La confiance envers Osisko est mentionnée par près de 45 % des gens qui approuvent complètement le projet et 25 % de ceux qui, tout en l'appuyant, restent sensibles aux impacts qu'il comporte. À l'opposé, les deux-tiers des répondants (65 %) qui s'opposent complètement au projet ne font pas confiance à l'entreprise. Le niveau de confiance attribué à l'entreprise par les répondants est donc très clairement associé à leur opinion à l'égard du projet.

Il est particulièrement frappant d'observer qu'aucune différence significative entre les secteurs de résidence ne ressort ici. On ne peut donc que constater que l'appréciation des impacts du projet, variable d'un secteur à l'autre, ne semble pas influencer l'acceptabilité de celui-ci. Cet élément est discuté à la section 4.6 du rapport.

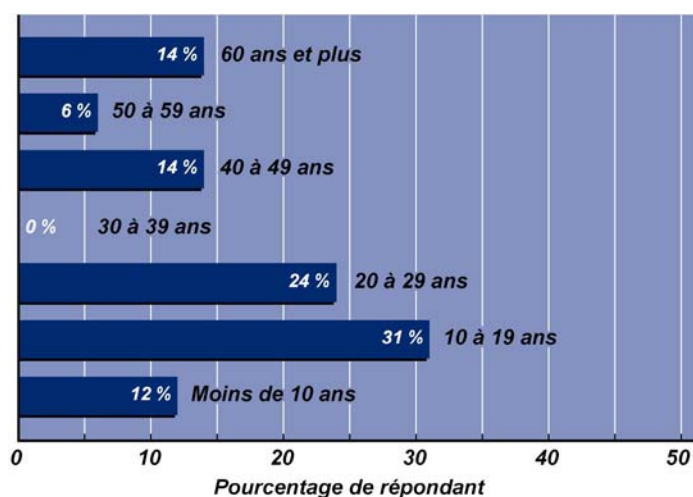
#### 4.5 Résultats de l'enquête auprès des entreprises commerciales

##### 4.5.1 Caractéristiques économiques des entreprises commerciales

Les commerçants qui ont participé à l'enquête dirigent des entreprises diversifiées tant dans leurs caractéristiques que dans le secteur d'activités qu'ils occupent. Les services et la vente au détail dominent nettement les secteurs d'activités commerciales des répondants. En effet, près des deux-tiers des commerces (63 %) oeuvrent dans le domaine des services et le quart (25 %) dans celui de la vente au détail. Par ailleurs, près de 10 % des commerces s'affichent comme des dépanneurs, alors que 8 % offrent des services de restauration.

La stabilité des entreprises est assez marquée parmi celles qui ont été sondées. Plus spécifiquement, on remarque que 20 % des entreprises sont en activité depuis 50 ans ou plus et un peu plus du tiers (34 %) le sont depuis au moins 40 ans (voir la figure 36). Les entreprises de 20 ans ou moins représentent toutefois près de la moitié des commerces (43 %), dont 12 % qui offrent leurs services depuis 10 ans ou moins.

Figure 36 Nombre d'années d'activité des entreprises commerciales de Malartic ayant participé à l'enquête



Pour la grande majorité des entreprises (77 %) le choix de l'emplacement occupé actuellement est relié à des caractéristiques de localisation, soit la proximité de la route 117 ou la centralité

du lieu d'activité dans l'agglomération. Par ailleurs, une majorité de commerçants (57 %) indiquent que les caractéristiques du local ou sa disponibilité ont déterminé sa sélection.

On a demandé aux répondants quelle était la principale période d'activité de leur entreprise au cours d'une année. La plupart (57 %) ont indiqué que leurs activités se déroulaient tout au long de l'année. Les autres entreprises (43 %) ont distingué des périodes spécifiques, l'été étant celle regroupant la plus grande proportion de répondants (27 %). Par ailleurs, les entreprises commerciales ouvrent leurs portes 5,8 jours par semaine en moyenne. Un peu plus du tiers (37 %) fonctionnent 7 jours par semaine et près de la moitié (45 %), 5 jours par semaine uniquement.

La taille des commerces demeure en général relativement petite. En effet, la moitié d'entre eux (51 %) ne comptent que 5 employés ou moins et une bonne proportion (41 %) ont un chiffre d'affaires annuel de moins de 500 000 \$ (voir la figure 37). Le chiffre d'affaires moyen des entreprises est de 1 754 872 \$ et le salaire annuel des employés est de moins de 25 000 \$ dans la majorité des cas (64 %) (voir la figure 38). Selon la majorité des commerçants (57 %), le chiffre d'affaires s'est amélioré de 11 % en moyenne depuis 5 ans alors qu'une minorité (6 %) l'a vu diminuer pendant la même période.

Le marché desservi par les entreprises répondantes est essentiellement local (Malartic) ou régional (Abitibi-Témiscamingue). Seulement 9 % des entreprises sondées déclarent une proportion, généralement faible, de leur chiffre d'affaires provenant de clients de l'extérieur de la région.



Figure 37 Chiffre d'affaires annuel des entreprises commerciales de Malartic ayant participé à l'enquête

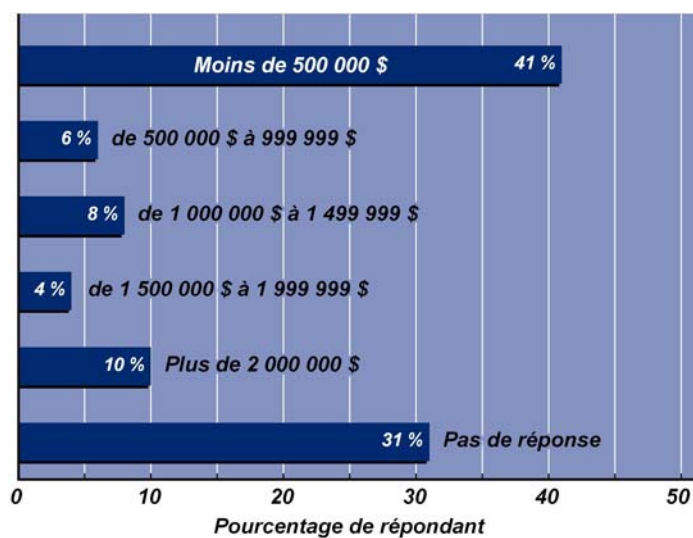
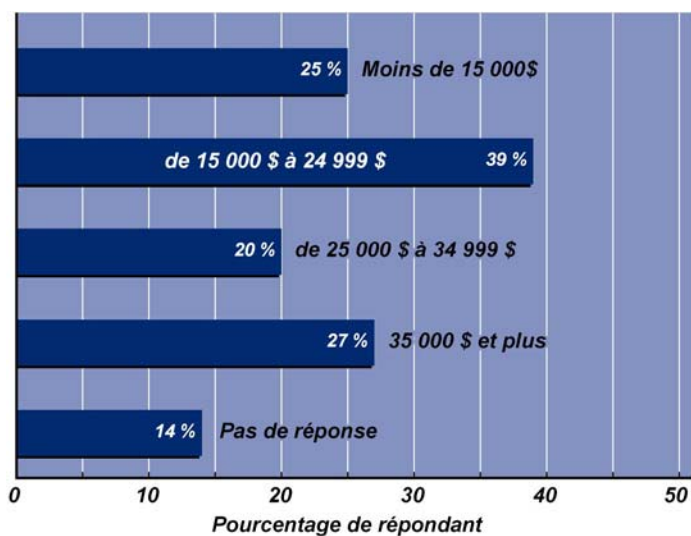


Figure 38 Salaire annuel des employés dans les entreprises commerciales ayant participé à l'enquête



Note : Le total excède 100 % puisqu'un répondant peut sélectionner plus d'une réponse.

#### 4.5.2 Réactions depuis l'annonce du projet

Depuis l'annonce du projet minier Canadian Malartic, la presque totalité des commerçants (90 %) en ont discuté avec d'autres personnes en affaires à l'occasion (69 %) ou souvent (21 %) (voir la figure 39). Une grande proportion des répondants (45 %) se sont même déplacés pour assister à l'une ou l'autre des séances d'information sur le projet. Des commerçants se sont adressés à Osisko (27 %), à la Ville de Malartic (24 %) ou à des organismes économiques comme la Chambre de commerce de Malartic (6 %) pour obtenir de l'information sur le projet.

Plusieurs répondants songent à ajuster leur stratégie d'affaires en raison du projet. Par exemple, bien qu'une petite minorité seulement (10 %) songent à déménager leur établissement ailleurs qu'à Malartic, une proportion plus importante (33 %) entrevoient de le faire à l'intérieur de la ville. De plus, on constate qu'un peu plus du tiers des commerçants (37 %) planifient l'expansion de leur entreprise et que 18 % ont l'intention de le faire en raison du projet (voir la figure 40).

Figure 39 Recherche d'information sur le projet dans les entreprises commerciales de Malartic

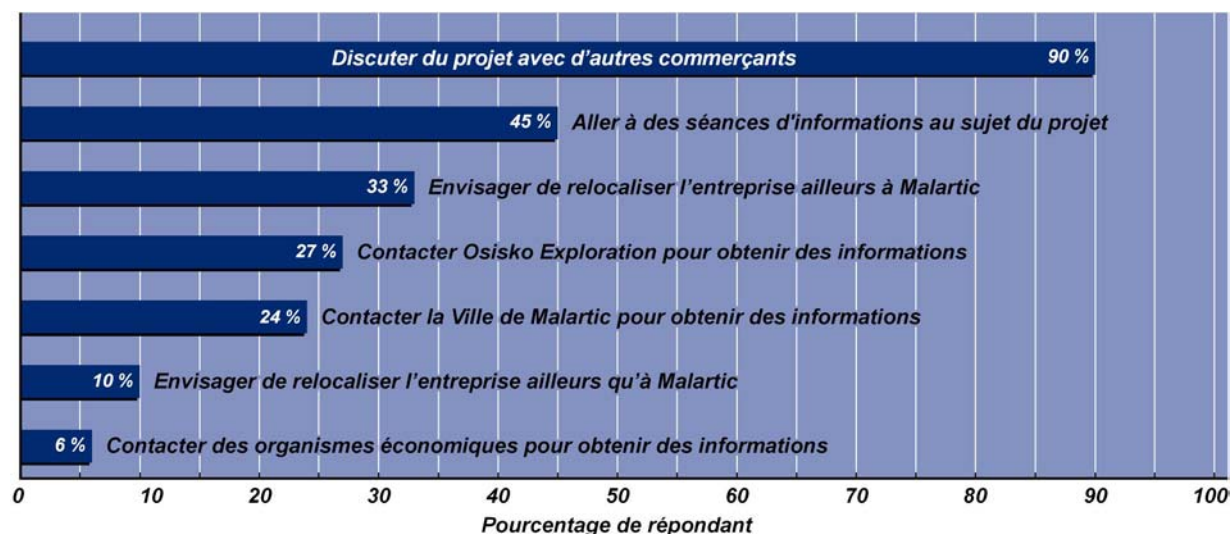
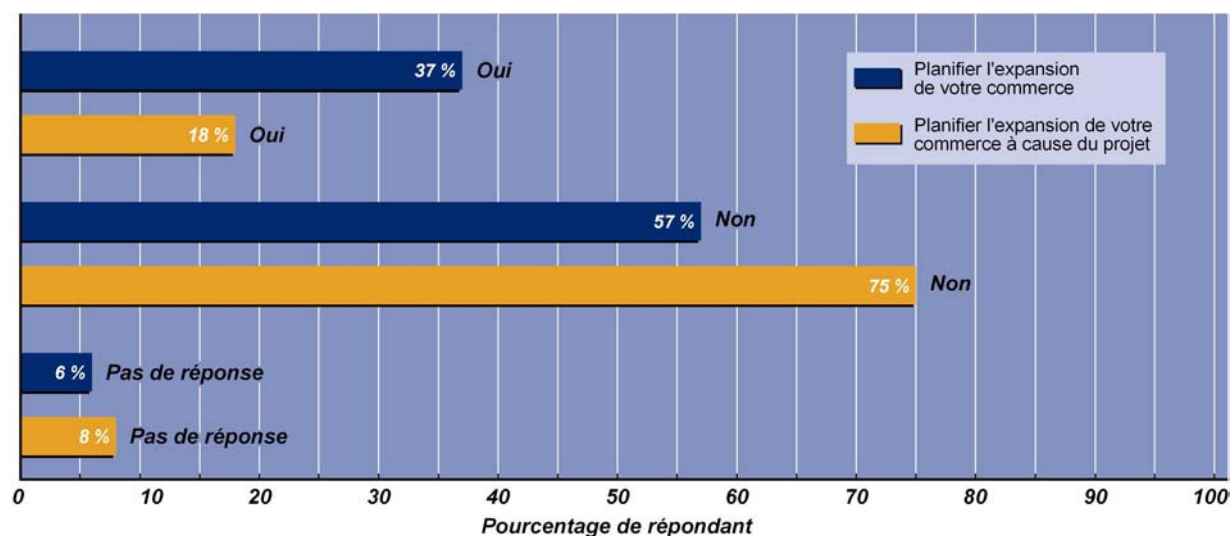


Figure 40 Planification d'une expansion de l'entreprise commerciale à Malartic



#### 4.5.3 Impacts anticipés du projet minier

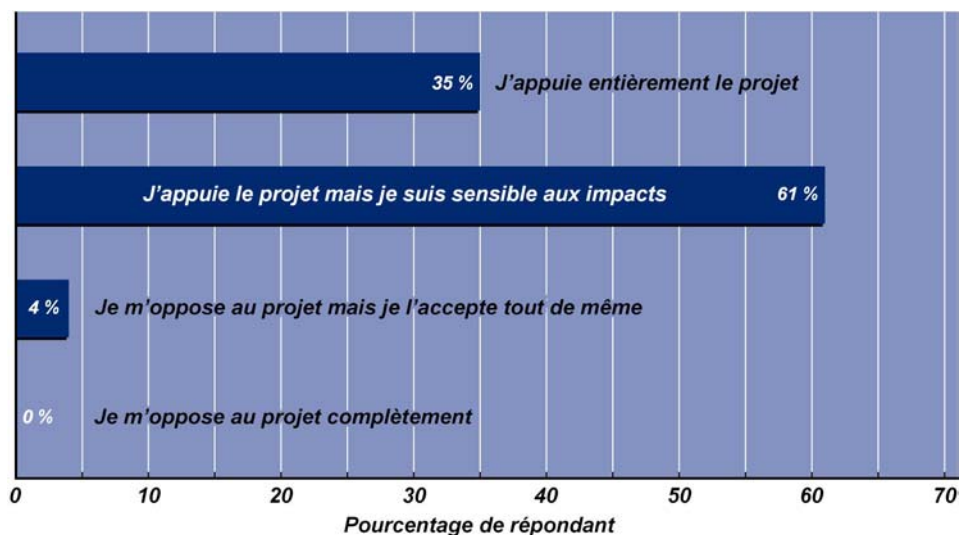
Les impacts anticipés par les commerçants à l'égard du projet Canadian Malartic sont d'ordres économique, environnemental et symbolique. Du point de vue de l'activité économique de Malartic et de leur chiffre d'affaires en particulier, la plupart des commerçants interrogés sont optimistes. En effet, on constate que la majorité des répondants (63 %) prévoient une augmentation de leur chiffre d'affaires. Toutefois, cette augmentation se traduira par une hausse de l'emploi uniquement d'après le tiers des répondants (33 %). De plus, dans la majorité des entreprises sondées (57 %), on s'attend à une hausse du nombre de commerces à Malartic et la plupart des répondants (76 %) prévoient une activité économique globalement plus importante dans la municipalité.

La majorité des commerçants s'attendent, par contre, à ce que leur commerce soit aux prises avec des inconvénients. Ainsi, la plupart affirment que le niveau de poussière (63 %) ou de bruit (55 %) augmentera dans l'environnement immédiat de leur commerce en raison du projet. Pour 39 % des répondants, le niveau de vibration devrait être important ou très important. Néanmoins, la majorité des commerçants (57 %) affirment que l'image de Malartic bénéficiera de la présence de la nouvelle mine.

#### 4.5.4 Opinion sur l'acceptabilité du projet minier

La quasi-totalité des commerçants ayant répondu à l'enquête (96 %) appuient entièrement le projet (35 %) ou l'appuient en restant sensible à certains impacts (61 %) (voir la figure 41). L'appui au projet est associé principalement à l'accroissement de l'activité économique et de l'emploi à Malartic (94 % des répondants), à l'amélioration des infrastructures (72 % des répondants) et à la hausse de la population (72 % des répondants). Les impacts appréhendés sont principalement le bruit et la poussière (61 % des répondants), les effets de la relocalisation des résidences (39 % des répondants) et l'arrivée de nouveaux commerçants (23 % des répondants).

Figure 41 Opinion des commerçants sur le projet



#### **4.6 Analyse des résultats de l'enquête auprès des résidants de Malartic**

L'objectif de cette section est double : d'une part, dégager des constats des résultats d'enquête présentés précédemment, et d'autre part, préciser l'importance relative des multiples variables géographiques, socioéconomiques et d'opinion qui ont été mesurées dans le cadre des enquêtes sur l'acceptabilité du projet.

##### **4.6.1 Examen des différences d'opinions sur le projet et de caractéristiques sociales entre les secteurs**

###### ***Des attentes élevées et des inquiétudes***

Un premier constat s'impose d'emblée : le projet jouit d'un appui élevé de la part des répondants. On espère beaucoup pour l'économie de Malartic. Néanmoins, plusieurs ont des craintes tant à l'égard des inconvénients et de la détérioration du paysage que de la santé des membres du ménage. Ces appréhensions se traduisent par une participation aux séances d'information et un niveau de préoccupations important chez plusieurs. Chez certains, les inquiétudes sont à ce point importantes que par moment, leur sommeil en est perturbé. Bref, on veut le projet tout en craignant ses impacts.

###### ***Un secteur de résidence déterminant***

L'analyse des résultats a également permis de constater que les opinions des répondants quant aux impacts du projet, tout comme leurs réactions depuis l'annonce de ce dernier, varient nettement selon le secteur de résidence.

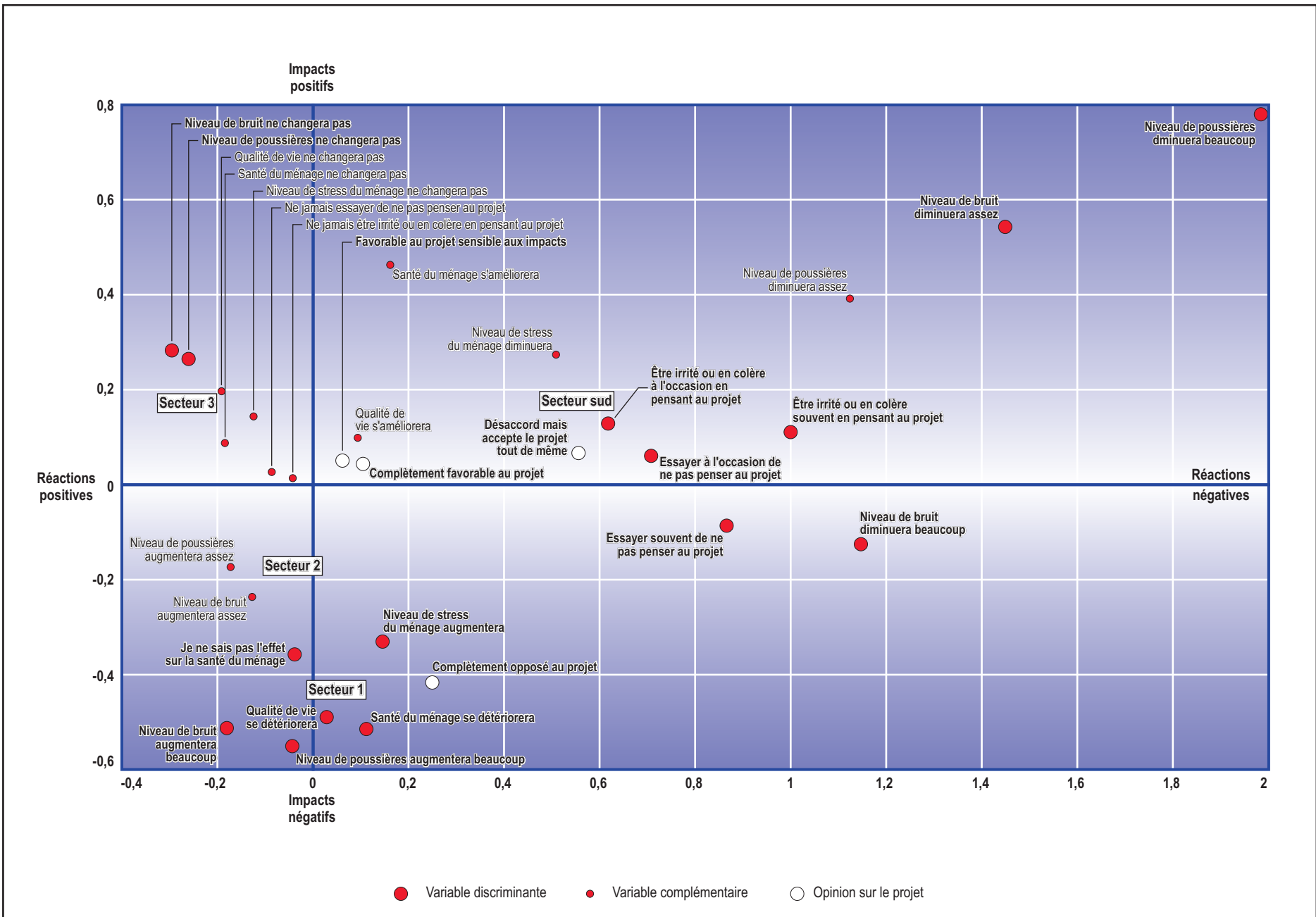
Globalement, on constate que les résidants du secteur 1 notamment et, dans une moindre mesure, du secteur 2, sont proportionnellement plus nombreux à estimer que le projet affectera négativement leur environnement, leur qualité de vie ou la valeur de leur résidence. Ils sont également plus inquiets quant à leur santé et celle de leur famille. Toutefois, la proportion de résidants qui estiment que le projet aura un impact économique intéressant pour Malartic dans son ensemble est similaire dans tous les secteurs.

Par ailleurs, les réactions psychosociales associées au projet varient également nettement d'un secteur à l'autre de la ville de Malartic. Les répondants qui résident dans les secteurs 1 et sud sont relativement plus nombreux à réagir que ceux des autres secteurs d'enquête. Ils ont participé en plus grand nombre aux séances d'information ou contacté Osisko ou la Ville de Malartic pour obtenir des précisions sur le projet. Ils sont également plus nombreux à être préoccupés par le projet, en colère ou irrités et à avoir un sommeil perturbé. Cette observation peut s'expliquer par la situation de ces résidants. Dans le cas du secteur sud, ceux-ci seront obligés de déménager si le projet se réalise, avec le lot de questionnements et de démarches que cette situation comporte. Les résidants du secteur 1 se trouveront quant à eux à quelques dizaines de mètres du site d'exploitation projeté. L'incertitude quant à l'importance effective des inconvénients qu'ils seront amenés à subir explique probablement la prévalence des réactions soulevées.

Comme on l'a également observé plus tôt, les caractéristiques socioéconomiques des résidants ne sont pas distribuées également entre les différents secteurs. Le secteur 1, notamment, apparaît moins favorisé d'un point de vue socioéconomique. Les opinions quant aux impacts du projet et à l'acceptabilité de celui-ci, tout comme les réactions psychosociales, peuvent donc varier en fonction des caractéristiques sociodémographiques et géographiques des secteurs (distance par rapport au projet). Une analyse comparative de l'impact des facteurs géographiques et sociodémographiques a été effectuée. Les résultats de cette analyse montrent clairement que le facteur géographique est plus important que le facteur sociodémographique.

### ***Un tableau contrasté***

Pour dégager une image cohérente de l'ensemble des réactions psychosociales ainsi que leurs liens avec la perception des impacts et avec les secteurs, une analyse statistique multivariée spécifique a été utilisée, soit l'analyse factorielle de correspondance. Celle-ci produit, sous la forme d'une image graphique, une analyse des liens statistiques existants entre les différentes variables (voir la figure 42). Dans ce graphique, plus les variables sont proches l'une de l'autre, plus elles sont associées statistiquement.



**Figure 42** Perception des impacts, réactions psychosociales et secteurs de résidence

L'examen du graphique montre tout d'abord que deux grandes dimensions, déterminées par l'analyse statistique, organisent les données; elles sont indiquées par l'axe vertical et horizontal du graphique.

On constate que l'appréciation par les répondants des impacts du projet (bruit, poussière, etc.) se distribue le long de l'axe vertical. Le pôle négatif se retrouve vers le bas de l'axe. S'y trouvent les répondants qui estiment que leur qualité de vie se détériorera et que les inconvénients augmenteront avec la mise en exploitation du projet. Dans le haut de l'axe se situent les résidants qui ont une appréciation plus positive de leur situation environnementale future. Ils estiment, par exemple, que leur qualité de vie actuelle ne changera pas avec le projet. L'axe vertical est donc celui des impacts environnementaux du projet.

Les réponses des résidants quant à leurs réactions au projet (inquiétude, irritation, colère ou enthousiasme) organisent l'axe horizontal. Les réactions positionnées vers la droite du graphique sont celles qui sont plutôt négatives, alors que vers la gauche, se trouvent les réactions neutres ou positives. L'axe horizontal est donc celui des réactions psychosociales au projet.

Le graphique permet également de situer les opinions des résidants des différents secteurs. On remarque que le long de l'axe vertical, les résidants des secteurs 1, 2, 3 et sud se positionnent de bas en haut. L'analyse montre donc que plus le lieu de résidence est éloigné du futur site minier, plus les impacts anticipés sont considérés comme faibles.

Par ailleurs, le graphique signale que les résidants qui seront relocalisés (secteur sud) sont beaucoup plus susceptibles de manifester des réactions psychosociales (irritation, colère, etc.) que ceux des autres secteurs. C'est ce qu'indique la position plus excentrique du secteur sud par rapport à celle des autres secteurs le long de l'axe horizontal.

L'examen montre également que les réactions psychosociales qui prévalent dans le secteur sud sont associées au processus de relocalisation plutôt qu'aux appréhensions à l'égard des impacts du projet. En effet, le long de l'axe vertical du graphique, le secteur sud se positionne près du secteur 3. Les répondants du secteur sud, comme ceux du secteur 3, estiment donc plus souvent que ceux des deux autres secteurs, que la nouvelle mine ne modifiera pas négativement leur milieu de vie. On ne peut donc pas imputer leurs réactions psychosociales à une appréhension plus répandue quant aux impacts. En conséquence, il apparaît que les



personnes qui seront relocalisées, aux prises avec des décisions à prendre et une réorganisation de vie à planifier, manifestent plus de réactions à l'égard du projet que les autres résidants.

### ***Des variables peu importantes***

Les calculs statistiques effectués permettent d'affirmer que plusieurs variables ne contribuent pas à la définition des axes du graphique et ne sont donc pas associées, statistiquement, aux réactions des résidants des différents secteurs. En d'autres mots, ces opinions sont distribuées également parmi tous les secteurs de la ville. C'est ainsi que les résidants des différents secteurs de la ville ont globalement la même opinion quant à l'impact du projet sur l'activité économique de Malartic, la santé générale des Malarticois, l'image de la ville et le paysage.

De plus, on constate que l'enthousiasme par rapport au projet ne varie pas significativement d'un secteur à l'autre, tout comme son degré d'acceptabilité. Ainsi, malgré les différences entre les secteurs quant aux impacts du projet et aux réactions qu'il suscite, l'appui au projet reste, globalement, aussi important d'un secteur à l'autre. Cette situation appelle quelques explications qui sont développées ci-après.

#### **4.6.2 Examen des liens entre acceptabilité sociale du projet, impacts anticipés et réactions psychosociales**

Selon le modèle prédictif présenté en introduction (voir la section 4.2), il est plausible de s'attendre à ce que les répondants du secteur 1 et, dans une moindre mesure, du secteur 2, qui sont plus nombreux à estimer qu'ils subiront des impacts négatifs, soient plus réticents à appuyer le projet que ceux des autres secteurs. Cette réaction plus réservée est d'autant plus attendue que les avantages économiques du projet sont, dans une large mesure, considérés par la population elle-même comme globaux. En effet, sauf dans le secteur 1, légèrement plus pessimiste, les avantages suscités par le projet, comme la hausse de la valeur des propriétés ou l'augmentation de l'activité économique en général à Malartic, sont attendus par les résidants de tous les secteurs de la ville. En outre, très peu de résidants estiment que l'exploitation de la mine leur permettra d'augmenter le revenu de leur ménage, et la prévalence de cette attente spécifique ne varie pas d'un secteur à l'autre. C'est donc dire que les avantages sont aussi importants pour les résidants qui s'estiment les plus affectés que pour les

autres. On ne peut donc que constater que les résidants des secteurs s'estimant les plus affectés négativement sont aussi nombreux à croire en des retombées positives et qu'ils appuient aussi majoritairement le projet que les citoyens des autres secteurs.

Pour vérifier la validité de cet apparent paradoxe, un examen plus précis des données a été effectué. Dans ce but, les corrélations entre l'acceptabilité du projet, d'une part, et chacun des impacts anticipés et les réactions psychosociales, d'autre part, ont été calculées. Ces calculs ont été réalisés avec les données de l'ensemble de la population de Malartic interrogée et avec les réponses des résidants de chacun des quatre secteurs. Ces calculs montrent clairement que l'acceptabilité du projet n'est pas associée aux impacts anticipés ni aux réactions psychosociales. Ce constat est valable pour l'ensemble de la population comme chez les répondants de chacun des secteurs.

Deux explications peuvent être proposées pour expliquer le phénomène, l'une statistique l'autre sociologique. Il faut rappeler tout d'abord que la grande majorité des répondants (84 %) approuvent le projet, soit entièrement (32 %) ou en restant sensibles à certains impacts (52 %). C'est donc dire que les «opposants» au projet sont très peu nombreux (9 %) tout comme ceux qui ne sont pas encore forgés une opinion (6 %). La variation des réponses est donc très faible. D'un point de vue statistique, cette faible variabilité réduit la possibilité d'une corrélation avec d'autres variables.

Par ailleurs, l'examen des opinions des répondants démontre que ceux qui appuient le projet le font presque tous en raison de ses impacts économiques pour Malartic. Il est donc probable que, malgré les impacts négatifs du projet, plusieurs répondants anticipent les avantages économiques de celui-ci, notamment les résidants du secteur 1. Ces avantages sont si importants, aux yeux de la grande majorité des répondants, qu'ils estiment que le projet «en vaut la chandelle» et l'appuient donc.

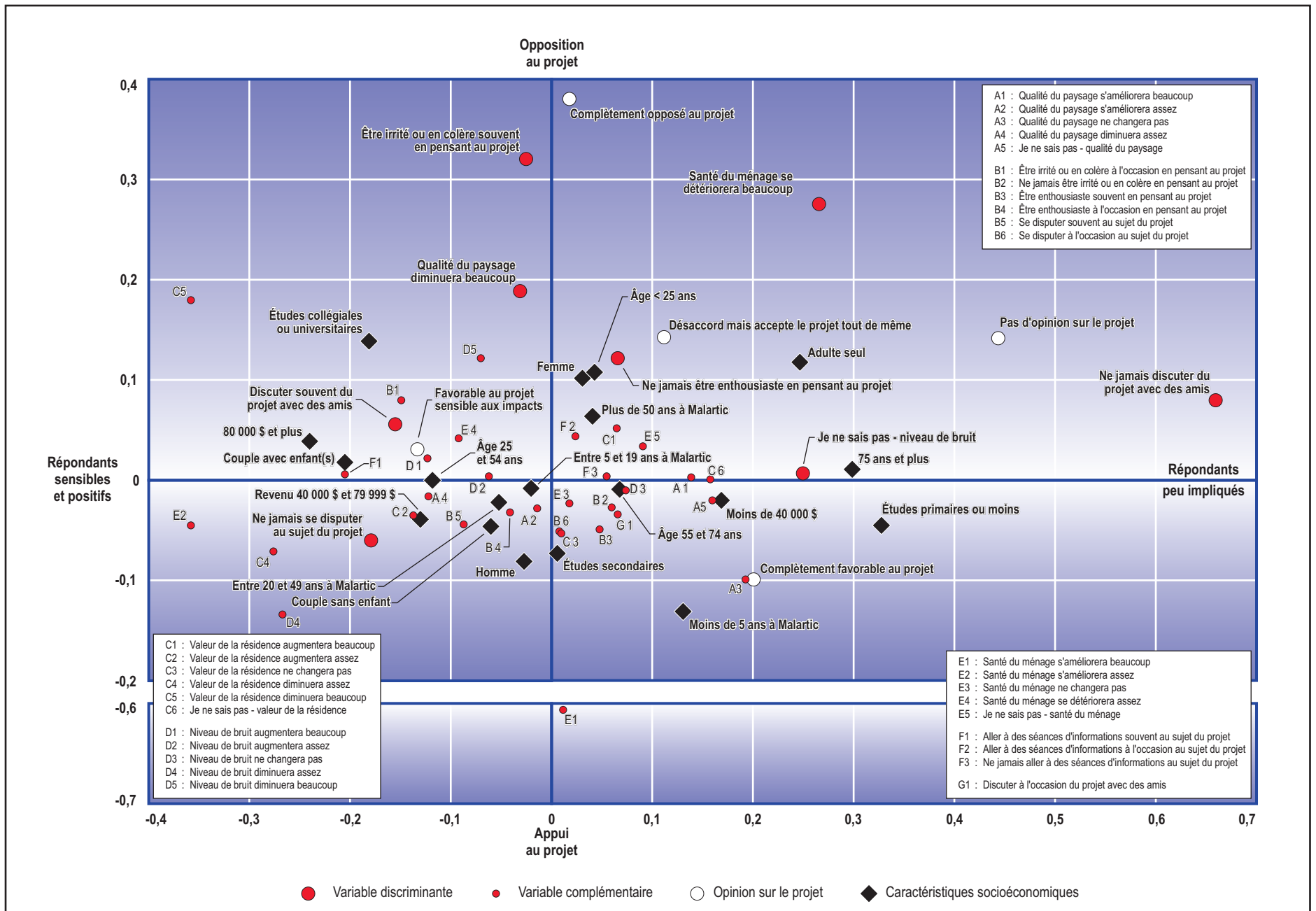
#### **4.6.3 Analyse multivariée : impacts du projet, réactions psychosociales et caractéristiques socioéconomiques**

Les caractéristiques socioéconomiques des résidants varient d'un secteur géographique à l'autre. Il a déjà été déterminé qu'elles sont moins bien associées, statistiquement, aux réactions au projet que l'appartenance à l'un ou l'autre des secteurs géographiques. Toutefois, plusieurs de ces caractéristiques sont corrélées à une variation des réactions au projet.

Pour dégager un constat général des relations entre les caractéristiques des résidants et leurs réactions au projet, une deuxième analyse factorielle de correspondance a été réalisée. Tel que mentionné plus tôt, ce type d'analyse statistique produit une image graphique des liens entre les différentes variables; plus les variables sont rapprochées l'une de l'autre dans le graphique, plus elles sont reliées d'un point de vue statistique. On a donc combiné l'ensemble des variables sociodémographiques mesurées dans l'enquête avec les réactions psychosociales ainsi qu'avec les opinions quant aux impacts anticipés du projet.

### ***Un portrait contrasté***

Les résultats de cette analyse permettent de dégager le portrait de plusieurs groupes d'opinion quant au projet et leurs caractéristiques sociales. L'axe horizontal du graphique présenté sur la figure 43 caractérise la plus ou moins grande implication des répondants dans le projet soit le fait de participer plus ou moins à des séances d'information, en discuter souvent ou non avec des amis, etc. L'axe vertical est marqué par les opinions quant à l'acceptabilité du projet. Les répondants se situant en bas du graphique sont d'accord avec le projet et l'appuient fortement alors que ceux qui se positionnent en haut du graphique sont plutôt critiques et s'y opposent.



**Figure 43** Perception des impacts, réactions psychosociales et caractéristiques socioéconomiques

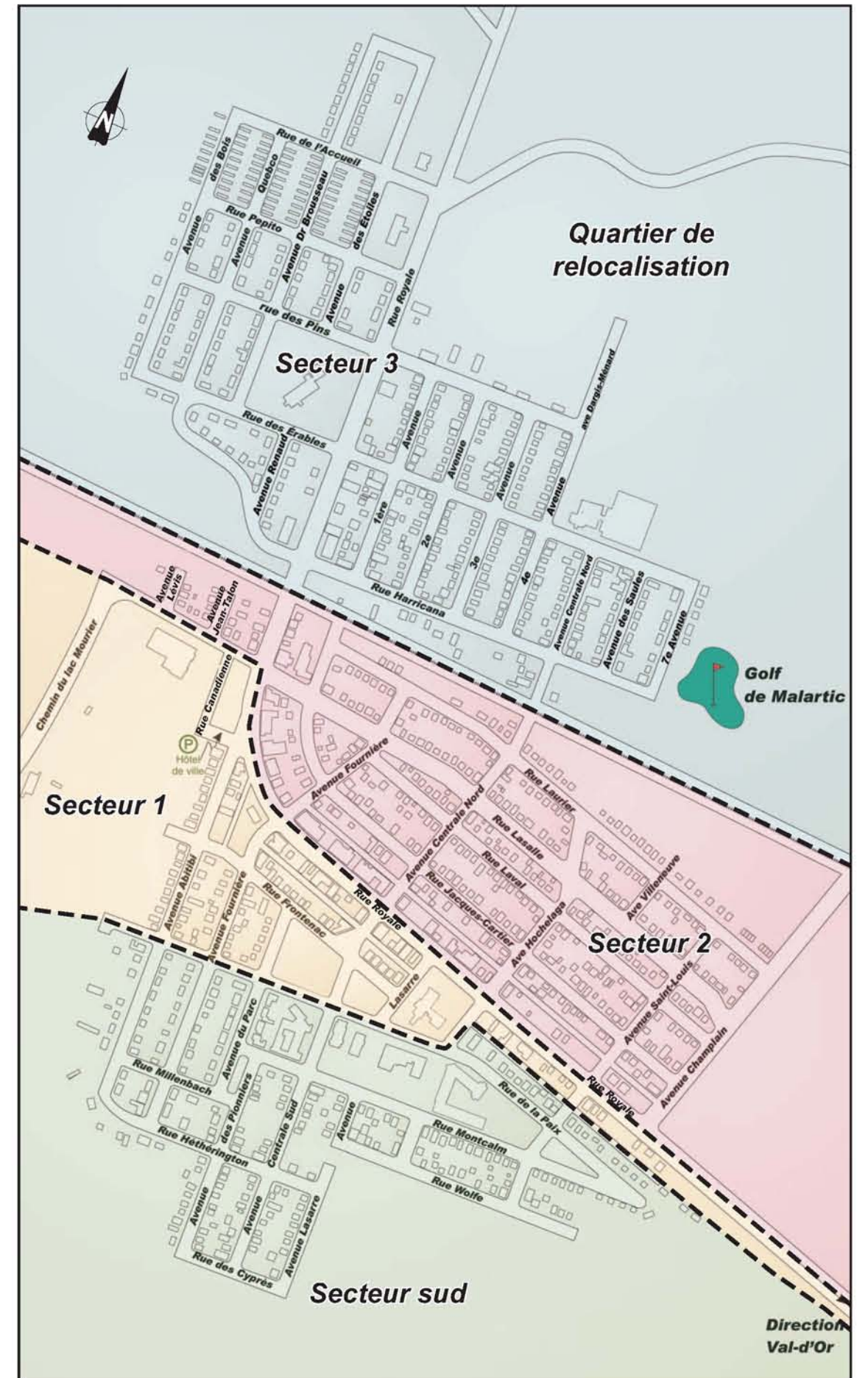
Plus spécifiquement, on constate que les répondants se situant à droite du graphique, le long de l'axe horizontal, sont moins impliqués. Ils n'ont pas discuté du projet avec des amis, n'ont peu ou pas participé à des séances d'information et n'ont pas d'opinion quant à l'acceptabilité du projet. Ils ne peuvent pas non plus se prononcer sur l'impact du projet sur la valeur des résidences ou le niveau de bruit. Ces répondants sont âgés (75 ans et plus), vivent habituellement seuls et ne possèdent qu'un faible niveau de scolarité et des revenus peu élevés.

À gauche de l'axe horizontal, on retrouve les gens âgés entre 25 et 54 ans et ayant des revenus plutôt élevés. Ils ont souvent participé à des séances d'information sur le projet et en ont beaucoup discuté avec leurs proches. Ces résidents appuient le projet, mais sont sensibles aux nuisances (bruit, valeur des résidences...). C'est le groupe d'opinion le plus important, d'un point de vue démographique.

L'axe vertical est marqué principalement par les opposants au projet, situés au sommet de celui-ci. Ces opposants sont d'avis que le paysage de Malartic, leur santé et celle des membres de leur ménage et le niveau de bruit seront affectés négativement par le projet. Ils sont également souvent irrités ou en colère en pensant au projet. On constate aussi que parmi les Malarticois, les femmes, les jeunes et les gens les plus scolarisés sont proportionnellement plus enclins à être critiques face au projet.

Au bas du graphique se trouvent les répondants entièrement en faveur du projet et enthousiastes par rapport à celui-ci. Ils sont d'opinion que le projet n'aura pas d'impact sur le paysage de Malartic ou sur la valeur de leur résidence. Ces résidents sont plus souvent des hommes, des personnes moins instruites et qui résident depuis peu à Malartic.





AA106790-080611

Figure 44 Secteurs de l'enquête auprès des résidents de Malartic





## 5. **ENQUÊTE AUPRÈS DES RÉSIDANTS DE LAC-FOUILLAC**

### 5.1 **Méthode**

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement du projet minier aurifère Canadian Malartic, les résidants du territoire non organisé de Lac-Fouillac demeurant à proximité du futur site de la mine ont été invités à exprimer leur opinion et leurs préoccupations à l'égard du projet. Les résidants visés par l'enquête sont ceux demeurant sur les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Rang ainsi que le long du chemin du Lac-Mourier, entre la rivière Fournière et la limite sud de la ville de Malartic (voir la figure 1). Au total, 29 ménages sont établis dans cette partie du territoire de Lac-Fouillac.

Dans un premier temps, une lettre a été adressée aux 29 ménages concernés. Dans cette lettre, on invitait les résidants à participer à une rencontre qui avait deux objectifs, soit :

- recueillir les opinions, commentaires et préoccupations des résidants à l'égard du projet à l'aide d'un questionnaire à remplir sur place;
- livrer les résultats des analyses effectuées sur les prises individuelles d'eau potable de ces résidants.

Dans la lettre, on demandait aux destinataires de contacter GENIVAR sur une ligne sans frais afin de signaler leur intérêt à participer à l'une des deux rencontres prévues, soit le 5 ou le 6 mai 2008. Les intéressés avaient le choix entre les deux dates proposées. Au total, 16 ménages ont signifié leur intérêt à participer à l'une des rencontres planifiées. Tous ont accepté d'être regroupés en une même rencontre tenue le 5 mai 2008. Des 16 ménages rencontrés, 14 ont consenti à remplir le questionnaire d'enquête. Pour les autres ménages retenus pour l'enquête mais qui n'ont pas assisté à la rencontre du 5 mai, le questionnaire leur a été expédié par la poste.

Au total, 23 questionnaires ont été complétés (un seul par ménage) dans le cadre de l'enquête auprès des résidants de Lac-Fouillac. Les principaux résultats sont présentés dans les sections qui suivent. Le questionnaire préparé pour cette enquête ainsi que les résultats détaillés par question sont inclus aux annexes 3 et 4, respectivement.

## **5.2 Caractéristiques socioéconomiques des répondants**

Des 23 répondants à l'enquête destinée aux résidents de Lac-Fouillac, 14 sont des hommes et 7 des femmes (2 personnes n'ont pas répondu à la question). La moyenne d'âge des répondants est de 52 ans. Leur ménage est composé de 2,3 personnes en moyenne. La plupart des répondants ont complété leurs études de niveau secondaire (11 répondants) tandis que deux ont complété le niveau collégial. Cinq répondants possèdent une scolarité inférieure au niveau secondaire complété. Les cinq autres répondants n'ont pas répondu à la question sur la scolarité.

Les répondants sont surtout des travailleurs à temps plein (11 répondants). Les autres sont retraités (6 répondants), travailleur saisonnier (un répondant) et chômeur (un répondant). Le revenu du ménage se situe dans la tranche des 20 000 \$ et 39 999 \$ chez neuf répondants, dans celle de 40 000 \$ et 59 999 \$ chez cinq répondants et dans celle de 60 000 \$ et 79 999 \$ chez trois autres. Pour un répondant, le revenu du ménage est de moins de 20 000 \$ alors que pour un autre, il est supérieur à 100 000 \$.

## **5.3 Le milieu actuel de vie**

Tous les répondants à l'enquête auprès des résidents de Lac-Fouillac sont des propriétaires. La majorité (15 sur 23) y demeurent depuis plus de 10 ans. La presque totalité des répondants sont très satisfaits ou satisfaits de la qualité de vie qu'ils y trouvent, principalement à cause de la tranquillité et de la proximité de la nature, du grand air, de la beauté et de la pureté de l'environnement de même que pour l'espace et la grandeur des terrains. Plus du tiers des répondants (8 sur 23) croient que la qualité de vie à Lac-Fouillac est supérieure à celle des autres territoires ou municipalités du Québec, tandis que les autres considèrent qu'elle est comparable.

## **5.4 Satisfaction à l'égard de l'information sur le projet Canadian Malartic**

On a demandé aux répondants de se prononcer sur l'information reçue à propos du projet. Un peu plus de la moitié (12 sur 23) se disent satisfaits de l'information fournie par le GCC sur le projet. À l'opposé, quatre répondants se disent très insatisfaits de l'information fournie par ce groupe. Un même nombre disent connaître ce groupe sans être au courant des informations

diffusées. Six répondants ont émis des commentaires sur le manque d'informations reçues, notamment sur les impacts du projet.

Environ la moitié des répondants (11 sur 23) se disent satisfaits de l'information fournie par Osisko sur le projet, tandis que cinq se disent insatisfaits ou très insatisfaits, principalement à cause d'un manque d'information. Un répondant a aussi noté la disproportion des informations données aux résidents de Lac-Fouillac comparativement à ceux de Malartic. Quatre répondants disent connaître Osisko sans être au courant de l'information qu'elle a fournie.

### **5.5 Effets sur le ménage de l'exploitation de la mine Canadian Malartic**

On a demandé aux répondants d'évaluer divers effets potentiels du projet pour leur ménage. Les évaluations obtenues sont les suivantes.

- Environ le tiers des répondants (7 sur 23) croient que l'exploitation de la mine Canadian Malartic fera augmenter la valeur de leur résidence beaucoup ou assez par rapport à leur situation actuelle, tandis qu'une même proportion de répondants croient que la valeur de leur résidence ne changera pas. Cinq répondants croient par contre que la valeur de leur résidence diminuera.
- La grande majorité des répondants (18 sur 23) sont d'avis que le revenu du ménage ne changera pas à la suite du projet. Seulement deux répondants croient que leur revenu augmentera assez tandis que les autres ne savent pas.
- Les opinions sur les effets du projet sur la qualité de l'environnement sont assez partagées. Près de la moitié des répondants (10 sur 23) pensent qu'elle diminuera assez ou beaucoup, tandis que six considèrent qu'elle ne changera pas. Un seul pense qu'elle s'améliorera beaucoup. Les autres ne savent pas.
- Par rapport aux effets du projet sur la qualité du paysage autour du lieu de résidence, les opinions sont partagées dans une proportion semblable entre ceux qui croient qu'elle ne changera pas (9 sur 23) et ceux qui croient qu'elle diminuera assez ou beaucoup (8 sur 23). Les autres ne savent pas.
- Plus des deux-tiers des répondants (16 sur 23) sont d'avis que leurs activités de loisirs et celles de leur ménage ne changeront pas avec le projet. Pour les autres, ils croient qu'elles

se détérioreront assez (2 répondants), qu'elles s'amélioreront assez (un répondant) ou ne savent pas.

- Plus de la moitié des répondants (12 sur 23) croient que le niveau de bruit autour de leur lieu de résidence augmentera beaucoup ou assez avec le projet, tandis que quatre répondants croient que le niveau de bruit ne changera pas. Un seul croit que le niveau de bruit diminuera assez et les autres ne savent pas.
- Neuf répondants croient que le niveau de poussière autour de leur lieu de résidence augmentera beaucoup ou assez avec le projet, tandis que cinq croient que la situation ne changera pas. Un seul répondant est d'avis que le niveau de poussière diminuera assez. Les autres ne savent pas.
- Près de la moitié des répondants (10 sur 23) pensent que les vibrations associées aux explosions à la mine ressenties à leur lieu de résidence seront importantes ou très importantes, alors que près du quart (6 sur 22) sont d'avis qu'elles seront faibles, très faibles, ou qu'il n'y aura aucune vibration. Le reste des répondants ne savent pas.
- Plus du tiers des répondants (9 sur 23) croient que leur qualité de vie en général diminuera beaucoup ou assez à la suite du projet contre environ la même proportion (8 sur 23) qui sont d'avis qu'elle ne changera pas. Les autres ne savent pas.
- Près de la moitié des répondants ne savent pas si leur santé et celle de leur ménage sera affectée par le projet (10 sur 23). Environ le tiers (8 sur 23) croient qu'elle ne changera pas alors que cinq estiment qu'elle se détériorera assez ou beaucoup.
- Lorsqu'il s'agit de s'interroger sur les effets sur la santé des résidents de Lac-Fouillac en général, dix répondants disent ne pas savoir si le projet aura un effet sur celle-ci tandis que huit croient qu'elle se détériorera assez ou beaucoup. Les autres pensent qu'elle ne changera pas.
- Les opinions sur les effets du projet sur le niveau de stress des répondants sont partagées équitablement entre ceux qui croient que leur niveau de stress augmentera assez ou beaucoup (10 sur 23) et ceux qui pensent que leur niveau de stress de changera pas (9 sur 23). Les autres ne savent pas.

- Similairement, les opinions sur l'effet du projet sur le niveau de stress des enfants sont aussi partagées entre ceux qui croient qu'il augmentera assez ou beaucoup (7 sur 18<sup>4</sup>) et ceux qui croient qu'il ne changera pas (6 sur 18). Les autres ne savent pas.
- La moitié (11 sur 23) des répondants pensent que la qualité du paysage de Lac-Fouillac diminuera assez ou beaucoup à la suite de la réalisation du projet. Plus du quart (6 sur 23) estiment qu'elle ne changera pas. Un seul répondant pense que la qualité du paysage s'améliorera beaucoup alors que les autres ne savent pas.
- Les deux tiers des répondants (13 sur 23) croient que l'activité économique de Malartic s'améliorera assez ou beaucoup avec le projet. Les autres pensent qu'elle ne changera pas (5 sur 22) ou disent ne pas savoir (4 sur 22).
- Les opinions sur les effets du projet sur l'image de Lac-Fouillac pour les gens de l'extérieur sont assez diversifiées. Plus du tiers des répondants (8 sur 23) disent ne pas savoir quels seront ces effets, alors que six répondants croient que l'image de Lac-Fouillac s'améliorera assez ou beaucoup, quatre pensent qu'elle se détériorera assez ou beaucoup et trois estiment qu'elle ne changera pas.
- Parmi les autres effets du projet, un répondant a exprimé des craintes par rapport aux impacts du projet sur la qualité de l'eau de son puits.

## **5.6 Niveau de préoccupation relative au projet**

La majorité des répondants (15 sur 23) se disent assez, beaucoup ou énormément préoccupés par le projet d'exploitation de la mine Canadian Malartic. Les autres sont peu ou pas du tout préoccupés par le projet.

## **5.7 Réactions ou actions entreprises depuis l'annonce du projet**

On a demandé aux répondants s'ils avaient eu des réactions ou entrepris des actions en regard du projet Canadian Malartic depuis que ce dernier a été annoncé. Les réponses obtenues sont présentées ci-après.

---

<sup>4</sup> Le nombre de répondants qui ont des enfants demeurant à Lac-Fouillac s'élève à 18.

- La presque totalité des répondants (21 sur 23) disent discuter souvent (7) ou à l'occasion (14) du projet avec des amis ou des proches.
- La grande majorité des répondants (16 sur 23) disent ne jamais avoir contacté Osisko pour obtenir des informations sur le projet, tandis que plus du quart (6 sur 23) l'ont contactée à l'occasion. La grande majorité des répondants (16 sur 23) disent ne jamais avoir non plus contacté la Ville de Malartic, la MRC de la Vallée-de-l'Or ou d'autres autorités pour obtenir des informations, tandis que plus du quart (6 sur 22) les ont contactées à l'occasion.
- La majorité des répondants (14 sur 23) ne sont jamais allés à des séances d'information au sujet du projet, tandis que plus du tiers (8 sur 23) s'y sont rendus à l'occasion. Un seul y a été souvent.
- La presque totalité des répondants (20 sur 23) n'ont jamais contacté Osisko pour signifier leur appui au projet. Un seul dit l'avoir contactée à l'occasion. De même, la quasi-totalité des répondants (21 sur 23) n'ont pas contacté Osisko non plus pour signifier leur opposition au projet. Un seul dit l'avoir contactée souvent. Enfin, la presque totalité des répondants (22 sur 23) n'ont pas non plus contacté la Ville de Malartic, la MRC de la Vallée-de-l'Or ou d'autres autorités pour signifier leur appui au projet et la grande majorité (19 sur 23) n'ont jamais pris contact avec la Ville de Malartic, la MRC de la Vallée-de-l'Or ou d'autres autorités pour signifier leur opposition au projet, tandis que trois (3) répondants disent les avoir contactés souvent ou à l'occasion.
- Les deux-tiers (15 sur 23) des répondants n'ont jamais eu un sommeil perturbé en pensant au projet, tandis que près du tiers (7 sur 23) ont éprouvé des difficultés à cet égard à l'occasion ou souvent.
- Dix répondants sur 23 ont à l'occasion ou souvent considéré déménager pour éviter les impacts du projet, alors que neuf n'ont jamais considéré cette option. Les autres ne savent pas.
- La presque totalité des répondants (21 sur 23) n'ont jamais contacté des services d'aide communautaire pour obtenir des informations. Un seul en a contacté à l'occasion.
- La majorité des répondants (17 sur 23) n'ont jamais été irrités ou en colère en pensant au projet tandis que cinq répondants l'ont été à l'occasion ou souvent. À l'inverse, la moitié des répondants (11 sur 23) ont été, à l'occasion ou souvent, enthousiastes en pensant au projet, tandis que la plupart des autres n'ont jamais ressenti de l'enthousiasme à ce sujet.

La majorité des répondants (17 sur 23) disent n'avoir jamais essayé de ne pas penser au projet, tandis que cinq indiquent avoir eu cette réaction à l'occasion ou souvent. En outre, la majorité des répondants (19 sur 23) ne se sont jamais disputés avec leur conjoint au sujet du projet. Deux l'ont fait à l'occasion.

## **5.8 Les opinions sur le projet**

Plus de la moitié des répondants (12 sur 23) se disent favorables au projet minier Canadian Malartic, mais sensibles aux impacts qu'il risque de causer. Six y sont entièrement favorables tandis que deux ne sont pas favorables mais l'acceptent tout de même. Un seul répondant s'est dit complètement opposé au projet et un autre ne le sait pas.

La raison la plus souvent mentionnée pour laquelle les répondants sont entièrement favorables au projet, est celle de l'impact économique. Vient ensuite l'amélioration des infrastructures et services à Malartic. Dans un troisième temps, et dans une même proportion, les gens se disent favorables car ils comptent obtenir un emploi à la mine, parce qu'ils font confiance aux responsables d'Osisko ou simplement parce qu'ils n'ont aucune objection.

Pour les répondants favorables au projet mais sensibles à ses impacts, les principales raisons évoquées pour justifier leur appui sont aussi des questions économiques. En deuxième lieu et dans une même proportion, les gens ont mentionné l'obtention possible d'un emploi à la mine et l'amélioration des infrastructures et services à Malartic. Dans un troisième temps, on a évoqué le fait qu'ils font confiance aux responsables d'Osisko ou qu'ils n'ont aucune objection.

Les impacts les plus préoccupants pour les répondants favorables au projet mais sensibles aux impacts sont la pollution en général (10 mentions), la poussière (9 mentions) et le bruit provenant de la mine (8 mentions) ainsi que les risques pour la santé (8 mentions). La relocalisation des résidences à cause du projet est aussi un impact qui en préoccupe plusieurs (7 mentions). Les autres impacts mentionnés sont les vibrations provenant de la mine (6 mentions) et les risques d'accidents (4 mentions).

Les principales raisons qui motivent l'opinion des deux répondants qui ne sont pas favorables au projet mais qui l'acceptent tout de même sont le bruit, la poussière et les vibrations provenant de la mine ainsi que la pollution en général. Ces deux répondants disent accepter

tout de même le projet parce qu'ils n'ont pas le choix, que ce n'est pas eux qui décident. L'un d'eux croit aussi que le projet permettra d'améliorer les infrastructures et services à Malartic.

Enfin, le répondant qui se dit complètement opposé au projet a évoqué comme raisons le bruit, la poussière et les vibrations provenant de la mine, les risques pour la santé, la pollution en général et le fait de ne pas faire confiance aux responsables d'Osisko.

Par ailleurs, cinq répondants ont émis des commentaires sur le projet. Ces commentaires portent pour la plupart sur le fait qu'il existe un manque d'information sur le projet et ses impacts pour les gens qui résident à l'extérieur de la zone relocalisée du secteur sud de Malartic. Enfin, un répondant a indiqué vouloir vendre sa résidence.



## 6. RÉFÉRENCES

- ALTMAN, I. et ROGOFF, B. 1987. World views in psychology : Trait, interactional, organismic, and transcational perspectives. In D. Stokols and Altman, I. Handbook of environmental psychology (Vol 1, pp. 1-40) New York, Wiley.
- SLOVIC, Paul. 1987. «Perception of risk». Science, vol. 236 (17 avril), p. 280-285.
- EVANS, Gary W. et Sheldon COHEN. 1987. «Environmental stress». In Handbook of environmental psychology, sous la dir. de Daniel Stokols et Irwin Altman. New York: Wiley, p. 571-610.
- LYNCH, K. 1960. *The image of the City*, MIT Press.
- BAUM, Andrew, Robert J. GATCHEL et Marc A. SCHAEFFER. 1983. «Emotional, behavioral, and physiological effects of chronic stress at Three Mile Island». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 51, no 4, p. 565-572.
- DAVIDSON, Laura M., Andrew BAUM et Daniel L. COLLINS. 1982. «Stress and control-related problems at Three Mile Island». *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 12, no 5, p. 349-359.
- DOHRENWED, Bruce P., Barbara SNELL DOHRENWED, George J. WARHEIT, et al. 1981. «Stress in the community: a report to the President's Commission on the accident at Three Mile Island». In *The Three Mile Island nuclear accident: lessons and implications*, sous la dir. de Thomas H. Moss et David L. Sills. New York: New York Academy of Sciences, coll. Annals of the New York Academy of Sciences, vol. 365, p. 159-174.
- EVANS, Gary W. et Sheldon COHEN. 1987. «Environmental stress». In *Handbook of environmental psychology*, sous la dir. de Daniel Stokols et Irwin Altman. New York: Wiley, p. 571-610.
- FREUDENBURG, William R. et Rodney K. BAXTER. 1985. «Nuclear reactions: public attitudes and policies toward nuclear power». *Policy Studies Review*, vol. 5, no 1 (août), p. 96-110.
- ELLIOTT, Susan, S. Martin TAYLOR, Stephen WALTER, et al. 1993. «Modelling psychosocial effects of exposure to solid waste facilities». *Social Science and Medicine*, vol. 37, no 6, p. 791-804.
- HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION. Décembre 2003a. *Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 - Étude d'impact sur l'environnement*. Volumes 1 et 2 : Rapport principal et volume 3 : Annexes. Pag. multiple.

HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION. Décembre 2003b. *Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 - Évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux*. Pagination par section.

SECOR-TAKTIK. 2008. *Évaluation des retombées économiques du projet minier aurifère Canadian Malartic*. 72 p.